



LES CAHIERS

THEMENHEFTE

FONDS DE MICROPROJETS
EN EUROPE:
CONTRIBUTIONS ET RÉSULTATS
D'UN SÉMINAIRE D'EXPERTS

N°6

EURODISTRICT REGIO PAMINA

Ancienne Douane
67630 Lauterbourg

☎ 03 68 33 88 20

✉ info@eurodistrict-regio-pamina.eu

🌐 www.eurodistrict-regio-pamina.eu

Directeur de la publication : Patrice HARSTER

Rédaction : Frédéric SIEBENHAAR

Conception de la maquette : Frédéric SIEBENHAAR, Lena WIESE

Crédits photo : EURODISTRICT REGIO PAMINA

Parution : Septembre 2012

Impression : Conseil Général du Bas-Rhin

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	3
1 PRÉFACE.....	4
2 FONDS DE MICROPROJETS EN EUROPE ET LA NOUVELLE PERIODE DE PROGRAMMATION	5
3 TEMOIGNAGES PRATIQUES DES FONDS DE MICROPROJETS.....	7
3.1 FONDS DE MICROPROJETS SUD-BOHEME – HAUTE-AUTRICHE – BASSE-AUTRICHE 2007 – 2013.....	7
3.2 FONDS DE MICROPROJETS DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU LAC DE CONSTANCE (IBK).....	9
3.3 FONDS DE MICROPROJETS PROGRAMME INTERREG IV A GRANDE REGION	11
4 TABLE-RONDE	13
5 ATELIERS.....	17
5.1 ATELIER I: LA COOPERATION AVEC LES PORTEURS DE PROJET – PROBLEMATIQUES ET ELEMENTS DE REPONSES DANS LE CONTEXTE DE LA SENSIBILISATION ET DE LA MOTIVATION DES ACTEURS	17
5.2 ATELIER II : COMMENT RENDRE UNE DEMANDE EFFICIENTE DANS LE CADRE DES REGLES APPLIQUEES PAR LE PROGRAMME OPERATIONNEL ? – UNE COMPARAISON INTERNATIONALE DES ADMINISTRATIONS EN CHARGE DES FONDS DE MICROPROJETS	20
5.3 ATELIER III : LES FONDS DE MICROPROJETS : UN INSTRUMENT DE LA POLITIQUE EUROPEENNE PROCHE DES CITOYENS – CHAMP D’ACTION ET PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE PROGRAMMATION	23
6 BILAN DU SEMINAIRE.....	27
7 LES INTERVENANTS.....	29
8 LES FINANCEURS.....	31
9 ANNEXE	32

1 PRÉFACE

Faire vivre la coopération transfrontalière et rapprocher l'Europe de ses citoyens...



... ce sont les missions essentielles des fonds de microprojets, dont il a été question lors du séminaire d'experts. Le financement de microprojets pour les citoyens par le biais de fonds européens est un instrument contribuant au renforcement de l'intégration européenne au niveau de la société civile, qui connaît une importance croissante. Les régions frontalières en particulier jouent ici un rôle déterminant. Elles sont une interface entre les politiques régionales de l'U.E. et la société civile, et peuvent en même temps profiter de manière substantielle de tels outils de financement. L'EURODISTRICT a pu identifier dans toute l'Europe de nombreux autres fonds promouvant les microprojets grâce à un financement du FEDER. Nous devrions apporter une réponse commune à la question de savoir comment les FMP pourront se développer dans le cadre de la prochaine période de programmation, ainsi que de savoir s'ils sont toujours éligibles du point de vue de l'U.E.

Au vu de cela, nous avons eu la joie de recevoir Marcin Wójcik, représentant de la Commission Européenne (DG Regio), qui est venu tout spécialement de Bruxelles, afin de s'informer sur place au sujet des derniers développements et de présenter le point de vue de l'U.E. La participation de la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière), en la personne de son directeur Jean Peyronny, a également enrichi les travaux de manière considérable, car la MOT rassemble en réseau de nombreux territoires frontaliers en Europe. Les excellentes contributions des professionnels, ainsi que la participation active de multiples représentants des différents fonds de microprojets ont fait de ce colloque un succès; le résultat se trouve entre vos mains, sous la forme d'un cahier thématique. Les rapports pratiques, les contributions à la table-ronde ainsi que les travaux intensifs dans le cadre des ateliers ont permis de soulever quelques problématiques, mais ont également dévoilé l'important potentiel des fonds. L'Europe est souvent perçue par les citoyens comme trop technocratique et coupée de la réalité, alors que les microprojets transfrontaliers, subventionnés par l'U.E., produisent des effets concrets et renforcent le sentiment d'appartenance à l'Europe. Le niveau régional et local offre à ce sujet une contribution très importante, puisqu'il stimule et encourage la coopération dans de nombreux champs thématiques, et anime ainsi l'intégration européenne.

Le colloque ne s'est cependant pas restreint aux aspects techniques des fonds de microprojets, mais a également permis une meilleure interconnexion des acteurs y participant. Un réseau fonctionnel des fonds de microprojets européens est aujourd'hui déterminant au regard de la nouvelle période d'éligibilité. Ensemble, nous donnerons plus de poids à nos propositions et nos points de vue. Une politique de subventions aussi homogène que possible ne peut être qu'un avantage pour les citoyens des régions transfrontalières.

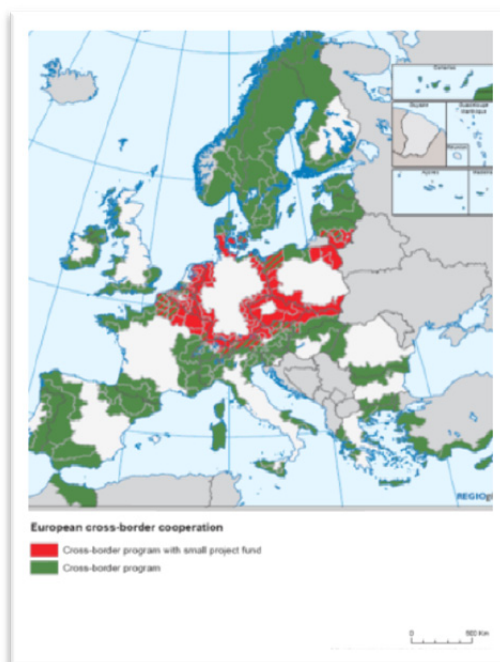
Je vous souhaite une bonne lecture!

Josef Offele
Président de l'EURODISTRICT REGIO PAMINA

2 FONDS DE MICROPROJETS EN EUROPE ET LA NOUVELLE PERIODE DE PROGRAMMATION

Monsieur Marcin Wójcik

Les fonds de microprojets dans le cadre de la coopération transfrontalière soutenus par les fonds FEDER sont actuellement représentés dans beaucoup de pays européens. Les frontières étatiques en sont les points forts, en particulier la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne et la République Tchèque. Cette concentration autour de l'Allemagne est frappante et amène à se poser la question : pourquoi les fonds de microprojets existent-ils plus dans certaines régions que dans d'autres comme par exemple la Scandinavie et la région méditerranéenne ? En effet, il y a en Europe plusieurs programmes où les microprojets sont mis en œuvre, mais le processus de sélection n'est pas effectué par le biais d'un fonds ou d'un autre intermédiaire mais directement par le comité de suivi. Il y a aussi des frontières où les projets de rencontre citoyenne ont, de manière générale, moins d'importance dû au fait que les gens ont beaucoup de possibilités de se rencontrer ou d'apprendre la culture de leurs voisins sans aide financière.



Pourtant ceci ne diminue pas le rôle important que peuvent jouer les fonds de microprojets. Ces mesures renforcent la confiance, puisqu'elles contribuent à une meilleure compréhension du voisin et sont ainsi la pépinière pour plus de projets et plus de coopérations. Souvent elles amorcent des projets de coopération nouvelle et de plus grande ampleur. Pourtant, il existe des obstacles à surmonter : manque de financements, difficultés de compréhension linguistique, différences culturelles, procédés compliqués et différence des systèmes législatifs.

En vue des fonds de microprojets dans le cadre de la nouvelle période de programmation, il doit en premier lieu être mentionné que la Commission européenne n'a que de vagues connaissances de la thématique. Cela s'explique entre autre par le fait que la gestion des fonds de microprojet est décentralisée et n'est pas pilotée par la Commission elle-même.

La période actuelle des fonds structurels veut atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 et se concentre sur une croissance intelligente, durable et inclusive. Le nouveau cadre juridique prévoit de concentrer les ressources afin d'en maximiser l'impact. Pour les régions les plus développées et les régions en transitions, cela signifie que 60% des fonds disponibles doivent être investis dans les domaines de la recherche, de l'innovation et dans la compétitivité des PME, 20% des fonds

concernent l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, ce qui amène à 20% les fonds restant disponibles pour les autres domaines – dont le financement des fonds de microprojets. De plus, une concentration thématique pour la coopération transfrontalière est exigée sur la base de quatre objectifs qui doivent être choisis parmi les onze objectifs possibles (art. 9 du règlement général).¹ S'y ajoute une liste d'investissements prioritaires parmi les objectifs thématiques, c'est-à-dire qu'il y a une concentration transversale des moyens (art. 6 du règlement CTE).² Dans le contexte de la coopération transfrontalière, et plus particulièrement de la mise en œuvre des fonds de microprojets, il faut souligner l'importance du soutien du partage des ressources humaines, des installations et des infrastructures, par-delà les frontières, pour la valorisation de la coopération juridique et administrative, ainsi que la **coopération entre les citoyens** et les institutions dans le cadre de l'objectif « capacités institutionnelles et efficacité de l'administration publique ». Aux yeux de la Commission européenne, la coopération entre les citoyens est telle que des projets de rencontre citoyenne peuvent être encouragés. Il est clair que pour les territoires voulant bénéficier d'un fonds de microprojets dans la nouvelle période de fonds structurels, il faut inscrire l'objectif onze dans le programme opérationnel concerné.

Par ailleurs, il existe d'autres instruments financiers dans le cadre du FEDER, parmi lesquels le plan d'action commun (art. 93-98 du règlement général). Il est géré en fonction des étapes et résultats à atteindre ; les bénéficiaires étant des organismes de droit public. Différents types de projets peuvent être financés à l'aide d'un plan d'action commun, tant qu'il ne s'agit pas de projets d'infrastructure. Le co-financement avec d'autres instruments de financement est possible. Ce plan est doté d'un minimum de 10.000.000 € ou de 20% de l'aide publique, le remboursement se faisant sur les résultats obtenus. C'est pourquoi le contrôle et l'audit d'un plan d'action commun portent uniquement sur l'accomplissement de ces étapes et résultats. Les paiements au bénéficiaire d'un plan d'action commun sont considérés comme des montants forfaitaires ou des barèmes standards de coûts unitaires. Le plafond fixé pour les montants forfaitaires à l'article 57, paragraphe 1, point c), ne s'applique pas.

Les fonds de microprojets ont pour enjeu leur légitimation et leur subsistance. Les défis pour le futur sont : la concentration du soutien sur certains domaines ; la focalisation sur les projets plus ambitieux ; la simplification et l'harmonisation des procédures administratives et le préfinancement des projets. Le cadre juridique européen leur laisse un certain nombre de libertés qui s'avèrent être sans effet si elles sont contrecarrées par les règlements nationaux et les programmes opérationnels. Par conséquent, une démarche coordonnée et commune à tous les niveaux s'impose.

¹ Technologies de l'information et de la communication ; recherche & innovation ; compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) ; transition vers une économie à faible émissions de carbone ; adaptation aux changements climatiques & prévention et gestion des risques ; protection de l'environnement & utilisation rationnelle des ressources ; transport durable ; emploi & mobilité de la main-d'œuvre ; inclusion sociale & lutte contre la pauvreté ; éducation & formation tout au long de la vie ; capacités institutionnelles et efficacité de l'administration publique.

² L'intégration des marchés transfrontaliers du travail, y compris la mobilité transfrontalière ; la valorisation de l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que de l'inclusion sociale ; la création et l'application de systèmes communs d'éducation et de formation ; la valorisation de la coopération juridique et administrative ainsi que de la coopération entre les citoyens et les institutions (dans le cadre de l'objectif „capacités institutionnelles et l'efficacité de l'administration publique“).

3 TEMOIGNAGES PRATIQUES DES FONDS DE MICROPROJETS

Après l'introduction thématique par Marcin Wójcik, trois fonds de microprojets ont été choisis pour être présentés par les administrations qui en ont respectivement la charge. Les fonds de microprojets présentés incluent au total huit pays et présentent quelques différences, concernant les procédures internes et les manières de fonctionner. De cette manière, les participants au séminaire ont pu avoir un aperçu aussi complet que possible.

3.1 FONDS DE MICROPROJETS SUD-BOHEME – HAUTE-AUTRICHE – BASSE-AUTRICHE 2007 – 2013

Madame Romana Sadravetz

Sur le territoire de programmation « Coopération territoriale européenne Autriche – République tchèque 2007-2013 » (ETZ AT-CZ), ce sont au total trois „fonds de microprojets“ (FMP) qui sont mis en œuvre.

- Sud de la Bohême/OÖ/NÖ
- Vysočina/NÖ (Waldviertel/Mostviertel)
- Sud de la Moravie/NÖ (Weinviertel /NÖ Mitte)

La mise en œuvre et la gestion des fonds de microprojets ont lieu du côté autrichien, à travers le management régional, ainsi que du côté tchèque, à travers l'agence de développement EUREGIO et d'autres agences de développement régional.



Dans le cadre du fonds de microprojets Sud-Bohème - OÖ - NÖ, l'EUREGIO Silva Nortica est le porteur et met en œuvre cet instrument de financement en partenariat avec le Regionalmanagement OÖ GmbH et la plate-forme UE Pro Waldviertel.

Orientations générales

Dans le cadre du programme CTE-AT-CZ, les gestionnaires des FMP ont des règles d'éligibilité communes. En revanche, il existe certaines différences, fondées sur les dispositions nationales. Les mesures financées dans le cadre du FMP ont avant tout pour objectif l'organisation d'actions de rencontres. Les contacts transfrontaliers entre les citoyens, les organisations et les institutions des régions du programme doivent être améliorés.

Un « microprojet transfrontalier » ne peut dépasser un coût total de 25.000 €. Peuvent déposer une demande de financement les groupements locaux et régionaux, les fédérations, les associations, les communes, les écoles, etc. La subvention d'entreprises est strictement interdite.

La condition *sine qua non* réside dans le fait que le projet doit être conçu comme une démarche transfrontalière et mis en œuvre par au moins un partenaire autrichien et un partenaire de Bohême du Sud (République tchèque). Dans ce cadre, la palette des thématiques est très vaste. Peuvent être éligibles des actions visant à l'amélioration de la coopération économique transfrontalière (par exemple économie du tourisme et des loisirs), comme des projets dans le domaine de la qualification et de la formation, de la nature et de l'environnement ou de la santé et des affaires sociales.

Si les conditions sont remplies, les dépenses éligibles peuvent être financées à hauteur de 85%.

Faits et chiffres

Au niveau des microprojets, la règle du « lead partner » ne trouve pas application. Ainsi, des projets transfrontaliers communs peuvent être soit financés par un partenaire uniquement (OÖ, NÖ ou SB), soit par les deux partenaires (comme « projet-miroir »).

Financement FEDER à disposition

Pour les porteurs de projet de Sud-Bohême (SB): 2.295.000 €

Pour les porteurs de projet de Haute-Autriche (OÖ): 600.000 €

Pour les porteurs de projet de Basse-Autriche (NÖ): 386.400 €

TOTAL: 3.281.400 €

Appels à projet: deux fois par an dans OÖ-Sud-Bohême et NÖ-Sud-Bohême.

Acceptés jusqu'à présent: 324 projets, financement FEDER 2.009.481 €

Procédure d'acceptation

Deux comités de pilotage bilatéraux (CPB) SB-NÖ et SB-OÖ décident de l'attribution des subventions. Le CPB Sud-Bohême-OÖ est composé de cinq représentants ayant le droit de vote, issus des sections de Haute-Autriche et de Sud-Bohême de l'EUREGIO Bayerischer wald - Böhmerwald, de l'EUREGIO Silva Nortica et des services compétents du Land OÖ et du Kreis Sud-Bohême.

Un représentant du Ministère pour le développement régional de la République tchèque et du Centre du développement régional de République tchèque sont invités en tant qu'observateurs.

Le porteur de projet obtient après acceptation du microprojet par le gestionnaire du FMP une convention de financement, ainsi que toute la documentation liée au projet. Les gestionnaires des FMP proposent régulièrement des séminaires d'information pour les porteurs de microprojets en vue d'une réalisation correcte du microprojet.

Après la mise en œuvre du microprojet, le porteur de projet présente au gestionnaire du FMP l'ensemble des documents liés aux décomptes. Ce dernier vérifie cette demande de versement et procède à des contrôles sur place.

Conclusion

- Le fonds de microprojets est un instrument de financement important pour soutenir la rencontre „people-to-people“ dans la région frontalière ;
- Les gestionnaires de FMP possèdent une longue expérience des fonds de microprojets (avant fonds de disposition) – en partie depuis 1996 ;
- La coopération entre les gestionnaires de FMP et les autorités responsables du programme fonctionne bien ;
- Les orientations du fonds de microprojets s’adosent aux orientations de la CTE Autriche/République tchèque 2007-2013 – il faut donc s’attendre à des efforts administratifs correspondants, également lorsqu’il s’agit de petites initiatives ;
- Des simplifications administratives et l’utilisation de forfaits seraient souhaitables pour l’orientation à venir du fonds de microprojets.

3.2 FONDS DE MICROPROJETS DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU LAC DE CONSTANCE (IBK)

Madame Katja Heller



Pour la première fois, grâce au fonds de microprojets IBK, les petits projets obtiennent également l’accès à des financements du programme européen INTERREG IV « Alpenrhein-Bodensee-Hochrhein ». Appartiennent à cette zone de programmation le Land autrichien de Vorarlberg, des parties des Länder allemands de Bavière et du Bade-Wurtemberg, ainsi que plusieurs cantons suisses et la Principauté du Liechtenstein.

La Conférence Internationale du Lac de Constance (IBK) est la plate-forme commune des Länder et cantons situés autour du Lac de Constance. L’objectif de l’IBK est de conserver et de faire la promotion de la région autour du Lac de

Constance comme un espace de vie naturel, culturel et économique attractif, et de renforcer l’appartenance régionale. Le fonds de microprojets IBK contribue à atteindre ces objectifs. Peuvent déposer un projet les particuliers, les groupes, les associations, les communes, les écoles et établissements similaires issus du périmètre de l’IBK. Des projets de rencontre, des fêtes, des excursions ou des concours réalisés en commun, de manière transfrontalière, peuvent être financés. Des projets dans le domaine social ou de l’environnement ainsi que du tourisme ou du développement régional sont également éligibles. Les projets peuvent être financés à hauteur de

50% des dépenses totales éligibles. En règle générale, la hauteur maximale du financement s'élève à 2.500 €. Le total des coûts liés au projet ne doit pas dépasser 20.000 €.

L'IBK agit en tant que point de contact pour les intéressés lors du dépôt de leur demande et des demandes de versement. D'un côté, l'IBK préfinance les subventions, c'est-à-dire qu'elle fait les décomptes avec les porteurs de projets, indépendamment du secrétariat INTERREG. De l'autre côté, les bénéficiaires sont accompagnés et conseillés très largement, ce qui amène à un taux très bas de projets recalés, à un respect strict des obligations de publicité et à des délais raccourcis pour le versement des fonds. Les porteurs de microprojets font volontiers utilisation de ce service. Ce sont principalement les dépenses en argent qui sont financées, et dans une moindre mesure les dépenses en nature des partenaires du projet. Les frais de personnel ne sont financés que de manière exceptionnelle. En principe, la procédure est faisable pour tout un chacun – pour autant, les exigences administratives d'INTERREG sont parfois considérées de manière critique par les bénéficiaires, surtout par les porteurs de projets venant de Suisse.

La communication sur le fonds de microprojets a lieu à travers le service presse de l'IBK, et à travers les canaux de communication des pays membres. L'écho est très positif. Depuis le lancement du fonds en juillet 2010, ce sont 28 projets qui ont été retenus (situation au 31 décembre 2011), dont en majorité des projets de rencontre directe de citoyens (par exemple des tournois sportifs avec des équipes binationales, des rencontres de personnes du troisième âge, des projets de danse). Les échanges autour des thèmes liés aux affaires sociales, à la culture et à l'environnement sont également bien représentés (par exemple des projets entre jeunes filles, des ateliers autour de la création artistique en région frontalière ou autour de la coopération entre corps enseignants, projet théâtral). L'IBK s'efforce de donner un *feedback* concret sur les succès des projets, entre autres à travers les rapports finaux des microprojets.

En raison de la demande importante, la durée de la phase pilote a été prolongée jusqu'en juillet 2013, et la part de financement FEDER a été augmentée. Le coût total du FMP s'élève désormais à 400.000 €. Le cofinancement des coûts administratifs est effectué par les pays membres de l'IBK, celui des coûts liés aux projets par le porteur de microprojet lui-même. Une attention particulière est réservée au respect du principe de territorialité, c'est-à-dire de la séparation nette entre les fonds FEDER et les fonds INTERREG suisses. Un taux de change unique a été fixé dans la convention de financement.

Selon les estimations de l'IBK, le fonds de microprojets a une influence positive sur la cohésion territoriale. Il accroît la notoriété de l'IBK et d'INTERREG au sein de la population, et veille à ce que ces institutions soient plus proches du terrain, puisque les subventions doivent servir à des projets locaux. Les projets citoyens transfrontaliers sont réalisés plus rapidement et initiés dans les faits grâce au fonds. Le fonds crée des occasions de rencontres et de discussions avec les régions voisines. La conscience de l'identité régionale en sort probablement renforcée, la perception des pays voisins est affinée et les préjugés sont moins importants. De cette manière, le fonds contribue à l'effondrement des « frontières dans les esprits » aux frontières extérieures de l'UE. Il s'agit de prendre conscience que les frontières sont construites d'une façon artificielle et que les personnes vivant dans les régions frontalières sont plus étroitement liées qu'elles ne le perçoivent elles-mêmes.

L'IBK veut poursuivre le fonds de microprojets durant la nouvelle période de programmation INTERREG. Les pistes d'action et la focalisation du fonds sur « les rencontres et les échanges » seront conservées, en complément d'une augmentation modérée de la somme maximale de financement.

3.3 FONDS DE MICROPROJETS PROGRAMME INTERREG IV A GRANDE REGION

Madame Anne-Laure Maclot

La Grande Région regroupe quatre régions (Wallonie, Lorraine, Sarre, Rhénanie-Palatinat) et un Etat (le Luxembourg) et se situe le long du Rhin, au cœur de la mégalopole européenne. Elle compte 11,3 millions d'habitants, dont 196 000 travailleurs frontaliers: un sur deux quittant la Lorraine, trois sur quatre se rendant au Luxembourg chaque jour ou chaque semaine, ce qui prouve l'existence d'un espace commun.

Conscient de cet état des lieux, le programme Grande Région a créé trois domaines d'action, un axe « économie », un axe « espace » et un axe « les hommes ». C'est dans ce dernier axe que s'inscrit la mesure « soutien aux microprojets ».

Le fonds de microprojets en Grande Région est porté par le GECT, autorité de gestion, qui en est le premier bénéficiaire. Il est destiné au financement de projets de coopération transfrontalière de petite envergure, portés par des structures de petite taille qui n'auraient pas la capacité de réaliser un projet INTERREG classique. Il vise à favoriser les initiatives locales et les projets de proximité bénéficiant directement aux populations frontalières. Les bénéficiaires sont alors de petites structures (écoles, associations, petites communes et leur groupement, etc.) qui réalisent des projets dans les domaines de la culture et du tourisme, du sport, de l'éducation et de la jeunesse, et de l'action sociale et de la santé.

Une enveloppe de 450.000 € FEDER a été allouée au financement des microprojets. Le taux de cofinancement FEDER s'élève à 80 % maximum pour des projets n'excédant pas 30.000 €, soit un cofinancement FEDER de 24.000 € maximum. Les 20 % restants seront financés par des subventions publiques, des financements privés et/ou des fonds propres. Les dépenses éligibles englobent les frais de transport et d'hébergement, les frais de communication, les frais de traduction, les frais de



restauration et les frais relatifs à l'organisation de manifestations, de réunions, colloques, séminaires, etc. Sont exclus les frais de personnel, les frais généraux et les dépenses génératrices de recettes.

Les microprojets peuvent être déposés au fil de l'eau, sans appel à projets. Ils durent un an maximum, un opérateur ne pouvant déposer qu'un seul microprojet par an. La période d'éligibilité des dépenses court jusqu'au 31 décembre 2013. Pour le moment, cinq microprojets ont été approuvés : deux dans le domaine de la culture, deux dans celui du sport et un dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse. Parmi les critères de sélection, l'attention se porte sur le partenariat, la plus-value transfrontalière (développement et mise en œuvre conjoints des actions, moyens humains mis à disposition et financement conjoint), l'aspect pilote, novateur et exemplaire et le respect du bilinguisme franco-allemand.

La procédure d'approbation est beaucoup plus rapide que pour les projets classiques. En effet, suite à son instruction, la chargée de mission transmet son analyse assortie du dossier par e-mail aux onze autorités partenaires du programme. Il arrive que certaines autorités partenaires demandent des compléments d'information. La chargée de mission assure la navette entre les autorités partenaires et les opérateurs. Ces derniers sont prévenus de la décision prise à l'unanimité dans un délai d'environ deux mois.

Le FEDER intervient en remboursement des dépenses effectuées, sur présentation d'une déclaration de créances et de l'envoi du rapport d'activités final. Les contrôles de premier niveau s'effectuent nationalement, avec des règles sensiblement différentes selon les régions. Le STC procède ensuite à une vérification des contrôles, suivi de l'autorité de gestion avant que le comptable public du GECT ne puisse verser le cofinancement à chaque opérateur du microprojet.

Les aspects négatifs concernent principalement le fait qu'aucun préfinancement ne soit prévu au cours du projet, ni même de valorisation du bénévolat. Ainsi, les opérateurs ne peuvent valoriser leurs frais de personnel et doivent avancer la totalité des coûts, ce qui s'avère difficile voire impossible pour de nombreuses petites structures. La cohésion territoriale du fonds de microprojets en Grande Région s'exprime à travers l'amélioration de la connaissance des territoires de ce vaste espace de coopération, tout comme à travers le sentiment d'appartenance à un espace commun et la cohésion générée au sein des populations.

Au terme de la première année d'existence, les perspectives portent sur l'analyse des aspects négatifs et les tentatives d'améliorations en vue de la prochaine période de programmation.

4 TABLE-RONDE

M. Peyrony a présenté la MOT brièvement, avant d'ouvrir le débat. Il s'agissait, dans le cadre de la discussion, de tirer le bilan des pratiques des fonds de microprojets, tout en mettant en perspective la suite à donner à ces projets. Dès le début, il a été indiqué que la Commission européenne souhaite un fléchage thématique plus important sur les priorités, notamment dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Ces objectifs thématiques doivent être mis en cohérence avec une approche territoriale misant sur le développement local. En effet, M. Peyrony a repris le thème de l'importance des résultats, souligné par M. Wójcik. Les objectifs des FMP sont, selon M. Wójcik, de renforcer la cohésion territoriale et d'augmenter la connaissance des acteurs, ainsi que de mettre l'accent sur des résultats concrets. M. Peyrony a avancé l'idée qu'il faudrait définir des indicateurs pour une plus grande transparence des résultats.

M. Peyrony a demandé à Mme Sadravetz quels sont les objectifs de son FMP et s'ils sont atteints. Il a également demandé si un fléchage thématique plus important est pertinent, selon elle. Mme Sadravetz a mis en avant le fait que le but des FMP est de renforcer les régions et de favoriser les échanges transfrontaliers, en gommant les inégalités entre les territoires. Elle a également souligné l'importance de la confiance et de la connaissance de l'autre pour l'élaboration de microprojets, et a par ailleurs fait remarquer que les FMP permettent de préparer des collaborations plus durables et importantes à l'avenir. Concernant la question de la concentration thématique, Mme Sadravetz a souligné que cela sera difficile à mettre en pratique dans le cadre des microprojets, car cela suppose que certains acteurs importants doivent être écartés.

M. Peyrony s'est alors tourné vers Mme Heller pour lui demander quelles devraient être les mesures à réaliser après 2013. Mme Heller a confirmé que l'IBK veut continuer à développer les FMP sur son territoire et a avancé qu'elle aimerait conserver la très large palette thématique des microprojets réalisés sur le territoire de l'IBK. Le niveau citoyen complète et encadre l'échange au niveau administratif. Elle a préconisé un rapprochement des FMP vers le citoyen et a souligné les différences de mentalité et de compréhension, notamment avec la Suisse, que les FMP pourraient aider à résorber. Elle s'est également positionné contre une concentration thématique excessive. L'organisation de manifestations ponctuelles pour mettre l'accent sur l'un ou l'autre thème serait selon Mme Heller possible, mais sans diminuer la largeur de la palette thématique en vigueur sur le territoire de l'IBK.

M. Peyrony a demandé à Mme Maclot si les FMP sont référés plutôt à la Grande Région dans son ensemble, ou si on les retrouve de manière plus localisée à l'intérieur du territoire. Il a également demandé comment Mme Maclot pensait mettre les FMP au service de la cohésion territoriale de la Grande Région. Mme Maclot a déclaré qu'il a tout de suite été décidé que les FMP seraient organisés à l'échelle de la Grande Région, avec des projets structurants et sans scinder. Cela fonctionne bien, même si les projets bilingues fonctionnent relativement moins facilement. La langue n'est pas une barrière pour autant, du fait que beaucoup d'acteurs sont plurilingues. Mme Maclot a affirmé que la volonté de développer les microprojets perdurera dans la Grande Région, sans forcément chercher à

se limiter dans les thèmes. Elle a d'ailleurs déploré le fait que l'environnement ne fasse pas partie des thèmes des fonds de microprojets, car elle a reçu plusieurs demandes allant dans ce sens.

M. Peyrony a demandé à M. Wójcik s'il fallait passer à des projets plus structurants le long des frontières, où la coopération transfrontalière est la plus ancienne, parfois jusqu'à 40 ans. Il voulait également savoir si les FMP pourront être soutenus de la même manière à l'avenir. M. Wójcik a commencé par souligner la liberté accordée aux fonds de microprojets dans le projet de cadre législatif, de par le fait qu'ils n'y sont pas mentionnés. Cela suppose qu'il y ait une grande liberté de choix pour les FMP, à condition que l'objectif thématique 11 soit inscrit dans les futurs programmes opérationnels. Cette liberté doit être source d'une coopération fructueuse et d'une véritable liberté d'idées. Il a néanmoins souligné que pour que les projets aboutissent, une sélection est nécessaire. Les fonds doivent servir à résoudre certains problèmes récurrents sur certaines frontières, comme la connaissance de la langue de l'autre, ou de sa culture. M. Wójcik a proposé en ce sens l'idée de la création de crèches bilingues dans les zones transfrontalières. Par ailleurs, il a mis en avant la nécessité d'une plus grande synergie entre les différentes régions, par exemple au niveau des transports. Il a fini en soulignant que le programme de FMP peut réellement créer une valeur ajoutée à tout cela.



M. Peyrony s'est alors tourné vers M. Köhler pour lui demander un bilan du programme PAMINA 21, et les perspectives d'un tel projet dans le Rhin supérieur. M. Köhler a commencé par constater que dans le cas de l'IBK, par exemple, les coûts administratifs représentent 33% des coûts totaux, ce qui est beaucoup. Il faut donc réfléchir à ce que ces projets de FMP apportent réellement à un territoire, sans pour autant mettre en cause la nécessité d'un tel outil de financement. M. Köhler a précisé que les gens ont besoin d'un accompagnement, d'une aide, mais s'est demandé s'il est justifié que les coûts administratifs soient si importants. Un autre aspect qu'il a abordé est celui de l'importance plus marquée des résultats à l'avenir. Lorsque l'on travaille sur des projets qui sont de type similaire, cela semble relativement facile à mettre en place et apporte quelque chose. Les projets dans le Rhin supérieur sont par contre très variés, et cela vaut d'autant plus pour les FMP. Il est donc très difficile de définir des indicateurs appropriés. Un troisième point soulevé a été celui de la complexité des procédures et de la multiplicité des acteurs qui rendent la gestion des FMP difficile. On pourrait s'intéresser aux raisons de cette complexité, par exemple le fait que les fonds structurels aient été

conçus à l'origine pour le financement de grands projets d'infrastructures. Il ne revient pas qu'à la Commission européenne de s'occuper de cette complexité et de mener à bien ces projets. Chacun à son niveau doit se demander s'il a bien utilisé sa marge de manœuvre pour faciliter les démarches. Une dernière idée pour l'avenir serait de ne plus faire la même erreur que constamment par le passé, à savoir essayer de caser dans les fonds structurels et la politique régionale certaines choses qui n'ont plus rien à y faire, selon M. Köhler. Celui-ci s'est dit convaincu que les rencontres entre citoyens concernent bien la politique régionale et la politique de cohésion, mais pas que les fonds structurels soient l'outil le mieux adapté pour les financer.

M. Offele a pris la parole et a souligné ce qui a été mis en avant par M. Köhler. D'un côté, il est très difficile de mesurer les résultats des microprojets, et de l'autre côté, il y a trop de demandes à chaque échelon, car chacun essaye de se protéger en cas de contrôle. Le but est que les individus se rencontrent et apprennent à se connaître, aussi dans leurs différences. C'est cela que les FMP veulent encourager. M. Offele a proposé qu'il soit réellement énoncé que les FMP ne sont pas concernés par la concentration sur des objectifs thématiques, et a également émis l'idée qu'un fonds avec très peu voire quasiment pas de bureaucratie soit créé, dans le cadre duquel l'organisation réussie d'une manifestation devrait être suffisant comme résultat.

M. Wójcik a répondu à la proposition de M. Offele. La création d'un nouveau fonds semble impossible, car les discussions et les décisions prises pour la période de programmation 2014-2020 sont déjà trop avancées. On peut aussi se demander si la création d'un fonds serait utile. Premièrement, les FMP sont un outil à la collaboration, pas un but en eux-mêmes. Deuxièmement, le but de la coopération transfrontalière est de faire que les acteurs collaborent pour résoudre des problèmes communs ou achever un potentiel inutilisé. Les fonds doivent servir à atteindre des buts définis, sinon il n'est pas justifié d'utiliser autant d'argent. Concernant la mesure des résultats, le système est boiteux, selon M. Wójcik. Produire des résultats chiffrés est possible, mais il est quasiment impossible de les interpréter.



M. Krebs (Euregio Deutschland-Niederlanden) a ensuite pris la parole. Il a souligné que la mesure des résultats n'est parfois possible qu'après plusieurs années, voire plusieurs décennies (exemples de l'implantation réussie de la langue néerlandaise en Allemagne voisine, et de la coopération transfrontalière des pompiers). Il est très difficile de trouver des indicateurs pour faire un rapport des résultats de façon précise à la Commission.

M. Offele a souhaité souligner que le fait même de travailler ensemble et de collaborer est utile et constitue une base pour l'avenir. Il a proposé de créer la possibilité pour des associations locales de recevoir une certaine somme par année, qui serait dédiée à l'organisation de projets, plutôt que de traiter chaque projet séparément. Cela permettrait de diminuer la charge bureaucratique et de favoriser la motivation des acteurs à trouver de nouvelles idées de projets.

M. Peyrony a rendu la parole aux intervenants de la table-ronde pour la conclusion de ces discussions. Mme Sadravetz a encore souligné ce que M. Krebs a avancé, le délai entre l'action et la possibilité d'en mesurer les résultats pouvant être relativement long. Pour Mme Sadravetz, chaque rencontre doit être organisée en rapport à un thème défini à l'avance. Elle a donné l'exemple d'un microprojet transfrontalier sur l'intégration de migrants pour illustrer que la rencontre en elle n'est pas un indicateur suffisant, mais que ce sont les contenus d'un projet qui doivent être pris en compte pour évaluer les résultats. Selon elle, les FMP jouent un rôle important pour l'image de l'Europe au sein des populations. Mme Sadravetz a également précisé qu'une marge de manœuvre assez large doit être gardée, pour ne pas cantonner les rencontres à certains domaines uniquement. Mme Heller a soutenu ce qui a été avancé par Mme Sadravetz. Mme Maclot a rappelé qu'en ce qui concerne la Grande Région, le FMP est destiné à un projet ponctuel, ce qui facilite la mesure des résultats à l'aide d'indicateurs choisis et réfléchis. D'après elle, la plus-value transfrontalière, la cohésion générée et la réalisation en commun sont mesurables. M. Peyrony a souligné l'importance d'une discussion entre les programmes et la Commission européenne, concernant la notion des résultats à long terme. M. Köhler a conclu sur le thème des contrôles. Il a indiqué que les fonds engagés dans le Rhin supérieur pour les quatre FMP correspondent à environ 1.5 millions d'euros, ce qui n'est pas négligeable. En outre, le risque d'erreur dans la réalisation financière des microprojets est élevé, ce qui justifie une certaine rigueur de contrôle. M. Köhler a mentionné le fait qu'un financement sur la base de barèmes standard de coûts unitaires et de montants forfaitaires pourrait représenter une solution à cette problématique. Il a également affirmé que les microprojets pourraient à l'avenir concerner des projets autres que les rencontres de citoyens. La stratégie de développement local constitue une approche qui réunit tous les aspects. M. Wójcik a insisté sur l'importance du fait qu'il faut pouvoir savoir dans quel but l'argent des FMP est utilisé. Une certaine plus-value doit être atteinte, sinon l'argent européen n'est pas nécessaire. C'est pour cela qu'il faut définir les objectifs pour 2020 ou 2022 et les indicateurs y afférent. Concernant la simplification des procédures, M. Wójcik a préconisé l'utilisation de forfaits, ce qui permettrait de diminuer la charge bureaucratique. On peut finalement se poser la question de savoir si les FMP sont vraiment nécessaires pour la coopération transfrontalière, ou si celle-ci ne pourrait pas exister sans cet outil de financement. M. Krebs a évoqué encore une fois le sujet des montants forfaitaires. Plusieurs avantages existent, mais ils sont parfois détruits par des audits trop stricts. Il a eu l'impression que la Commission laisse les structures seules avec les exigences des contrôleurs indépendants, sans leur fournir l'appui nécessaire.

M. Peyrony a tiré une conclusion positive des discussions qui ont eu lieu, tant sur le plan technique que politique. Il a affirmé qu'il fallait continuer, tout en travaillant sur la définition des objectifs. M. Harster a conclu en remerciant tous les participants et intervenants et en annonçant les ateliers du lendemain.

5 ATELIERS

Comme peu de participants s'étaient inscrits à l'atelier n° II et que quelques-uns de ces participants ont finalement assisté à l'atelier n° III, les deux ateliers (I+II) ont été mis en commun.

5.1 ATELIER I: LA COOPERATION AVEC LES PORTEURS DE PROJET – PROBLEMATIQUES ET ELEMENTS DE REPONSES DANS LE CONTEXTE DE LA SENSIBILISATION ET DE LA MOTIVATION DES ACTEURS

Monsieur Frédéric Siebenhaar Rapporteur: Madame Michaela Jarmer

Comme les fonds de microprojets (FMP) s'adressent en premier lieu à de petites structures (associations, écoles, communes), avec peu ou pas d'expérience avec INTERREG et la gestion de fonds FEDER, il est tout d'abord nécessaire de déterminer quels instruments sont pertinents dans ce domaine, afin de sensibiliser les partenaires de projet vis-à-vis des critères d'éligibilité et, parallèlement, de les motiver. Pour ce faire, la méthode Metaplan avec le système des coordonnées a été utilisé : l'axe x représente le degré de la motivation et l'axe y le degré de la sensibilisation.

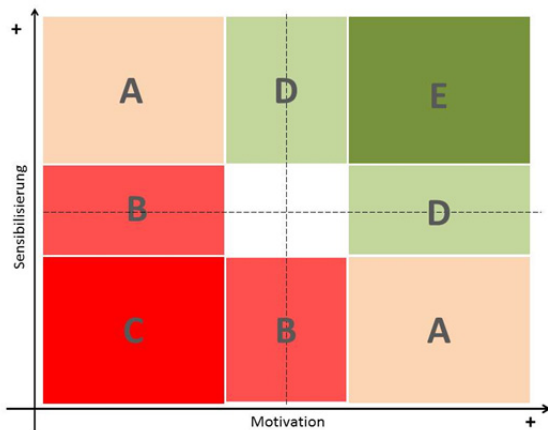
Dans un premier temps, il a été noté que la nature des FMP (porteurs de projet petits et/ ou inexpérimentés, peu de „man power“) amène à un taux d'erreur plus important que ce qui est le cas pour les grands projets INTERREG. C'est pour cette raison que les FMP sont contrôlés plus sévèrement dans beaucoup d'espaces de programmation. D'autre part, les FMP constituent pour les structures responsables une excellente possibilité d'initier et d'orienter des projets et ainsi de façonner les espaces aux frontières.

Finalement, chaque participant au séminaire a été incité à écrire sur des cartes des méthodes et des instruments de son FMP et à expliquer brièvement ses notes. Les cartes ont été accrochées, discutées et insérées dans le système de coordonnées. Le tableau une fois terminé a donné l'image suivante.



III. 1 : Metaplan „Motivation et sensibilisation des partenaires du projet“

A l'aide de l'illustration de l'ensemble des regroupements thématiques, le Metaplan peut être simplifié et représenté de manière schématique.



III. 2: Graphique „Metaplan regroupements thématiques“

Les champs vont de „sensibilise et motive peu, voire démotive“ (A) en passant par „sensibilise peu ou pas et motive peu ou démotive“ (C) jusqu’à „sensibilise et motive“ (E). Le champ D avec huit contributions au total tout comme le champ A avec quatre contributions constituent les faisceaux de contributions les plus importants. Le plus petit regroupement thématique de contributions est le C (une seule contribution).

Ci-dessous une vue d'ensemble des contributions, les doublons ont été résumés en substance.

A: Informations par courriels standardisés, interventions dans le cadre de conférences, demandes de financement : brefs, concis et compréhensibles, aide pour remplir les formulaires de demande.

B: Guide pour la communication et pour la mise en œuvre financière du projet, création d'un rapport du projet (évaluation), calculateur automatique des frais de personnel.

C: Formulaires/fiches d'information sur les règles et les obligations.

D: Réunion « Kick-off » pour le lancement du projet, plan de travail conçu en coopération avec les partenaires du projet, entretiens de conseil individuels et collectifs, check-list pour les partenaires du projet, utilisation ciblée des multiplicateurs, mise en valeur de projets exemplaires, principe du contrôle par deux personnes différentes, lettre d'information avec des interlocuteurs concrets.

E: Contrôles „informels“, réunions d'information ciblées (également sur plusieurs programmes), contrôles sur place et visites sur le terrain.

Champ laissé blanc: Mise à disposition de roll-ups avec les éléments importants en matière de communication, formulaires et guides clairs, maquettes de l'indication du financement européen.

Il est bien visible que le contact individuel et le conseil, tout comme une certaine « pression liée au contrôle » sont le plus efficace, tandis que les échanges standardisés et la transmission de règlements et de règles n'aboutissent pas toujours aux résultats souhaités. Bien qu'il s'agisse souvent dans les contributions A, B et C, de points qui doivent être absolument respectés et vérifiés en cas de contrôle par l'autorité de gestion ou l'autorité nationale de contrôle, ce sont d'autres instruments et démarches qui ont une plus grande importance dans la pratique des FMP.

L'importance des règlements écrits et de leur transmission n'a pas été remise en cause par les participants, néanmoins ces derniers peuvent seulement avoir un impact sensibilisant s'ils sont lus et respectés par les partenaires de projet dans les faits – ce qui n'est pas toujours le cas. En outre, trop de règlements peuvent induire les partenaires de projet (la plupart du temps inexpérimentés) à la confusion, les frustrer, et finalement les démotiver. Dans ce cadre, les actions complémentaires menées par les administrations des FMP sont d'une grande importance. Celles-ci peuvent motiver les bénéficiaires par un contact direct et grâce à des astuces pratiques, et en même temps les rendre attentifs de manière ciblée aux problématiques et aux „embûches“, lesquelles ne sont pas toujours connues, malgré la lecture des fiches d'information et des guides. Une check-list avec des questions concrètes (dans l'idéal, conçue en partenariat avec le contrôle de premier niveau), ainsi que des contrôles informels et formalisés peuvent également contribuer à réduire le taux d'erreur. De la même manière, une bonne démarche est l'envoi ou la distribution d'un CD avec toutes les informations, formulaires et documents nécessaires à une mise en œuvre réussie du projet.

Au milieu du système de coordonnées se trouvent les documents qui sont produits par le porteur et mis à disposition du bénéficiaire, notamment dans le domaine de la communication et des indications sur le financement européen. Ces dernières sont, sous réserve qu'elles soient utilisées correctement, très importantes pour le respect du règlement européen en matière de communication et assurent ainsi le versement des fonds. L'impact dans les domaines « sensibilisation » et « motivation » est cependant difficile à évaluer et dépend de chacun des partenaires du projet. Cela explique son classement neutre sur le tableau. Des conséquences négatives peuvent être exclues.

Il a été unanimement affirmé que les administrations FMP doivent procéder de manière très réfléchie à leur octroi d'aides pratiques, puisqu'il existe un risque que le bénéficiaire ne se consacre pas assez aux critères d'éligibilité et aux autres consignes et que, de ce fait, les projets doivent faire face, à un moment ultérieur, à des (grosses) difficultés. En outre, la répartition interne des tâches joue dans ce cadre un rôle important. Un chargé de mission FMP ne peut pas contrôler consciencieusement une demande de financement qu'il a remplie quasiment lui-même. De telles configurations doivent ainsi être évitées. Il s'agit d'établir un équilibre entre les aides pratiques données et la « distance de contrôle » nécessaire, à manier avec habileté, en raison des réalités liées aux fonds de microprojets. Les démarches, ainsi que les instruments présentés dans le système de coordination, peuvent ainsi offrir un fondement excellent, même s'ils ne sont pas mis en œuvre dans leur totalité par tous les représentants des fonds de microprojets présents lors du séminaire.

Les instruments comme Facebook, Twitter ou des groupes de discussion dans d'autres réseaux sociaux basés sur le web 2.0 n'ont pas été ajoutés dans le système de coordonnées, car les discussions qui y voient le jour peuvent rapidement acquérir une dynamique – aussi bien positive que négative. Il a ainsi été impossible de les ordonner à l'un ou l'autre faisceau d'idées. De nombreux participants souhaitent malgré tout utiliser le web 2.0 pour leur FMP ou le font déjà, puisque cela peut permettre de marquer des points en termes de proximité avec les citoyens.

5.2 ATELIER II : COMMENT RENDRE UNE DEMANDE EFFICIENTE DANS LE CADRE DES REGLES APPLIQUEES PAR LE PROGRAMME OPERATIONNEL ? – UNE COMPARAISON INTERNATIONALE DES ADMINISTRATIONS EN CHARGE DES FONDS DE MICROPROJETS

Monsieur Frédéric Siebenhaar

Rapporteur: Madame Michaela Jarmer

Etant donné que le traitement des fonds de microprojets n'est pas identique le long des frontières européennes, et que les expériences de part et d'autre sont très différentes, il convient de comparer à l'échelle européenne les avantages et les inconvénients majeurs d'un fonds de microprojets.

Quels sont les relations entre le service financier, le bénéficiaire final, le service de contrôle et l'autorité de gestion ? Comment aboutir à un traitement rapide des demandes de versements ?



Dans un premier temps, les participants de l'atelier se sont consacrés à la **problématique du financement des microprojets et du versement des fonds FEDER**. A quel moment doit intervenir le versement ? Est-ce qu'un préfinancement par les administrations de fonds de microprojet est faisable et judicieux ? Est-ce que l'éligibilité des dépenses est identique partout ?

Pour certaines structures, le préfinancement de fonds FEDER déjà certifiés est souvent difficile, car les fonds propres ne sont pas assez élevés, et le danger que l'autorité de paiement revoie à la baisse les dépenses éligibles persiste. En plus de cela se pose l'importante question des responsabilités. Un préfinancement dès le début du projet, uniquement sur la base des dépenses prévisionnelles, s'avère être encore plus risqué, puisqu'outre la problématique de l'éligibilité des dépenses, le non-paiement de la part des partenaires du projet est également possible. La démarche retenue dépend de plusieurs facteurs : hauteur du taux de financement et de la subvention totale, système de contrôle, groupe cible, etc. C'est ainsi que la région entre le Danemark du Sud et le Schleswig (Allemagne du Nord) a fait de bonnes expériences avec un préfinancement de 50% des dépenses prévues, alors que pour des espaces de coopération comme l'EURODISTRICT REGIO PAMINA ou l'EUREGIO EGRENSIS, un tel procédé ne semble pas être adapté. Reste le problème de l'éligibilité, puisque cette dernière est souvent perçue différemment entre les administrations des fonds de microprojets, le service de

contrôle de premier niveau, l'autorité de gestion et les structures de contrôle nationales. C'est ainsi que les porteurs de projets et l'administration des fonds de microprojets peuvent subitement être confrontés à un manque de fonds FEDER, alors que cela n'était pas prévisible. Des objectifs nationaux divers ainsi qu'une large marge de manœuvre dans l'interprétation de l'éligibilité contribuent à cette situation. Des directives plus claires et plus uniformes sont nécessaires.

Un grand problème pour certains fonds de microprojets est la durée conséquente entre le moment de la demande de versement auprès de l'autorité de gestion et le versement des fonds FEDER. Pour les participants de l'atelier, cette période est généralement de trois à six mois („au pire des cas“) et même jusqu'à 18 mois (EURODISTRICT REGIO PAMINA). Force est de constater qu'entre les différents fonds de microprojets, la période de remboursement des fonds FEDER est très variable. Cela s'explique entre autre par le fait que pour certains fonds de microprojets, les contrôles déjà effectués par le service de contrôle de premier niveau sont systématiquement refaits par l'autorité de gestion, et non pas par échantillon. Cela s'accompagne d'un effort logistique et temporel conséquent, ayant un impact négatif sur la durée de traitement des demandes de versement. Il s'agit d'un problème de fond, qui devra absolument être réglé pour la future période de programmation, puisqu'il n'est pas seulement en contradiction avec le dégagement d'office mais, en plus, tend à une mauvaise réputation de toutes les structures impliquées dans le domaine. De tels problèmes menacent les projets transfrontaliers.

De plus a été abordé la **problématique du manque d'échange d'informations entre les administrations des fonds de microprojets et les autorités de programme, ainsi que de l'absence de soutien au niveau technique**. Les participants de l'atelier étaient d'avis que la circulation de l'information n'est pas optimale entre les différentes instances. Les autorités de programme font rarement le premier pas ; en général elles attendent une sollicitation. L'échange d'information n'est pas une évidence, il n'y a pas d'automatisme. Bien que les fonds de microprojets soient bien vus politiquement, certaines administrations de fonds de microprojets ont l'impression que le soutien au niveau technique est souvent ressenti comme une obligation pénible. La manière de fonctionner d'un fonds de microprojets n'est souvent pas connue dans toute son étendue. Par conséquent, il est utile pour les fonds de microprojets de se rencontrer et d'échanger en réseau, constat fait grâce à la forte participation à ce séminaire. Dans ce contexte, une alternative pourrait être une réunion d'information ou une réunion des directeurs, ce qui est actuellement le cas à la frontière bavaroise-autrichienne (Euregio Inntal). Une possibilité complémentaire serait la création d'un guichet européen auprès d'une instance existante, comme par exemple INTERACT. Ce guichet pourrait organiser des séminaires d'information et faire du lobbying pour les fonds de microprojets auprès de la Commission européenne.

Les fonds de microprojets doivent évidemment continuer de travailler eux-mêmes sur plusieurs points, mais les problématiques du manque d'information et de l'absence de soutien doivent également être traitées par des instances ayant le pouvoir de changer la situation. L'envoi des documents du séminaire aux structures ayant de bons contacts avec les instances nationales et européennes est, dans ce contexte et à la période actuelle, l'objectif estimé être prioritaire.

Enfin, les participants de l'atelier ont discuté des **mesures ayant déjà été soutenues par leurs fonds**. L'attention s'est principalement portée sur des **cas spécifiques**, tel que des projets réalisés à plusieurs reprises, ou encore des projets de formation transfrontalière pour des groupes spécifiques. Il a été clairement constaté que la pratique est très diverse. Ainsi, certains fonds de microprojets financent des mesures à caractère répétitif, à condition qu'elles créent une bonne base de coopération, et qu'elles soient au moins modifiées partiellement. Cela est souvent conditionné au fait qu'un bon projet dépend aussi de la personne qui le met en œuvre. Des différences semblables ont été constatées dans le domaine du traitement des projets de formation. Pour certains fonds de microprojets, il est tout à fait normal de financer de telles mesures, alors qu'il est interdit par les autorités de gestion pour d'autres. Dans ce contexte se pose notamment la question des indicateurs les plus judicieux et non du sens d'une telle mesure transfrontalière. Les indicateurs utilisés pour une classique rencontre des citoyens n'ont, dans ce cas, que peu de signification, puisqu'ils sont plus axés sur l'aspect quantitatif que qualitatif. Or, la qualité de la rencontre et des échanges lors de formations ou lors de séminaires est le plus souvent à considérer comme très élevé. Il serait souhaitable qu'à l'avenir, les formations transfrontalières soient éligibles pour tous les fonds de microprojets, étant donné qu'elles peuvent fortement contribuer à l'intégration des territoires transfrontaliers.

Pour un meilleur échange d'informations et pour la génération de nouvelles idées, il a été proposé qu'une plate-forme Internet commune soit créée, avec un aperçu de tous les projets déjà financés. Cette mission a été confiée à l'EURODISTRICT REGIO PAMINA.

Les résultats de l'atelier ont ensuite été présentés en plénière. Les constatations et les objectifs ont été approuvés par tous. L'échange, qui a eu lieu dans le cadre du séminaire, doit, selon l'avis de tous les participants, être poursuivi.



5.3 ATELIER III : LES FONDS DE MICROPROJETS : UN INSTRUMENT DE LA POLITIQUE EUROPEENNE PROCHE DES CITOYENS – CHAMP D’ACTION ET PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE PROGRAMMATION

Monsieur Patrice Harster

Rapporteur: Madame Anne-Laure Maclot

Les fonds de microprojets ne sont pas une mesure spécifique prévue par les règlements européens, mais malgré tout, de nombreuses autorités de gestion des programmes INTERREG ont adopté ce dispositif. Plus connus sous le terme de programme *People-to-People*, basés sur la rencontre des citoyens, les actuels fonds de microprojets essaient de valoriser les projets de proximité qui touchent directement les citoyens. Bien que disposant du même règlement que les fonds structurels, les applications varient beaucoup en fonction du rôle et de l’implication des autorités de contrôles, de l’implication des autorités de gestion, voire de la volonté politique locale.

Il est prévu d’analyser les expériences existantes et d’étudier le cas échéant les changements qu’il faudra opérer à l’avenir, dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds structurels 2013+. La commission européenne et les autorités nationales reconnaissent et soutiennent plus souvent les « macro-régions » que les petits territoires de coopération, pour lesquels la proximité est un élément important pour le rapprochement des peuples et le traitement des problèmes liés à la frontière.

Pour le déroulement de l’atelier, on a utilisé la méthode Metaplan, qui assure une restitution collective d’une réflexion, tout en permettant à chacun de participer individuellement.

Dans cette optique, l’atelier a été divisé en deux temps. Premièrement a eu lieu un échange sur les aspects positifs et les aspects négatifs des fonds de microprojets, à savoir ce qui marche bien et ce qui marche moins bien. Puis dans un second temps a été effectuée une réflexion sur des changements à apporter, et sur des propositions en vue de la future période de programmation.

Parmi les points positifs qui ont été évoqués, il a été énoncé à plusieurs reprises que les fonds de microprojets permettent à l’Europe de se rapprocher du citoyen, et à ces derniers, à travers la coopération, d’éprouver un sentiment d’appartenance à un espace commun. Malgré leur petite dimension, les microprojets permettent un effet de levier important en intensifiant la coopération. Les initiateurs de microprojets sont souvent par la suite des porteurs de projets plus importants.

En assurant la rencontre des citoyens, les FMP soutiennent la promotion du bilinguisme et instaurent progressivement un sentiment de confiance réciproque. Ils stimulent la créativité au niveau des actions proposées et permettent ainsi le financement d’actions nécessaires pour les régions, qui n’auraient pas été soutenues par ailleurs. Ils impulsent un échange d’expériences manifeste entre les opérateurs, ce qui encourage également le financement de projets non conventionnels.

Le fait qu’il n’y ait pas de restriction au sein des thèmes est très apprécié, car cela laisse une grande liberté dans l’élaboration de projets. Enfin, l’effet marketing est assez important, ce qui permet de faire connaître l’Europe aux citoyens à travers des actions qui leur sont destinées.

Les aspects négatifs concernent principalement la bureaucratie écrasante imposée aux microprojets. Comme les FMP bénéficient de fonds structurels, à savoir les FEDER, les mêmes règles s'appliquent. À ce niveau, on ne fait pas de distinction entre un grand projet d'infrastructure et un microprojet. La difficulté à monter un dossier est réelle pour les opérateurs et bien souvent, ils n'y parviendraient pas sans un soutien suivi de la part des animateurs du FMP. Le guide des bénéficiaires (lorsqu'il y en a un) et l'application des règles administratives pour les marchés publics (comme par exemple la règle des trois devis) sont jugés trop compliqués, et les contrôles trop nombreux. Les associations de droit privé, dont les financements sont assurés par des fonds publics, ne comprennent pas toujours ces règles, et la différence à faire entre public et privé. Très souvent les petites communes ne sont pas au courant de tous ces dispositifs. Les critères sont parfois mal compris ou bien restrictifs. Par ailleurs, la restitution des résultats se révèle compliquée, tout comme la mesure des effets atteints.

Le caractère de durabilité n'est pas assez pris en compte dans les microprojets. En effet, les projets sont souvent concentrés sur une période fixée et ne sont pas pérennes. Par exemple, lorsqu'une association organise une manifestation annuelle, elle a beaucoup de mal à poursuivre l'événement en innovant à chaque fois. Le fait de refaire une manifestation sur un sujet identique est déjà un exploit.



Il est observé que les organes qui décident ou non de l'éligibilité d'un projet sont souvent motivés par des intérêts personnels. La période de réalisation d'un microprojet, fixée à 12 ou 18 mois selon les espaces frontaliers, peut finalement s'avérer trop courte.

Pour certains territoires, l'aspect non éligible des frais de personnel empêche l'implication de certains professionnels dans le projet, notamment dans le domaine de la culture.

Enfin, le FMP de la Grande Région a été évoqué. La Grande Région est un territoire très vaste, associant un nombre important de structures issues de quatre Etats différents. De ce fait, le choix a été fait de centraliser le FMP au niveau de l'autorité de gestion du programme. Entre temps, il s'avère qu'une gestion plus décentralisée et plus proche du citoyen serait plus efficace, comme cela

est le cas dans d'autres programmes, avec la mise en place de plusieurs FMP par territoire ou par zone frontalière.

En résumé, la bureaucratie reste trop importante. Elle n'est cependant pas imposée par la Commission européenne et le règlement sur les fonds structurels, mais plutôt par les échelons nationaux, voire régionaux, et notamment par les organes de contrôles et de validation des programmes.

Par rapport à ce fait dominant, Marcin Wójcik s'interroge sur l'utilisation des instruments existants au niveau européen, notamment pour les taux forfaitaires. Seulement deux personnes présentes semblent utiliser cette pratique, ce qui est très faible. Cette pratique est très méconnue et semble assez restrictive, souvent limitée aux frais de personnel. Les FMP pratiquent plus souvent la méthode des barèmes, à savoir un plafond maximum pour l'éligibilité des dépenses.

Dans un deuxième temps de la réflexion, les participants à l'atelier ont suggéré des idées de changements à opérer et fait des propositions pour la prochaine période de programmation.

Les **idées de changement** sont moins générales et concernent des aspects particuliers de chaque programme.

Il serait par exemple souhaitable de communiquer davantage sur les fonds de microprojets vers l'extérieur. L'information doit également parvenir aux opérateurs, notamment en ce qui concerne les règles forfaitaires.

Il faudrait réduire les coûts du contrôle en externe au minimum, et réduire la bureaucratie de l'autorité de gestion au maximum. Tous les participants sont d'accord pour revendiquer plus de souplesse dans le fonctionnement et pour réduire les millefeuilles administratifs, y compris au niveau de la Commission européenne. Pour être plus efficace, il faudrait autoriser des avances aux petits opérateurs et conférer la gestion d'un fonds de microprojets à des structures plus proches du citoyen. Enfin, la volonté d'obliger les opérateurs à financer leur projet en partie sur fonds propres a été évoquée.

Les **propositions en vue de la prochaine période de programmation**, plus nombreuses, consistent en des volontés générales concernant tous les programmes.

Dans un premier temps, il est proposé de différencier les microprojets basés sur les rencontres des citoyens, à savoir les projets « *people-to-people* », des microprojets plus structurants et qui devraient comporter des éléments d'investissement, ce qui faciliterait aussi la pérennité desdits projets. Par exemple, la culture, qui est rarement comprise dans les mesures « *people-to-people* » devrait y être intégrée.

Plusieurs propositions de simplification ont ensuite été évoquées :

- édicter une règle commune pour la prise en compte du bénévolat ;
- introduire la notion de forfait (mesure encouragée par la Commission européenne) ;
- diminuer ou assouplir les contrôles ;
- permettre une avance de fonds avant la fin du projet.

Ensuite, la durabilité pourrait être généralisée et la mixité des opérateurs (grandes et petites structures) encouragée. Les participants ont aussi proposé que l'autorité de gestion du programme devienne plus indépendante, et que le Secrétariat Technique Commun ne soit plus chargé des contrôles des microprojets lorsque c'est le cas. Pour rendre la mise en place de FMP plus efficace

pour la prochaine période de programmation, les participants souhaitent disposer d'une plate-forme commune rassemblant toutes les données et les expériences.

En guise de conclusion à l'atelier III, Marcin Wójcik, représentant de la DG Regio, a souligné l'importance de cette rencontre qui a permis de montrer que Bruxelles n'est pas à l'origine de toutes les difficultés. Il serait en effet possible de simplifier les procédures existant à l'échelle locale.



Les participants ont mis en évidence le fait que les structures gérant les fonds de microprojets ajoutent des règles nationales aux règles européennes pour se protéger, mais se faisant, augmentent la bureaucratie. Ces règles sont différentes sur les zones frontalières, malgré un règlement européen unique. Par ailleurs, très souvent, la responsabilité qui incombe à l'autorité qui gère le fonds de microprojets, notamment au niveau de l'instruction des demandes de concours communautaires, n'est pas déléguée par l'autorité de gestion du programme, qui est elle-même responsable vis-à-vis des autorités de contrôle et de validation du programme.

La Commission européenne ne souhaite toutefois pas imposer de règles ciblées à tous les programmes, préférant leur laisser une certaine liberté. L'idée du forfait s'est cependant imposée, notamment pour le financement des frais de personnel. Les forfaits sont à définir par les Etats, à l'aide d'une justification, et non à l'échelle européenne.

Enfin, le caractère positif de cet échange d'expériences entre les différents fonds de microprojets a été réaffirmé, aussi bien par Marcin Wójcik que par tous les participants. Une plate-forme informatique devra être créée, certainement en anglais, pour permettre aux participants de poursuivre leurs échanges.

6 BILAN DU SEMINAIRE

Un bilan plutôt positif a pu être tiré de ces deux jours de rencontres et d'échanges. Dans ce contexte, il a même été décidé d'organiser un deuxième séminaire. L'année 2012 sera d'une importance particulière, puisqu'il s'agira de préparer la prochaine période de programmation ensemble avec les instances responsables.

Le séminaire a permis de définir clairement les avantages et les problématiques des fonds de microprojets. Une communication ciblée, la sensibilisation et la motivation sont des aspects importants d'une mise en œuvre efficace d'un FMP. Ceci ne doit cependant pas seulement survenir du haut vers le bas, mais le flux d'information doit aussi être assuré du bas vers le haut. Dans ce cadre, tous les acteurs doivent être impliqués, à commencer par l'échelle locale, jusqu'à la DG Regio, en passant par le niveau régional et national.

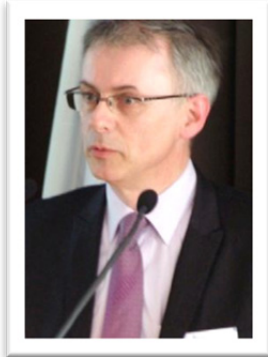
Un point important, maintes fois souligné par l'ensemble des participants, est la nécessité de simplifier les procédures. Toutefois, il convient pour cela de trouver le bon équilibre, le juste milieu. Cela n'est pas une tâche facile. Par exemple, un règlement communautaire ne peut être ni trop restrictif ni trop détaillé, puisque les autorités nationales ont besoin d'une certaine marge de manœuvre. D'un autre côté, on exige souvent des indications concrètes et détaillées, afin de pouvoir mettre en œuvre le travail local sur une base sûre. Dans ce cadre, un équilibre devrait être trouvé entre le savoir-faire local des FMP et le savoir-faire de la Commission européenne. Enfin, les deux côtés pourraient en profiter. Il sera de la responsabilité des FMP de faire des propositions de simplification et de motiver en ce sens tous les acteurs impliqués. À cet égard, les FMP doivent montrer l'exemple et contribuer eux-mêmes à la simplification, même s'ils se voient confrontés à de multiples règlements et contraintes. Ils doivent être créatifs et utiliser leurs expériences communes, en échangeant entre eux.

Cet échange d'expériences doit être poursuivi et sa base élargie. Ainsi, une meilleure coordination et un travail plus efficace pourront être assurés à l'avenir. Dans un premier temps, la collaboration peut avoir lieu sur une plateforme plus petite, à l'instar d'un échange régulier de courriers électroniques. Celui-ci permettrait par exemple d'échanger des descriptions de microprojets exemplaires pouvant servir de modèles, ou d'informer des travaux effectués à propos de la prochaine période de programmation. Dans un deuxième temps, il est envisageable de créer un site internet avec plus d'informations au sujet du programme, ou à propos d'autres thèmes intéressants. Pour des raisons pratiques, la langue de travail devra être l'anglais. C'est également au vu de l'objectif de lobbying auprès de la Commission européenne que l'ouverture d'une plateforme d'échange apparaît indispensable. La forme que celle-ci pourrait adopter n'a pas encore pu être définie à la fin du séminaire. Néanmoins, il semble probable que la Commission ainsi que la DG Regio vont soutenir une telle mesure. Enfin, dans ce contexte, il s'agit également de pouvoir anticiper les événements. C'est pourquoi les décisions et réglementations qui sont adoptées doivent être communiquées et connues préalablement.

Sur le long terme, il serait souhaitable de créer un instrument propre de subvention des microprojets, qui pourrait par exemple être rattaché à la DG Regio. La mise en œuvre de FMP dans le cadre du FEDER, avec ses dispositions, ainsi que les règles nationales et régionales, est compliqué, puisqu'il n'a pas été conçu pour ce genre de mesures. Un autre outil de financement contribuerait sûrement à la simplification.

Le séminaire a également permis de montrer clairement que le financement de microprojets sera à l'avenir possible dans le cadre de l'objectif thématique n°11 du cadre réglementaire communautaire. Il s'agit de l'unique objectif qui admette une relative grande flexibilité thématique, et qui couvre ainsi tous les domaines d'intervention d'un FMP. Du fait qu'environ 196 millions, c'est-à-dire 37% des citoyens de l'UE vivent dans les régions frontalières, on ne peut pas questionner la nécessité de microprojets le long des frontières. La coopération des citoyens ne fait pas uniquement sens d'un point de vue local, mais elle est aussi un symbole extraordinaire pour l'Union Européenne et ses citoyens. Les FMP doivent inciter la population à davantage de collaboration, sans pour autant l'écraser avec une bureaucratie débordante. Au final, l'Union Européenne et l'identification avec l'Europe ne peuvent qu'en profiter.

7 LES INTERVENANTS

**DR. PATRICE HARSTER**

Directeur Général de l'EURODISTRICT REGIO PAMINA

patrice.harster@cg67.fr
03 68 33 88 20

**KATJA HELLER**

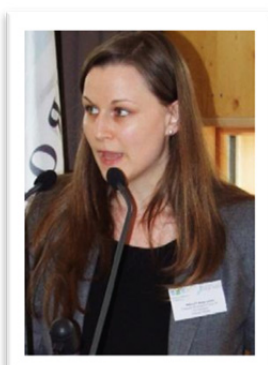
Coordinatrice du fonds de microprojets de la Conférence Internationale du Lac de Constance

heller@bodenseekonferenz.org
+ 49 (0) 7531 / 527 22

**THOMAS KÖHLER**

Responsable du programme INTERREG IV A Rhin Supérieur

thomas.koehler@region-alsace.eu
03 88 15 68 51

**ANNE-LAURE MACLOT**

Chargée de mission du fonds de microprojets de la Grande Région

anne-laure.maclot@lorraine.pref.gouv.fr
03 87 34 86 28



JEAN PEYRONY

Directeur Général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

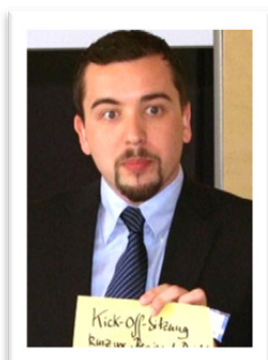
jean.peyrony@mot.asso.fr
01 55 80 56 80



ROMANA SADRAVETZ

Chargée territoriale responsable pour le fonds de microprojets Südböhmen – Oberösterreich – Niederösterreich

romana.sadravetz@rmooe.at
+43 (0) 7942 / 771 88



FRÉDÉRIC SIEBENHAAR

Chargé de mission pour le fonds de microprojets PAMINA21 de l'EURODISTRICT REGIO PAMINA

frederic.siebenhaar@cg67.fr
03 68 33 88 25



MARCIN WÓJCIK

Chargé de la coopération transfrontalière à la Commission européenne – DG Politique régionale

marcin.wojcik@ec.europa.eu
+32 (0) 2 298 7596

8 LES FINANCEURS

L'EURODISTRICT REGIO PAMINA remercie tous les financeurs qui ont permis de réaliser le séminaire d'experts par leur contribution financière :

La Région Alsace par la prise en compte de dépenses par le fonds de microprojets PAMINA21 dans le cadre du programme INTERREG IV A Rhin supérieur.



Le Land Bade-Wurtemberg par sa contribution au financement de la traduction simultanée.



Baden-Württemberg

9 ANNEXE

Fiches : Fonds de microprojets en Europe

AT, CZ:

Südböhmen-Oberösterreich-Niederösterreich

Vysocina-Niederösterreich

Südmähren-Niederösterreich

AT, IT:

Terra Raetica

AT, DE:

Euregio Salzburg-Berchtesgadener Land-Traunstein

EUREGIO Bayerischer Wald – Böhmerwald – Unterer Inn

Euregio Zugspitze – Wetterstein Karwendel

Euregio Inntal – Chiemsee – Kaisergebirge Mangfalltal

EuRegio via salina

AT, DE, LIE, CH:

Conférence Internationale du Lac de Constance

BE, DE, FR, LUX:

Grande Région / Großregion

BE, DE, NL:

Euregio Maas-Rijn / Maas-Rhein / Meuse-Rhin

CZ, DE:

EUROREGIO EGRENSIS

CZ, DE, PL:

Euroregio Neisse-Nisa-Nysa

DE, DK:

Fehmarnbelt Region

Sønderjylland-Schleswig

DE, FR:

EURODISTRICT REGIO PAMINA

Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Haut-Rhin / Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald

DE, NL:

EUREGIO Priorité I

EUREGIO Priorité II

EUREGIO Priorité III

MOZER Programm (EUREGIO)

Ems-Dollart Region

Euregio Rhein-Waal (INTERREG)

Euregio Rhein-Waal (SSK)

CZ, PL:

Euroregion Śląsk Cieszyński-Těšínské Slezko

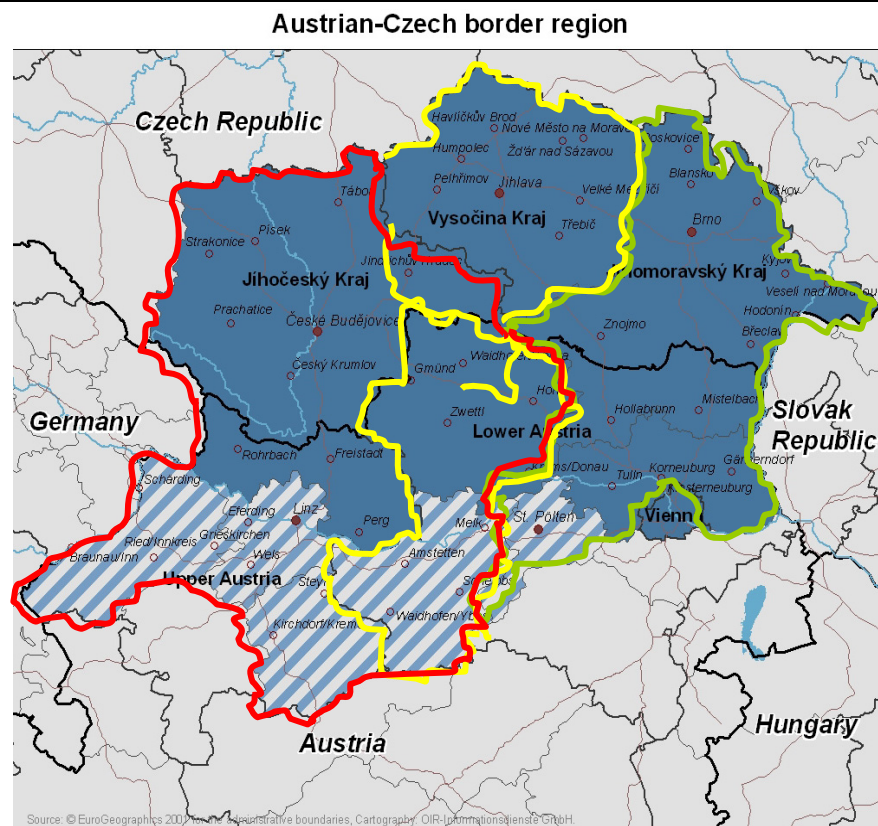
Bohême du Sud - Haute-Autriche – Basse-Autriche / Südböhmen – Oberösterreich – Niederösterreich		 <p>EUROPEAN TERRITORIAL CO-OPERATION AUSTRIA-CZECH REPUBLIC 2007-2013 Gemeinsam mehr erreichen. Společně dosáhneme více.</p>
Fonds de microprojets Bohême du Sud - Haute-Autriche – Basse-Autriche / Kleinprojektefonds Südböhmen – Oberösterreich – Niederösterreich		
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>Tourisme, culture, environnement, énergie, marché du travail, éducation-formation, coopération municipale</p> <p><i>Tourismus, Kultur, Umwelt, Energie, Arbeitsmarkt, Bildung, Gemeindekooperation</i></p>	
Groupes cibles / Zielgruppen :	<p>Associations (publiques et para-publiques), fédérations, communes, groupes de travail, organismes assurant la gestion d'écoles, musées, microrégions, groupes d'actions locaux, représentations d'intérêts</p> <p><i>Vereine (öffentlich und öffentlichnah), Verbände, Gemeinden, Arbeitsgemeinschaften, Schulerhalter, Museen, Kleinregionen, lokale Aktionsgruppen, Interessenvertretungen</i></p>	
Montant de cofinancement des microprojets/ Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	<p>20 000 € au maximum (85 % subvention FEDER au maximum en Basse-Autriche et Bohême du Sud), 17 500 € au maximum (70 % subvention FEDER au maximum en Haute-Autriche)</p> <p><i>Max. 20 000 € (max. 85 % EFRE-Förderung in NÖ und Südböhmen), max. 17 500 € (max. 70 % EFRE-Förderung in OÖ)</i></p>	
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	<p>20 mois</p> <p><i>20 Monate</i></p>	
Personne contact / Ansprechpartner:	<p>Mag. Ursula POINDL Regionalmanagement NÖ Büro Waldviertel Am Statzenberg 1 A-3910 Zwettl Tél. / Tel.: 0043 676 812 20340 ursula.poindl@rm-waldviertel.at</p>	
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	<p>Coopération territoriale européenne Autriche-République tchèque 2007-2013 <i>Europäische Territoriale Zusammenarbeit Österreich – Tschechien 2007-2013</i></p>	
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	-	
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	<p>Le fonds de microprojets Bohême du Sud – Haute-Autriche – Basse-Autriche comprend la partie nord-est de l'Autriche avec les deux régions Mühlviertel et Waldviertel ainsi que le district Bohême du Sud. Ce territoire a un caractère rural. Les régions concernées souffrent de l'émigration vers les régions centrales. C'est le rideau de fer de jadis qui pendant 40 années a vidé la zone frontalière. Le fonds de microprojets met l'accent sur des actions culturelles et touristiques, la mise en œuvre de petites mesures au niveau de l'infrastructure et sur des activités dans le domaine des énergies renouvelables.</p>	

Der Kleinprojektefonds Südböhmen-Oberösterreich-Niederösterreich umfasst den nordöstlichen Bereich Österreichs mit dem Mühl- und dem Waldviertel sowie den Kreis Südböhmen. Dieser Raum ist ländlich geprägt. Die Regionen leiden unter der Abwanderung in die Zentralräume. Der Eiserner Vorhang hat die Grenzregion ehemals über 40 Jahre entleert. Schwerpunkte des Kleinprojektefonds sind kulturelle und touristische Maßnahmen, die Umsetzung von kleinen Infrastrukturprojekten und Aktivitäten im Bereich der erneuerbaren Energien.

Contact / Kontakt : Europa Plattform Pro Waldviertel
Am Statzenberg 1
A-3910 Zwettl
info@rm-waldviertel.at

Site internet /
Internetseite : <http://kpf.rm-waldviertel.at>

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



■ Core programme area in line with article 7(1)
of the general Structural Funds regulation

▨ Extended programme area in line with article 21(1)
ERDF regulation

~ NUTS 0 border
~ NUTS 2 border
~ NUTS 3 border

Major road network
Water body



ÖIR-Informationssysteme GmbH

Rouge: Bohême du Sud – Haute-Autriche – Basse-Autriche
Jaune: Vysocina - Basse-Autriche
Vert: Moravie du Sud - Basse-Autriche
Rot : Südböhmen – Oberösterreich - Niederösterreich
Gelb: Vysocina-Niederösterreich
Grün: Südmähren-Niederösterreich

Vysocina-Basse-Autriche Vysocina-Niederösterreich	 <p>EUROPEAN TERRITORIAL CO-OPERATION AUSTRIA-CZECH REPUBLIC 2007-2013 Gemeinsam mehr erreichen. Společně dosáhneme více.</p>
Fonds de microprojets Vysocina-Basse-Autriche / Kleinprojektefonds Vysocina-Niederösterreich	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	Tourisme, culture, environnement, énergie, marché du travail, éducation, coopération municipale <i>Tourismus, Kultur, Umwelt, Energie, Arbeitsmarkt, Bildung, Gemeindekooperation</i>
Groupes cibles / Zielgruppen :	Associations (publiques et para-publiques), fédérations, communes, groupes de travail, organismes assurant la gestion d'écoles, musées, microrégions, groupes d'actions locaux, représentations d'intérêts <i>Vereine (öffentlich und öffentlichnah), Verbände, Gemeinden, Arbeitsgemeinschaften, Schulerhalter, Museen, Kleinregionen, lokale Aktionsgruppen, Interessenvertretungen</i>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	20 000 €, au maximum (85 % subvention FEDER au maximum) <i>Max. 20 000 € (max. 85 % EFRE-Förderung)</i>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	20 mois <i>20 Monate</i>
Personne contact / Ansprechpartner:	Mag. Ursula POINDL Regionalmanagement NÖ Büro Waldviertel Am Statzenberg 1 A-3910 Zwettl Tél. / Tel.: +43 2822 9025 20208 ursula.poindl@rm-waldviertel.at
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	Coopération territoriale européenne Autriche-République tchèque 2007-2013 <i>Europäische Territoriale Zusammenarbeit Österreich – Tschechien 2007-2013</i>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	-
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	Le fonds de microprojets Vysocina-Basse-Autriche comprend le Waldviertel en Basse-Autriche ainsi que le district Vysocina. Ce territoire a un caractère rural. Les régions concernées souffrent de l'émigration vers les régions centrales. C'est le rideau de fer de jadis qui pendant 40 années a vidé la zone frontalière. Le fonds de microprojets met l'accent sur des actions culturelles et touristiques, la mise en œuvre de petites mesures au niveau de l'infrastructure et sur des activités dans le domaine des énergies renouvelables.

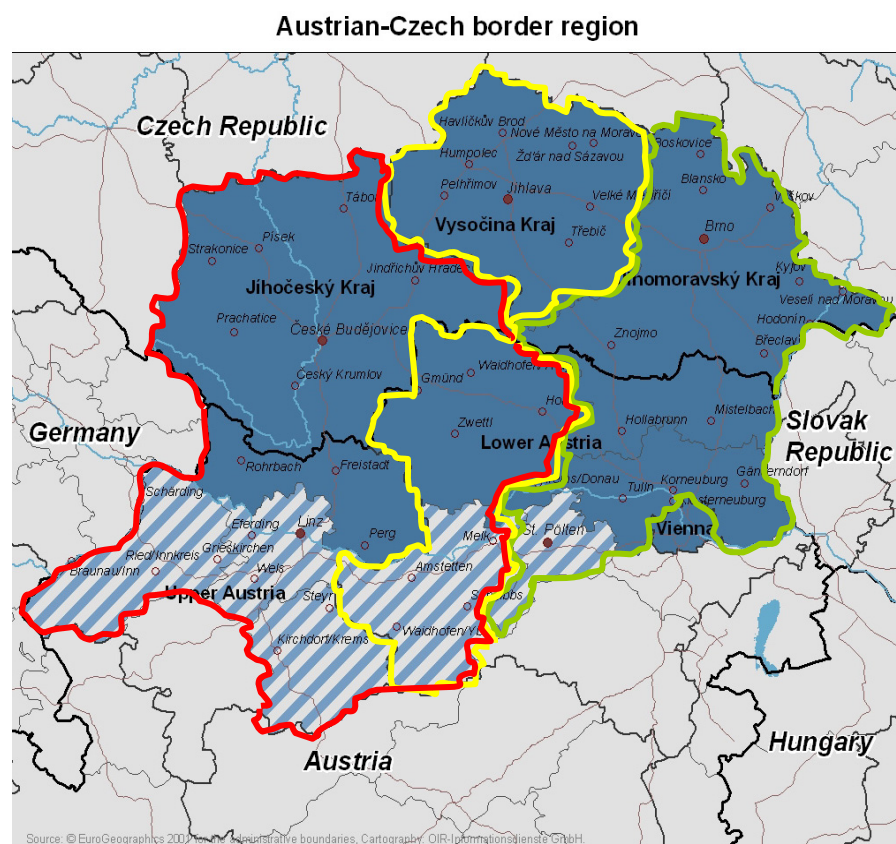
Der Kleinprojektfonds Vysocina-Niederösterreich umfasst das niederösterreichische Waldviertel sowie den Kreis Vysocina. Dieser Raum ist ländlich geprägt. Die Regionen leiden unter der Abwanderung in die Zentralräume. Der Eisenerne Vorhang hat die ehemalige Grenzregion über 40 Jahre entleert.

Schwerpunkte des Kleinprojektfonds sind kulturelle und touristische Maßnahmen, die Umsetzung von kleinen Infrastrukturprojekten und Aktivitäten im Bereich der erneuerbaren Energien.

Contact / Kontakt : Europa Plattform Pro Waldviertel
Am Statzenberg 1
A-3910 Zwettl
info@rm-waldviertel.at

Site internet /
Internetseite : <http://kpf.rm-waldviertel.at>

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



- Core programme area in line with article 7(1) of the general Structural Funds regulation
- Extended programme area in line with article 21(1) ERDF regulation

- NUTS 0 border
- NUTS 2 border
- NUTS 3 border
- Major road network
- Water body



ÖIR-Informationssysteme GmbH

Rouge : Bohême du Sud – Haute-Autriche – Basse-Autriche


Jaune: Vysocina - Basse-Autriche

Vert: Moravie du Sud- Basse-Autriche

Rot : Südböhmen – Oberösterreich – Niederösterreich

Gelb: Vysocina-Niederösterreich

Grün : Südmähren-Niederösterreich

Moravie-du-Sud - Basse-Autriche Südmähren-Niederösterreich		 <p>EUROPEAN TERRITORIAL CO-OPERATION AUSTRIA-CZECH REPUBLIC 2007-2013 Gemeinsam mehr erreichen. Společně dosáhneme více.</p>
Fonds de microprojets Moravie-du-Sud - Basse-Autriche Kleinprojektfonds Südmähren-Niederösterreich		
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>Tourisme, culture, environnement, énergie, marché du travail, éducation-formation, coopération municipale</p> <p><i>Tourismus, Kultur, Umwelt, Energie, Arbeitsmarkt, Bildung, Gemeindekooperation</i></p>	
Groupes cibles / Zielgruppen :	<p>Associations (publiques et para-publiques), fédérations, communes, groupes de travail, organismes assurant la gestion d'écoles, musées, microrégions, groupes d'actions locaux, représentations d'intérêts</p> <p><i>Vereine (öffentlich und öffentlichnah), Verbände, Gemeinden, Arbeitsgemeinschaften, Schulerhalter, Museen, Kleinregionen, lokale Aktionsgruppen, Interessenvertretungen</i></p>	
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	<p>20 000 € au maximum (85 % subvention FEDER au maximum)</p> <p><i>Max. 20 000 € (max. 85 % EFRE-Förderung)</i></p>	
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	<p>20 mois</p> <p><i>20 Monate</i></p>	
Personne contact / Ansprechpartner:	<p>Jitka Kössler Chargée de consultations dans le cadre du projet RECOM CZ-AT <i>Zuständig für Beratungen im Rahmen des Projektes RECOM CZ-AT</i> Hauptstraße 31 A-2225 Zistersdorf Tél. / Tel.: 0043 676 812 20334 jitka.koessler@euregio-weinviertel.eu</p>	
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	<p>Coopération territoriale européenne Autriche-République tchèque 2007-2013 <i>Europäische Territoriale Zusammenarbeit Österreich – Tschechien 2007-2013</i></p>	
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:		
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	<p>Le fonds de microprojets Moravie du Sud – Basse-Autriche comprend la partie nord-est de l'Autriche avec le Weinviertel et la région Basse-Autriche – Centre ainsi que le district de Moravie du Sud. Ce territoire a un caractère rural et les régions concernées souffrent de l'émigration vers les régions centrales. C'est le rideau de fer de jadis qui pendant 40 années a vidé la zone frontalière. Le fonds de microprojets met l'accent sur des actions culturelles et touristiques, la mise en œuvre de petites mesures au niveau de l'infrastructure et sur des activités dans le domaine des énergies renouvelables.</p>	

Der Kleinprojektefonds Südmähren-Niederösterreich umfasst den nordöstlichen Bereich Österreichs mit dem Weinviertel und der Region Niederösterreich-Mitte sowie den Kreis Südmähren. Dieser Raum ist ländlich geprägt. Die Regionen leiden unter der Abwanderung in die Zentralräume. Der Eiserner Vorhang hat die ehemalige Grenzregion über 40 Jahre entleert. Schwerpunkte des Kleinprojektefonds sind kulturelle und touristische Maßnahmen, die Umsetzung von kleinen Infrastrukturprojekten und Aktivitäten im Bereich der erneuerbaren Energien.

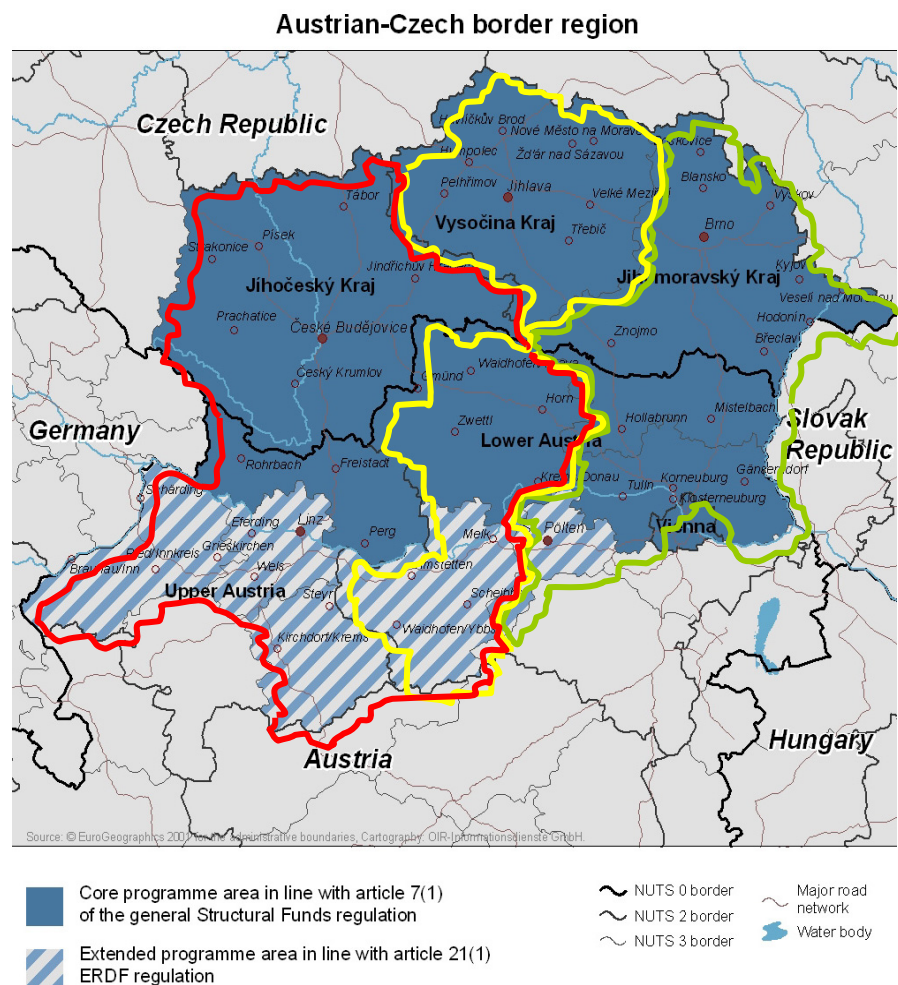
Contact / Kontakt :

Regionaleentwicklungsverband Weinviertel – Europaregion Weinviertel
Hauptstraße 31
A-2225 Zistersdorf
rm@euregio-weinviertel.eu

Site internet /
Internetseite :

<http://www.euregio-weinviertel.eu/de/kleinprojektefonds.html>

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :




OIR-Informationdienste GmbH

Rouge: Bohême du Sud – Haute-Autriche – Basse-Autriche

Jaune: Vysocina - Basse-Autriche

Vert: Moravie du Sud- Basse-Autriche

Rot : Südböhmen – Oberösterreich – Niederösterreich

Gelb: Vysocina-Niederösterreich

Grün : Südmähren-Niederösterreich


Terra Raetica	
Fonds de microprojets Terra Raetica 2010-2013 Terra Raetica Kleinprojektfonds 2010-2013	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	Microprojets à caractère transfrontalier <i>Kleinprojekte mit grenzüberschreitendem Charakter</i>
Groupes cibles / Zielgruppen :	Acteurs du triangle entre les trois pays Autriche, Suisse et Italie, p. ex. institutions culturelles/musées, institutions dans le domaine de la protection de la nature, associations touristiques, acteurs de l'économie, écoles, etc. <i>Akteure im Dreiländereck Österreich – Italien - Schweiz, z. B. Kultureinrichtungen/Museen, Naturschutzeinrichtungen, Tourismusverbände, Wirtschaftstreibende, Schulen, etc.</i>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	60 % pour des microprojets au Tyrol 85 % pour des microprojets au Tyrol du Sud Aide financière cantonale en Suisse <i>60 % für Kleinprojekte in Tirol 85 % für Kleinprojekte in Südtirol In der Schweiz Kantonsförderung</i>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	01.09.2010 – 31.08.2013
Personne contact / Ansprechpartner:	Mag. Gerald Jochum, regioL Regionalmanagement für den Bezirk Landeck
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	Interreg IV Italie-Autriche <i>Interreg IV Italien-Österreich</i>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	-
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	Zone frontalière entre l'Autriche, l'Italie et la Suisse, à savoir les districts Imst et Landeck du Tyrol autrichien, le Vinschgau en Italie et le canton Graubünden (Unterengadin et Münstertal) en Suisse. <i>Grenzraum Österreich-Italien-Schweiz, und zwar die Bezirke Imst und Landeck in Tirol, der Vinschgau in Italien und das Kanton Graubünden (Unterengadin und Münstertal) in der Schweiz.</i>

Contact / Kontakt : info@regiol.at
tél. / Tel. 0043-5442-67804

Site internet /
Internetseite : www.terraaetica.eu

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



EuRegio Salzburg – Berchtesgadener Land – Traunstein	
Fonds de microprojets Kleinprojektfonds EuRegio S-BGL-TS 2008/2009, 2010-2012, 2013/2014	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>En principe, tout projet faisant référence aux champs d'action mentionnés dans le PO est éligible. Les projets visant à mettre en contact les citoyens des deux côtés de la frontière et à donner des impulsions pour des nouveaux domaines et des nouvelles pistes de coopération sont d'une grande importance. Ce sont en particulier des projets dans les domaines sport, culture, affaires sociales, jeunesse, éducation et économie.</p> <p><i>Inhaltlich förderfähig sind grundsätzlich Projekte aus allen im OP genannten Aktivitätsfeldern. Große Bedeutung kommt dabei solchen Projekten zu, die darauf abzielen, die Bevölkerung diesseits und jenseits der Grenze zusammenzubringen und Anstöße für neue Kooperationsfelder und -wege zu liefern. Dies sind in hohem Maße Projekte in den Bereichen Sport, Kultur, Soziales, Jugend, Bildung und Wirtschaft.</i></p>
Groupes cibles / Zielgruppen :	<p>Communes, associations, fédérations, représentations d'intérêts et autres institutions à condition de disposer d'un statut de personne morale et d'avoir le siège dans le Land de Salzbourg, dans les Landkreise de Berchtesgadener Land et de Traunstein ou dans des communes membres situées en-dehors de ces trois régions.</p> <p><i>Kommunen, Vereine, Verbände, Interessensvertretungen und andere Institutionen, sofern sie eine eigene juristische Rechtsperson sind und ihren Sitz im Land Salzburg, in den Landkreisen Berchtesgadener Land und Traunstein oder in Mitgliedsgemeinden außerhalb dieser drei Teilregionen haben.</i></p>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	<p>Subvention FEDER 60 % au maximum (pour les microprojets d'un coût global de 25.000 € maximum).</p> <p><i>Max. 60 % EU-Mittel (für Kleinprojekte mit max. 25.000 € Gesamtkosten).</i></p>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	<p>Pendant toute la période de programmation INTERREG IV A, divisée en trois périodes se chevauchant: 10.12.07-31.3.10 (clôturé), 1.1.10-31.3.13 (en cours actuellement), 1.10.12-31.3.15 (demande et autorisation encore en cours). La réalisation de microprojets doit s'achever dans le cadre d'une seule de ces périodes.</p> <p><i>Während der gesamten INTERREG IV A-Förderperiode, aufgeteilt in drei sich jeweils überlappende Zeitfenster: 10.12.07-31.3.10 (abgeschlossen), 1.1.10-31.3.13 (läuft derzeit), 1.10.12-31.3.15 (voraussichtlich, Beantragung und Genehmigung stehen noch aus). Kleinprojekte können nicht über einzelne Zeitfenster hinweg laufen.</i></p>
Personne contact / Ansprechpartner:	<p>Steffen Rubach - directeur / <i>Geschäftsführer</i> s.rubach@euregio-salzburg.eu Tél. / Tel. 0049/8654/772108</p>

Programme INTERREG / INTERREG Programm:	INTERREG IV A Allemagne (Bavière) - Autriche 2007-2013 <i>INTERREG IV A Bayern-Österreich 2007-2013</i>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	Peter Schenk GD Regionalpolitik, REGIO.E2 Tél. / Tel. 0032/2/295-7849
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	<p>L'EuRegio de Salzbourg - Berchtesgadener Land – Traunstein a été fondée au niveau communal en 1955 sous le statut de groupement de travail transfrontalier. Actuellement, 98 communes comptant environ 600.000 habitants sont regroupées de manière volontaire dans l'EuRegio, avec en plus, les deux Landkreise Berchtesgadener Land et Traunstein, la chambre de commerce de Salzbourg, la représentation syndicale de Salzbourg ainsi que quelques particuliers. L'EuRegio souhaite profiter des chances pour la région transfrontalière suite à l'adhésion de l'Autriche à l'UE et à la suppression des frontières qu'elle a impliquée. L'EuRegio permet d'échanger des expériences et d'améliorer la compréhension mutuelle. Cela permet d'élaborer et de mettre en œuvre des projets communs ainsi que de réduire les obstacles bureaucratiques. En s'appuyant sur des relations de bon voisinage existant depuis longtemps, l'EuRegio est en mesure de donner de nouvelles impulsions en faveur de la coopération transfrontalière dans plusieurs domaines différents (entre autres transports, tourisme, sport, agriculture, culture, économie, aménagement du territoire, protection de l'environnement). A cette fin, des groupes de travail d'experts ont été créés dans les différents domaines. Par conséquent, l'EuRegio n'est pas le porteur des différents projets, mais se présente comme moteur et coordinateur d'une coopération améliorée et plus efficace au-delà des frontières, et ce dans l'intérêt et pour le bien des communes, de la population, de l'économie et de l'environnement. Les idées directrices de la charte EuRegio de 1997 sont la mise en œuvre de l'idée européenne au niveau régional, le développement de l'EuRegio en tant qu'espace de travail et espace de vie pour les habitants, le renforcement de l'EuRegio dans le contexte de la compétition entre régions économiques, le développement des conditions permettant la qualité de l'environnement et de vie dans l'EuRegio.</p>


Die EuRegio Salzburg - Berchtesgadener Land - Traunstein wurde 1995 als grenzüberschreitende Arbeitsgemeinschaft auf kommunaler Ebene gegründet. Derzeit sind 98 Gemeinden mit knapp 600.000 Einwohnern auf freiwilliger Basis in der EuRegio über zwei Trägervereine zusammengeschlossen. Weitere Mitglieder sind die beiden Landkreise Berchtesgadener Land und Traunstein, die Wirtschaftskammer Salzburg, die Arbeiterkammer Salzburg sowie einige Privatpersonen. Die EuRegio will die Chancen, die sich nach dem EU-Beitritt Österreichs und dem damit verbundenen Grenzabbau auftun, für das bayerisch-salzburgische Grenzgebiet nutzen. Die EuRegio ermöglicht es, Erfahrungen auszutauschen und das gegenseitige Verständnis zu verbessern. Darauf aufbauend können gemeinsame Projekte erarbeitet und umgesetzt sowie bürokratische Hemmnisse abgebaut werden. Die EuRegio kann auf schon lange bestehenden, guten nachbarschaftlichen Beziehungen aufbauen. Auf dieser Grundlage können in vielen verschiedenen Gebieten (u.a. Verkehr, Tourismus, Sport, Landwirtschaft, Kultur, Wirtschaft, Raumplanung, Umweltschutz) neue Impulse für grenzüberschreitende Zusammenarbeit gesetzt werden. Dazu wurden für die einzelnen Bereiche Facharbeitsgruppen eingerichtet. Die EuRegio ist somit nicht Träger einzelner Projekte, sondern Motor und Koordinator für eine verbesserte und wirkungsvollere Zusammenarbeit über die Grenze hinweg und zwar im Interesse und zum Nutzen von Kommunen, Bevölkerung, Wirtschaft und Umwelt. Die Leitvorstellungen aus dem Leitbild von 1997 sind die Umsetzung des Europagedankens auf regionaler Ebene, die Entwicklung der EuRegio als Arbeits- und Lebensraum für ihre Bewohner, der Ausbau der EuRegio im Wettbewerb der Wirtschaftsräume, die Entwicklung der Umwelt- und Lebensqualität in der EuRegio.

Contact / Kontakt :

Steffen Rubach - Directeur / Geschäftsführer
0049/8654/772108
s.rubach@euregio-salzburg.eu

Site internet / Internetseite :

www.euregio-salzburg.eu
www.interreg-bayaut.net

<p>EUREGIO Bayerischer Wald – Böhmerwald / Regionalmanagement OÖ GmbH/ Inn-Salzach-EUREGIO</p>	
<p>Fonds de microprojets Euregios OÖ/Bavière Kleinprojektfonds Euregios OÖ/Bayern</p>	
<p>Thématiques / Maßnahmenbereiche :</p>	<p>Coopération économique, industrie du tourisme et des loisirs, qualification et éducation-formation, nature et environnement, accès et accessibilité, santé et affaires sociales, coopération socioculturelle.</p> <p><i>Wirtschaftliche Zusammenarbeit, Tourismus- und Freizeitwirtschaft, Qualifizierung und Bildung, Natur und Umwelt, Zugang und Erreichbarkeit, Gesundheit und Sozialwesen, soziokulturelle Zusammenarbeit.</i></p>
<p>Groupes cibles / Zielgruppen :</p>	<p>Groupements régionaux et locaux, associations, communes, écoles et autres établissements du même type; les entreprises individuelles et les particuliers, en revanche, ne sont pas admis à déposer une demande.</p> <p><i>Regionale und lokale Verbände, Vereine, Gemeinden, Schulen und dergleichen; Einzelbetriebe und Einzelpersonen können keinen Antrag stellen.</i></p>
<p>Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:</p>	<p>Coût total d'un projet de 25.000 € maximum (subvention de 60 %).</p> <p><i>Max. 25.000 € Projektgesamtkosten (60 % Förderung).</i></p>
<p>Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:</p>	<p>18 mois maximum.</p> <p><i>Max. 18 Monate.</i></p>
<p>Personne contact / Ansprechpartner:</p>	<p>EUREGIO Bayerischer Wald - Böhmerwald - Unterer Inn Frau Kathrin Braumandl, Schlosssteig 1, D-94078 Freyung Tél. / Tel.: +49 (0)8551 / 57 – 269, Fax: +49 (0)8551 / 57190 k.braumandl@euregio-bayern.de, www.euregio-bayern.de</p> <p>Regionalmanagement OÖ GmbH Bureau / Geschäftsstelle Mühlviertel Frau Romana Sadravetz, Industriestr. 6, A-4240 Freistadt Tél. / Tel.: +43 (0)7942 / 77188 – 257, Fax: +43 (0)7942 / 77188 – 260 romana.sadravetz@rmooe.at, www.rmooe.at, www.euregio.at</p> <p>Inn-Salzach-Euregio, Bayern e.V. Frau Dr. Dorothea Friemel, Industriezeile 54, A – 5280 Braunau Tél. / Tel.: +43 7722 - 67350 8560, Fax: +43 7722 - 67350 8561 dorothea.friemel@inn-salzach-euregio.de, www.inn-salzach-euregio.de</p>

	<p>Regionalmanagement OÖ GmbH, Bureau / Geschäftsstelle Innviertel-Hausruck Frau Mag. Silke Sickinger, Industriezeile 54, A-5280 Braunau/Inn Tél. / Tel.: +43 (0)7722 / 65100 – 8143, Fax: +43 (0)7722 / 65100 – 8144 silke.sickinger@rmooe.at, www.rmooe.at, www.inn-salzach-euregio.at</p>
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	INTERREG Allemagne (Bavière) – Autriche 2007-2013 <i>INTERREG Bayern-Österreich 2007-2013</i>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	-
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	<p>Les trois partenaires du projet (avec 4 régions) sont pour chacun d'entre eux des personnes morales qui disposent des propres statuts d'association et des règlements intérieurs, respectivement ; ils exploitent leurs propres locaux et ont la souveraineté sur le personnel ainsi que leur propre gestion comptable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> EUREGIO Bayerischer Wald – Böhmerwald – Unterer Inn e. V. <input type="checkbox"/> Inn Salzach Euregio, Bayern e. V. <input type="checkbox"/> Regionalmanagement Oberösterreich GmbH (RMOÖ) (en tant que structure supérieure pour les deux bureaux de Mühlviertel et Innviertel-Hausruck) <p>Pour la période 2007-2013, les partenaires mentionnés ci-dessus se sont regroupés et déposent des demandes de financement en commun pour les bureaux ainsi que pour le fonds de microprojets et s'occupent conjointement de la mise en œuvre de ces demandes.</p> <p><u>Les gestions d'Euregio et le RMOÖ:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • promeuvent l'idée de la coopération transfrontalière dans les zones frontalières ainsi que la coopération européenne • conseillent ceux qui s'intéressent à une subvention sur dans la zone de programmation INTERREG et les soutiennent dans la réalisation des projets transfrontaliers • mettent en œuvre le fonds de microprojets de manière autonome • initient leurs projets dans le domaine de la coopération transfrontalière et réalisent des programmes régionaux de développement • servent d'adresse d'assistance sur place (entre autres en tant que centre de service pour les citoyens) et contribuent à la réalisation du programme INTERREG au niveau régional • élaborent des idées concernant des structures prometteuses pour l'avenir (p.ex. groupement européen de coopération territoriale, GECT) dans la zone frontalière et s'occupent des structures internes de l'EUREGIO <p><i>Die drei Projektpartner (mit 4 Regionen) sind jeder für sich eigene Rechtspersönlichkeiten mit eigenen Vereinssatzungen bzw. Geschäftsordnungen; Sie unterhalten eigene Geschäftsstellen und haben ihre eigene Personalhoheit und Rechnungskreisläufe:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> EUREGIO Bayerischer Wald – Böhmerwald – Unterer Inn e. V. <input type="checkbox"/> Inn Salzach Euregio, Bayern e. V. <input type="checkbox"/> Regionalmanagement Oberösterreich GmbH (RM OÖ) (als übergeordnete Struktur für die beiden Geschäftsstellen Mühlviertel und Innviertel-Hausruck) <p><i>Für die Programmperiode 2007-2013 haben sich die oben genannten Partner zusammengeschlossen und stellen gemeinsame Anträge auf Förderung der Geschäftsstellen sowie für den Kleinprojektfonds und wickeln diese gemeinsam ab.</i></p>

Die Euregio-Managements und das RMOÖ:

- fördern den Gedanken der grenzüberschreitenden Kooperationen in den Grenzgebieten sowie die europäische Zusammenarbeit.
- beraten Förderinteressenten im INTERREG-Programmgebiet und unterstützen sie bei der Umsetzung grenzüberschreitender Projekte.
- wickeln selbstständig den Kleinprojektfonds ab
- initiieren Eigenprojekte der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit und setzen regionale Entwicklungskonzepte um.
- sind Netzwerkstelle vor Ort (z.B. Bürgerservicestelle) und unterstützen als Drehscheibe die Umsetzung des INTERREG-Programms auf regionaler Ebene
- entwickeln Konzepte für zukunftsfähige Strukturen (z.B. EVTZ) im Grenzraum und betreuen die internen Euregio-Strukturen.


Contact / Kontakt : Cf. « personne contact »

S. „Ansprechpartner“

Site internet /
Internetseite : www.euregio-bayern.de, www.rmooe.at, www.euregio.at
www.inn-salzach-euregio.de, www.rmooe.at, www.inn-salzach-euregio.at

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



Euregio Zugspitze-Wetterstein-Karwendel (ZWK)	
Fonds de microprojets Euregio ZWK 2010-2012 Kleinprojektfonds Euregio ZWK 2010-2012	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>L'Euregio ZWK se présente comme plate-forme d'information et de contact concernant les projets transfrontaliers. Elle conseille les demandeurs potentiels, contribue au développement positif de la région et est chargée de la mise en œuvre du fonds de microprojets.</p> <p><i>Die Euregio ZWK ist Informationsplattform und Kontaktstelle für grenzüberschreitende Projekte. Sie berät potenzielle Antragsteller, leistet einen Beitrag zur positiven regionalen Entwicklung und ist verantwortlich für die Abwicklung des Kleinprojektfonds.</i></p>
Groupes cibles / Zielgruppen :	<p>Communes, associations, groupements régionaux et locaux, représentations d'intérêts – c'est-à-dire des personnes morales de droit public et de droit privé ainsi que des sociétés de personnes. Les particuliers et les entreprises individuelles, en revanche, ne sont pas admis à déposer des demandes.</p> <p><i>Kommunen, Vereine, regionale und lokale Verbände, Interessensvertretungen – d.h. juristische Personen des öffentlichen und privaten Rechts sowie Personengesellschaften. Einzelpersonen bzw. Einzelbetriebe können KEINE Anträge stellen.</i></p>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	<p>Aide financière de 60 % au maximum du coût total éligible concernant les microprojets avec un coût total allant jusqu'à 25.000€.</p> <p><i>Zuschuß in Höhe von max. 60 % der EFRE-förderfähigen Gesamtkosten bei Kleinprojekten mit bis zu 25.000€ Gesamtkosten.</i></p>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	01.05.2010 - 31.12.2012
Personne contact / Ansprechpartner:	<p>Euregio Zugspitze-Wetterstein-Karwendel Burgstraße 15 D-82467 Garmisch-Partenkirchen</p> <p>Martin Kriner - Directeur / <i>Geschäftsführer</i> Assistentin: Erna Andergassen + 49 (0) 8821-751-430 euregio@LRA-gap.de</p>
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	<p>INTERREG IV A Allemagne (Bavière) - Autriche 2007-2013</p> <p><i>INTERREG IV A Bayern-Österreich 2007-2013</i></p>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	-

Courte description de la structure et de l'espace de coopération /
Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:

L'Euregio Zugspitze-Wetterstein-Karwendel est une **association partenariale et volontaire** de plus de 20 communes et autres institutions dans la région transfrontalière de la Bavière et de l'Autriche. La responsabilité de ce groupement de travail transfrontalier est assumée du côté bavarois par l'association Regio Werdenfels e.V, et du côté autrichien (Tyrol) par l'association Verein Regio Seefelder Plateau ainsi que la REA Ausserfern (développement régional Ausserfern). Le bureau siège à Garmisch-Partenkirchen et est composé par le directeur Martin Kriner et son assistante Erna Andergassen.

Le Conseil de l'Euregio est l'organe supérieur de l'Euregio qui agit en tant qu'instance de conseil et de coordination sur les questions de principe dans le cadre de la coopération transfrontalière. Il compte 20 membres, dont 10 de la Regio Werdenfels et 5 de la Regio Seefelder Plateau et de la REA Ausserfern. **Le comité directeur** (8 membres) décide de la répartition des subventions de l'UE dans le cadre du fonds de microprojets. Il est chargé de toutes les affaires pourvu quelles ne soient pas assignées à un autre organisme. L'élection du **président** - venant à tour de rôle de la Bavière et du Tyrol autrichien - a lieu tous les 3 ans.

*Die Euregio Zugspitze-Wetterstein-Karwendel ist ein **freiwilliger und partnerschaftlicher Zusammenschluß** von mehr als 20 Gemeinden und weiteren Institutionen in der bayerisch-österreichischen Grenzregion. Für diese grenzüberschreitende kommunale Arbeitsgemeinschaft tragen auf bayerischer Seite der Verein Regio Werdenfels e.V. und auf Tiroler Seite der Verein Regio Seefelder Plateau und die REA Ausserfern (Regionalentwicklung Ausserfern) die Verantwortung. Die Geschäftsstelle hat ihren Sitz in Garmisch-Partenkirchen und ist personell mit dem Geschäftsführer Martin Kriner und seiner Assistentin Erna Andergassen besetzt.*

*Der **Euregio-Rat** ist das höchste Organ der Euregio und hat die Funktion eines Beratungs- und Koordinierungsorgans für Grundsatzfragen im Rahmen der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit. Der Euregio-Rat besteht aus 20 Mitgliedern, davon 10 aus der Regio Werdenfels und je 5 aus der Regio Seefelder Plateau und der REA Ausserfern. Das **Präsidium** (8 Mitglieder) beschließt über die Vergabe der EU-Fördermittel im Rahmen des Kleinprojektfonds. Es ist für alle Angelegenheiten der Euregio zuständig, soweit sie nicht einem Organ zugewiesen sind. Der **Präsident** wird alle 3 Jahre gewählt und kommt abwechselnd aus Bayern oder Tirol.*

Contact / Kontakt :

Euregio Zugspitze-Wetterstein-Karwendel
Martin Kriner - Directeur / Geschäftsführer

+49 (0)8821-751-430
euregio@LRA-gap.de

Site internet / Internetseite :

www.euregio-zwk.org

Euregio Inntal – Chiemsee – Kaisergebirge – Mangfalltal	
Fonds de microprojets de l'Euregio Inntal Kleinprojektfonds der Euregio Inntal	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>Coopération économique, industrie du tourisme et des loisirs, éducation-formation et qualification, nature et environnement, accès et accessibilité, santé et affaires sociales, coopération socioculturelle.</p> <p><i>Wirtschaftliche Zusammenarbeit, Tourismus- und Freizeitwirtschaft, Bildung und Qualifizierung, Natur und Umwelt, Zugang und Erreichbarkeit, Gesundheit und Sozialwesen, soziokulturelle Zusammenarbeit.</i></p>
Groupes cibles / Zielgruppen :	Membres de l'Euregio, autres institutions, citoyens de la zone frontalière <i>Euregio-Mitglieder, weitere Institutionen, BürgerInnen im Grenzgebiet</i>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	Coût global de 25.000€ au maximum. <i>Bis max. 25.000€ Gesamtkosten.</i>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	3 ans maximum. <i>Max. 3 Jahre.</i>
Personne contact / Ansprechpartner:	GF Mag. (FH) Walter Weiskopf Andreas Hofer Straße 7 A-6330 Kufstein Tél. / Tel.: +43/(0)5372/71819-193, Fax : -108 Courriel / Email: office@euregio-inntal.com http://www.euregio-inntal.com
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	INTERREG Allemagne (Bavière) – Autriche 2007-2013 <i>INTERREG Bayern - Österreich 2007–2013</i>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	Direction générale de la politique régionale / <i>GD Regionalpolitik</i> REGIO.E2, Hr. Peter Schenk Avenue de Nerviens 105, B-1049 Bruxelles / <i>Brüssel</i>
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	L'Euregio se présente comme instance d'information et de conseil dans la zone frontalière entre l'Allemagne et l'Autriche et, plus précisément, entre la Bavière (Landkreise de Rosenheim et Traunstein, ville Rosenheim) et le Tyrol (districts administratifs Kufstein et Kitzbühel) en ce qui concerne de projets, problèmes et faits transfrontaliers et soutient les gens et institutions sur ces sujets. Selon la devise « Think global, act local », c'est-à-dire « penser globalement, agir localement », l'Euregio s'engage pour l'intégration européenne au niveau régional. A travers des projets et démarches transfrontaliers innovants, la région attire en outre l'attention au-delà de son territoire et contribue ainsi à l'idée de l'intégration européenne. Dans un cadre institutionnel, l'Euregio Inntal agit comme conseiller, prestataire de services et carrefour dans le domaine de la gestion régionale.

Dans ce contexte, les missions de l'Euregio sont:

- Le développement de la zone transfrontalière
- Le rôle de plate-forme
- L'aide à la réalisation de projets
- La mise en œuvre de propres projets
- La communication
- La mise en œuvre du fonds de microprojets

Die Euregio sieht sich als Informations- und Beratungsplattform im deutsch-österreichischen Grenzgebiet zwischen Bayern (Landkreise Rosenheim und Traunstein, Stadt Rosenheim) und Tirol (Bezirke Kufstein und Kitzbühel) in Bezug auf grenzüberschreitende Projektvorhaben, Probleme und Sachverhalte und unterstützt Personen und Institutionen in diesen Fragen. Nach dem Motto „Think global, act local“ arbeitet die Euregio für den europäischen Einigungsprozess auf regionaler Ebene. Durch grenzüberschreitende, innovative Projekte und Vorhaben erlangt die Region weiterhin regionale und auch überregionale Aufmerksamkeit und unterstützt so den Gedanken eines zusammenwachsenden Europas. Die Euregio Inntal fungiert in einem institutionellen Rahmen als Berater, Dienstleister und Drehscheibe im Bereich des Regionalmanagements. In diesem Zusammenhang sind auch die Aufgabengebiete der Euregio zu sehen, in denen sie in der Region tätig wird:

- Grenzraumentwicklung
- Plattform-Funktion
- Projekt-Unterstützung
- eigene Projekte
- Öffentlichkeitsarbeit
- Abwicklung des Kleinprojektfonds

Contact / Kontakt :

Euregio Inntal - Chiemsee - Kaisergebirge - Mangfalltal
Bureau / Geschäftsstelle
GF Mag. (FH) Walter Weiskopf
Andreas Hofer Straße 7, A-6330 Kufstein
Tél. / Tel.: +43/(0)5372/71819-193, Fax : -108
Courriel / Email: office@euregio-inntal.com

Site internet / Internetseite :

www.euregio-inntal.com

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



Euregio via salina	
Fonds de microprojets Euregio via salina Kleinprojektfonds Euregio via salina	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	Tourisme, culture, environnement, économie. <i>Tourismus, Kultur, Umwelt, Wirtschaft.</i>
Groupes cibles / Zielgruppen :	Surtout communes et associations. <i>Vor allem Gemeinden, Vereine.</i>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	Jusqu'à 15.000 € (60 %). <i>Bis zu 15.000 € (60 %).</i>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	Plusieurs mois jusqu'à un an. <i>Von mehrere Monate bis 1 Jahr.</i>
Personne contact / Ansprechpartner:	Birgit Wegner, Ursula Euler
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	Bavière – Autriche. <i>Bayern – Österreich.</i>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	<p>En Allemagne, L'EUREGIO via salina comporte l'Allgäu de l'ouest et de l'est ainsi que l'Allgäu supérieur. En Autriche, ce sont le district Außerfern ainsi que le Kleinwalsertal et le Bregenzerwald (région de Bregenz) qui en font partie. L'EUREGIO a pour objectif de promouvoir, de soutenir et de coordonner la coopération régionale transfrontalière de ses contractants (REGIO Allgäu e.V., Regionalentwicklung Außerfern – REA und REGIO Kleinwalsertal / Bregenzerwald) et de leurs membres. L'EUREGIO est à la disposition de ses contractants, communes, citoyens, entreprises, associations, instances officielles et autres institutions en tant que service d'information et de conseil sur les questions transfrontalières.</p> <p><i>Die EUREGIO via salina umfasst auf deutscher Seite das West-, Ober- und Ostallgäu, auf österreichischer Seite den Bezirk Außerfern sowie das Kleinwalsertal und den Bregenzerwald. Die EUREGIO hat die Aufgabe, die regionale grenzüberschreitende Zusammenarbeit ihrer Vertragspartner (REGIO Allgäu e.V., Regionalentwicklung Außerfern – REA und REGIO Kleinwalsertal / Bregenzerwald) und deren Mitgliedern zu fördern, zu unterstützen und zu koordinieren. Die EUREGIO berät die Vertragspartner, Gemeinden, Bürgerinnen und Bürger, Unternehmen, Verbände, Behörden und andere Institutionen in grenzüberschreitenden Fragen.</i></p>

Contact / Kontakt :

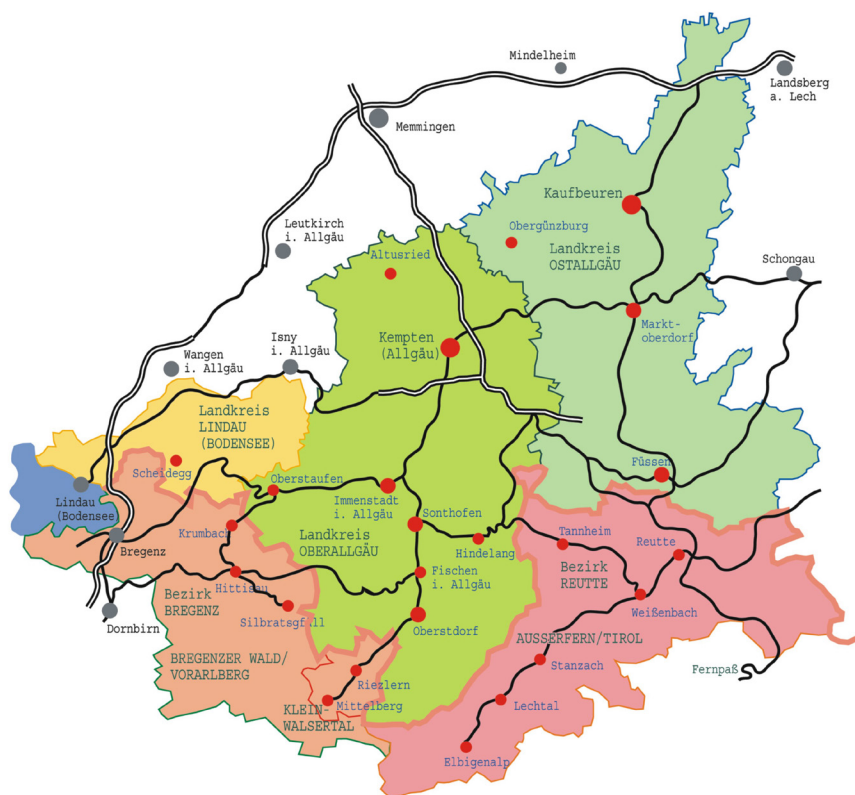
Birgit Wegner
 Oberallgäuer Platz 2
 D 87527 Sonthofen
 Tél. / Tel.: (0049) (0)8321 / 612-342
birgit.wegner@lra-oa.bayern.de


Ursula Euler
 Kohlplatz 7
 A 6600 Pflach
 Tél. / Tel.: (0043) (0)5672 / 62387132
euler@allesausserfern.at

Site internet /
 Internetseite :

www.euregio-via-salina.de

Carte du territoire /
 Karte des Gebietes :



Région internationale du Lac de Constance Internationale Bodenseeregion	
Fonds de microprojets d'IBK IBK-Kleinprojektefonds	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	Education, sports, culture, tourisme, affaires sociales, etc. (projets de rencontres et d'échanges). <i>Bildung, Sport, Kultur, Tourismus, Soziales, etc. (Begegnungs- und Austauschprojekte)</i>
Groupes cibles / Zielgruppen :	Citoyens de tout âge et toutes catégories de la population. <i>Bürger und Bürgerinnen aller Alters- und Bevölkerungsgruppen.</i>
Montant de cofinancement des microprojets/ Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	200 € – 2.500 € (50 %), des exceptions concernant une subvention plus élevée sont possibles. <i>200 € – 2.500 € (50 %), Ausnahmen mit höherer Förderung sind möglich.</i>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	Pendant la durée totale du fonds jusqu'à fin 2012. <i>Innerhalb der Gesamtlaufzeit des Fonds bis Ende 2012.</i>
Personne contact / Ansprechpartner:	Katja Heller Bureau de la Conférence internationale du lac de Constance (IBK) <i>Geschäftsstelle der Internationalen Bodensee Konferenz (IBK)</i> Benediktinerplatz 1, DE – 78467 Konstanz Tél / Tel. +49 (0) 75 31 52 722, +49 (0) 75 31 52 865 heller@bodenseekonferenz.org
Programme INTERREG/ INTERREG Programm:	INTERREG IV Alpes rhénanes-Lac de Constance-Haut-Rhin <i>INTERREG IV Alpenrhein-Bodensee-Hochrhein</i>
Contact à la DG REGIO/ Kontaktperson bei der DG REGIO:	
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	<p>La Conférence internationale du lac de Constance est la plate-forme commune des Länder et cantons autour du Lac de Constance. L'objectif de cette conférence est de maintenir et de promouvoir la région du lac de Constance en tant qu'espace vital, naturel, culturel et économique attrayant ainsi que de renforcer l'identité régionale.</p> <p>L'IBK dispose de sept commissions d'experts dans les domaines : éducation ; science et recherche ; culture ; environnement, nature et énergie ; transports ; économie, travail et tourisme ; santé, affaires sociales et relations publiques. Les commissions prennent en charge et suggèrent des projets. Des groupes de travail spéciaux s'occupent de questions actuelles.</p> <p>La charte de la région du lac de Constance est le fondement de la coopération des gouvernements et administrations dans l'IBK. Elle définit des objectifs de développement communs et se modèle aux principes d'un développement durable et de la subsidiarité. Le catalogue de mesures sert à la mise en œuvre de la charte.</p>

Die Internationale Bodensee Konferenz (IBK) ist die gemeinsame Plattform der Länder und Kantone rund um den Bodensee. Ziel der IBK ist es, die Bodenseeregion als attraktiven Lebens-, Natur, Kultur- und Wirtschaftsraum zu erhalten und zu fördern und die regionale Zusammengehörigkeit zu stärken.

Die IBK verfügt über sieben Fachkommissionen in den Handlungsfeldern: Bildung; Wissenschaft und Forschung; Kultur; Umwelt, Natur und Energie; Verkehr; Wirtschaft, Arbeit und Tourismus; Gesundheit und Soziales sowie Öffentlichkeitsarbeit. Die IBK-Kommissionen führen gemeinsam Projekte durch oder regen solche an. Spezielle Arbeitsgruppen bearbeiten aktuelle Fragestellungen.

Grundlage für die Zusammenarbeit der Regierungen und Verwaltungen in der IBK ist das Leitbild der IBK für den Bodenseeraum. Es setzt gemeinsame Entwicklungsziele und orientiert sich an den Grundsätzen nachhaltiger Entwicklung und Subsidiarität. Zur Umsetzung des Leitbilds dient der Maßnahmenkatalog.

Contact / Kontakt :


Bureau de l'IBK / Geschäftsstelle der IBK
Klaus-Dieter Schnell (Directeur / Geschäftsführer)
Benediktinerplatz 1
DE – 78467 Konstanz
Tél. / Tel. +49 (0) 75 31 52 722

Site internet /
Internetseite :

www.bodenseekonferenz.org

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



Grande Région / Großregion	
Fonds microprojets Mikroprojekte-Fonds	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	Culture et tourisme, sport, éducation et jeunesse, action sociale et santé. <i>Kultur und Tourismus, Sport, Bildung und Jugend, Soziales und Gesundheit.</i>
Groupes cibles / Zielgruppen :	Petites structures (associations, petites collectivités, écoles etc.). <i>Kleine Strukturen (Vereine, kleine Gebietskörperschaften, Schulen usw.).</i>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	Jusqu'à 30 000 € par projet, avec un cofinancement FEDER de 80 %, c.à.d. 24 000 €. <i>Bis 30 000 € pro Projekt mit 80 % EFRE Kofinanzierung, d.h. 24 000 €.</i>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	1 année (jusqu'au 31 décembre 2013 sous réserve de disponibilité des crédits). <i>1 Jahr (bis zum 31. Dezember 2013, Kreditverfügbarkeit vorbehalten).</i>
Personne contact / Ansprechpartner:	Anne-Laure MACLOT Chargée de mission Fonds Microprojets / <i>Referentin Mikroprojekte-Fonds</i> GECT – Autorité de Gestion du Programme INTERREG IV A Grande Région EVTZ – <i>Verwaltungsbehörde des INTERREG IV A Programm Großregion</i> 36 place St Thiébault – B.P 71014 – 57034 Metz Cedex 1 anne-laure.maclot@lorraine.pref.gouv.fr + 33 3 87 34 86 28
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	INTERREG IV A Grande Région <i>INTERREG IV A Großregion</i>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	Miriam BURAJOVA Commission européenne DG Regio - Directorate General for Regional Policy Unit E2 cross-border cooperation Rue des Nerviens 105 B-1049 Bruxelles
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	Le programme INTERREG IV A Grande Région est né de la fusion de trois programmes INTERREG III issus de la période 2000-2006 : le programme Wallonie - Lorraine - Luxembourg, le programme Sarre - Moselle - Lorraine - Palatinat occidental ; et enfin le programme Communauté germanophone de Belgique - Luxembourg - Sarre - Rhénanie-Palatinat. Cette avancée est le résultat d'une décision du 9 ^{ème} Sommet des Exécutifs de la Grande Région réuni à Trèves le 1 ^{er} juin 2006. Elle s'inscrit dans la logique de coopération transfrontalière évoluant dans les territoires de l'actuelle Grande Région depuis les années 1960 pour ainsi permettre à un seul programme de gagner en pertinence et en visibilité.

Le programme couvre un nombre important de thématiques d'intérêt commun afin de soutenir aussi bien des projets de proximité que des actions d'envergure à l'échelle du territoire de la Grande Région, dans les domaines suivants :

- Axe 1 : l'ECONOMIE : accroître et promouvoir la compétitivité de l'économie interrégionale, soutenir l'innovation et favoriser le développement de l'emploi.
- Axe 2 : l'ESPACE : améliorer la qualité de vie, renforcer l'attractivité des territoires et la protection de l'environnement.
- Axe 3 : les HOMMES : développer l'acquisition et la diffusion des connaissances, valoriser les ressources culturelles et consolider la cohésion sociale. Le fonds microprojets est la 6^e mesure de cet axe.

Le 9^{ème} Sommet des Exécutifs de la Grande Région a par ailleurs également décidé de créer un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) chargé d'exercer les missions d'Autorité de gestion du nouveau programme INTERREG IV A Grande Région. Le GECT est ainsi créé le 1^{er} avril 2010 par arrêté préfectoral du 29 mars 2010, comme outil juridique de droit français, car placé sous l'autorité du Préfet de la Région Lorraine. Il s'agit d'une décision novatrice, car pour la première fois en Europe, un GECT assure la gestion d'un programme opérationnel de coopération transfrontalière. La constitution d'un GECT permet au programme Grande Région de gagner en visibilité à l'échelle européenne et d'institutionnaliser les processus de coopération existants.

Ce GECT est composé des membres suivants :

- le Grand Duché de Luxembourg,
- le Land de Sarre,
- le Land de Rhénanie-Palatinat,
- la Wallonie,
- la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- la Communauté germanophone de Belgique,
- la République Française
- la Région Lorraine,
- le Département de Meurthe et Moselle
- le Département de la Meuse
- le Département de la Moselle.

Das Programm INTERREG IV A Großregion ist aus dem Zusammenschluss dreier INTERREG III Programme aus der Förderperiode 2000-2006 entstanden: das Programm Wallonie - Lothringen - Luxemburg, das Programm Saarland - Moselle - Lothringen - Westpfalz sowie das Programm Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens - Luxemburg - Saarland - Rheinland-Pfalz. Dieser Fortschritt ist das Ergebnis einer Entscheidung, die anlässlich des am 1. Juni 2006 stattgefundenen 9. Gipfels der Exekutiven der Großregion getroffen wurde. Er hat sich im Rahmen der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit vollzogen, die sich seit den 1960er in den Gebieten der heutigen Großregion weiterentwickelt und somit einem einzigen Programm ermöglicht, an Bedeutung und Sichtbarkeit zu gewinnen. Das Programm betrifft vielfältige Themenbereiche von gemeinsamem Interesse, um sowohl kleinräumige Projekte als auch dezentrale Projekte auf der Ebene der Großregion innerhalb von drei Schwerpunkten zu fördern:

- *Schwerpunkt 1: WIRTSCHAFT: Steigerung und Förderung der Wettbewerbsfähigkeit der interregionalen Wirtschaft, Unterstützung von Innovationen und Förderung des Arbeitsmarktes.*
- *Schwerpunkt 2: RAUM: Verbesserung der Lebensqualität, Steigerung der Attraktivität der einzelnen Gebiete und Schutz der Umwelt.*
- *Schwerpunkt 3: MENSCHEN: Unterstützung des Erwerbs und der Verbreitung von Wissen, Nutzung der kulturellen Ressourcen und Stärkung der sozialen Kohäsion. Der Mikroprojekte-Fonds ist die 6. Maßnahme dieses Schwerpunkts.*

Der 9. Gipfel der Exekutiven der Großregion hat darüber hinaus auch die Entscheidung getroffen, einen Europäischen Verbund für Territoriale Zusammenarbeit (EVTZ) zu gründen, der die Funktion der Verwaltungsbehörde des neuen Programms INTERREG IV A Großregion ausüben soll. Der EVTZ, dessen Vorsitz der Präfekt der Region Lothringen innehat, wurde folglich am 1. April 2010 durch Erlass des Präfekten vom 29. März 2010 als französisch-rechtliches Instrument gegründet. Es handelt sich um eine neuartige Entscheidung, da zum ersten Mal in Europa ein EVTZ Verwaltungsbehörde eines operationellen Programms grenzüberschreitender Zusammenarbeit ist. Die Gründung eines EVTZ ermöglicht es dem Programm INTERREG IV A Großregion, auf europäischer Ebene an Sichtbarkeit zu gewinnen und die bestehenden Abläufe der Zusammenarbeit zu institutionalisieren.

Dieser EVTZ hat folgende Mitglieder:

- das Großherzogtum Luxemburg,
- das Saarland,
- das Land Rheinland-Pfalz,
- die Wallonie,
- die Föderation Wallonie-Brüssel,
- die Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens,
- die Republik Frankreich,
- die Region Lothringen,
- das Département Meurthe et Moselle,
- das Département Meuse,
- das Département Moselle.

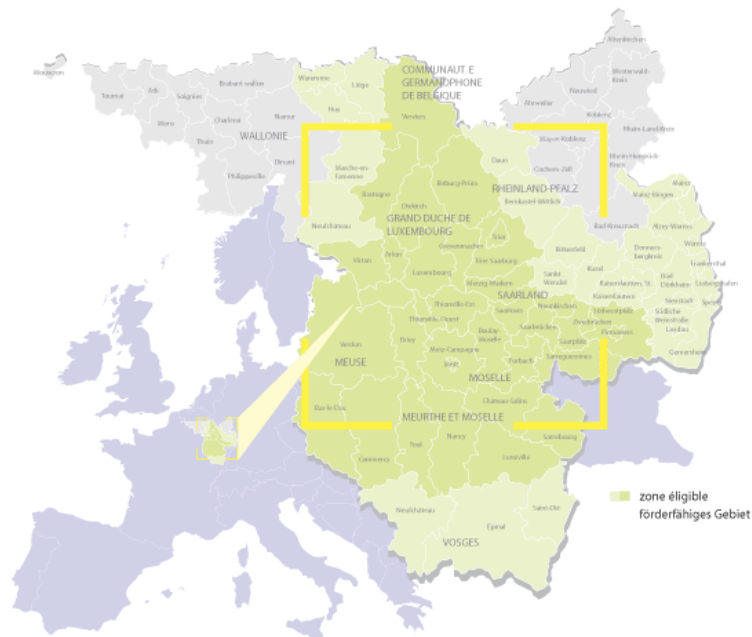
Contact / Kontakt :


Programme INTERREG IV A Grande Région
 INTERREG IV A Programm Großregion
info@interreg4agr.lu

Site internet /
 Internetseite :

www.interreg-4agr.eu

Carte du territoire /
 Karte des Gebietes :



Euregio Maas-Rhein	
People to People	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>Toutes les thématiques faisant référence aux priorités et mesures du Programme opérationnel d'INTERREG-EMR sont éligibles. Cependant, ce sont les thématiques éducation-formation, administration, économie, tourisme, sports et culture qui sont les plus courantes.</p> <p><i>Die Themenbereiche können sich im Grunde auf alle Prioritäten und Maßnahmen des Operationellen Programms INTERREG-EMR beziehen. Heraus kristallisiert haben sich jedoch die Themen Bildung, Verwaltung, Wirtschaft, Tourismus, Sport und Kultur.</i></p>
Groupes cibles / Zielgruppen :	<p>Fédérations, associations, organisations et instances officielles dont les projets profitent directement aux citoyens et disposent d'une plus-value eurorégionale.</p> <p><i>Verbände, Vereine, Organisationen und Behörden, deren Projektaktivitäten einen direkten bürgernahen Effekt und euregionalen Mehrwert haben.</i></p>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	<p>50 % au maximum du coût éligible, 15.000 € au maximum.</p> <p><i>Max. 50 % der förderfähigen Kosten, höchstens 15.000 €.</i></p>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	<p>36 mois maximum.</p> <p><i>Max. 36 Monate.</i></p>
Personne contact / Ansprechpartner:	<p>August Kohl, Stichting Euregio Maas-Rhein augustkohl@euregio-mr.eu Nadia Thissen, Stichting Euregio Maas-Rhein nadiathissen@euregio-mr.eu +32 / 87 789 640</p>
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	<p>INTERREG IV-A Euregio Meuse-Rhin</p> <p><i>INTERREG IV-A Euregio Maas-Rhein</i></p>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	<p>Herr Peter Schenk Europese Commissie / Commission européenne / Europäische Kommission Directoraat-generaal Regionaal beleid / DG Regio DG REGIO E2 - Europese grensoverschrijdende samenwerking Coopération transfrontalière / grenzüberschreitende Zusammenarbeit Tel: +32 2 29 57849 E-mail: peter.schenk@ec.europa.eu</p>

Courte description de la structure et de l'espace de coopération /
 Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:

Créée en 1976 en tant que groupement de travail, l'EUREGIO MEUSE-RHIN est l'un des plus anciens partenariats de coopération transfrontalière. En 1991, l'Euregio s'est dotée d'un statut juridique en devenant une Fondation de droit néerlandais. La « Stichting » (fondation) compte les membres suivants : le Sud de la Province du Limbourg (Pays-Bas), la Province du Limbourg (Belgique), la Province de Liège (Belgique), la REGIO Aachen e.V. (Allemagne), la Communauté germanophone (Belgique). Le siège de la Fondation est situé à Eupen dans les locaux du Ministère de la Communauté germanophone de Belgique. L'organe décisionnel suprême de l'Euregio MEUSE-RHIN est le Comité directeur. Le bureau de l'Euregio MEUSE-RHIN est placé sous sa responsabilité directe. Le statut juridique d'une « Stichting » est comparable à une « association sans but lucratif (asbl) », une « vereniging zonder winstoogmerk (vzw) » en Belgique ou encore à un « eingetragener Verein (e.V.) » en Allemagne. Les principaux bénéficiaires de la coopération eurorégionale sont les 4 millions de personnes environ qui vivent sur le territoire de l'Euregio MEUSE-RHIN.

Die EUREGIO MAAS-RHEIN wurde im Jahr 1976 als Arbeitsgemeinschaft gegründet und ist einer der ältesten grenzüberschreitenden Kooperationsverbände. Im Jahr 1991 wurde diese Arbeitsgemeinschaft in die Rechtsform einer Stichting nach niederländischem Recht umgewandelt. Mitglieder dieser Stichting sind: der Süden der Provinz Limburg (Niederlande), die Provinz Limburg (Belgien), die Provinz Lüttich (Belgien), die REGIO Aachen e.V. (Deutschland), die Deutschsprachige Gemeinschaft (Belgien). Die Stichting hat ihren Sitz im Regierungsgebäude der Deutschsprachigen Gemeinschaft in Eupen. Höchstes Entscheidungsgremium der Euregio Maas-Rhein ist der Vorstand, dessen unmittelbarer Verantwortung das Büro der Euregio Maas-Rhein untersteht. Die Rechtsform der "Stichting" ist vergleichbar mit einem "eingetragenen Verein (e.V.) in Deutschland oder einer "association sans but lucratif (asbl)" bzw. einer "vereniging zonder winstoogmerk (vzw)" in Belgien. Die euregionale Zusammenarbeit kommt in erster Linie den rund circa 4 Millionen Menschen zugute, die im Gebiet der Euregio MAAS-RHEIN leben.

INTERREG IV A 2007-2013 dans l'Euregio Meuse-Rhin

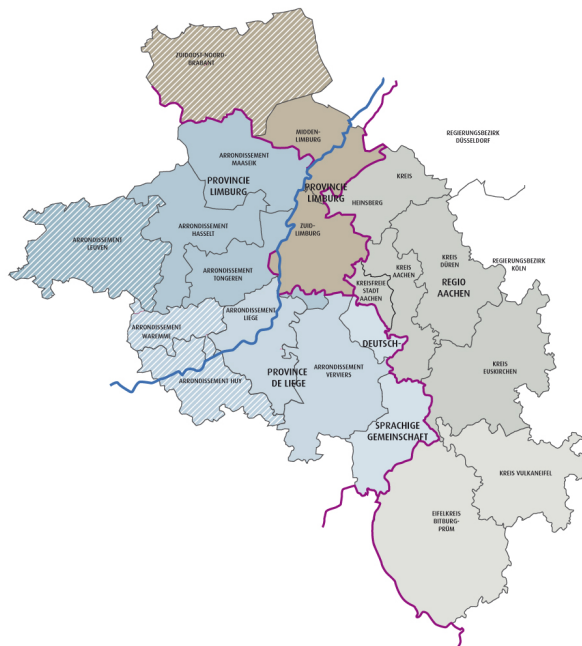
Le Programme Opérationnel reprend les cadres de la coopération transfrontalière dans l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) dans le contexte de la Politique de cohésion de l'Union européenne pour la période 2007-2013. Ce programme offre aux acteurs de l'Euregio la possibilité de coopérer au-delà des frontières nationales dans des projets liés à des thèmes communs dans le domaine de l'économie, du développement durable et des questions sociales. S'appuyant sur les expériences acquises au cours de trois programmes INTERREG successifs dans le domaine de la coopération transfrontalière, il est cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER). Le 18 septembre 2007, la Commission européenne a approuvé le Programme Opérationnel (OP). Le budget total du programme s'élève à 144,08 MEUR. La contribution maximale du FEDER pour le PO s'élève à 72,04 MEUR, à savoir un taux de cofinancement FEDER de 50%. En plus des cinq régions partenaires mentionnées ci-dessus qui forment l'Euregio Meuse-Rhin, une partie du **Land Rheinland-Pfalz (D)** (*Eifelkreis Bitburg-Prüm* et *Kreis Vulkaneifel*) est intégrée comme territoire à 100 % dans le programme et les **arrondissements de Leuven (B)** ainsi que **Zuidoost Noord-Brabant (NL)** en tant que zones adjacentes (20 %) afin de pouvoir renforcer davantage l'infrastructure transfrontalière de la connaissance au sein de l'Euregio Meuse-Rhin. En outre, la ville flamande de Leuven (Louvain) et le Zuidoost-Noord-Brabant néerlandais disposent d'institutions de la connaissance et d'entreprises qui peuvent contribuer de manière significative au développement de l'innovation et de l'économie dans l'Euregio. (voir également carte ci-dessous)

INTERREG IV A 2007-2013 in der Euregio Maas-Rhein

Das Operationelle Programm enthält die Rahmenvorgaben für die grenzüberschreitende Zusammenarbeit in der Euregio Maas-Rhein im Kontext der Kohäsionspolitik der Europäischen Union für den Programmzeitraum 2007-2013. Dieses Programm bietet Akteuren aus der Euregio die Möglichkeit, über die Landesgrenzen hinweg bei Projekten zusammenzuarbeiten, die sich mit gemeinsamen Themen in den Bereichen Wirtschaft, Nachhaltigkeit und Soziales befassen. Das Programm baut auf den Erfahrungen mit der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit aus den vergangenen drei aufeinanderfolgenden INTERREG-Programmen auf. Finanziert wird das Programm u.a. mit Mitteln aus dem Europäischen Fonds für Regionale Entwicklung (EFRE). Am 18. September 2007 wurde das Operationelle Programm durch die Europäische Kommission genehmigt. Das Gesamtbudget des Programms beträgt 144,08 MEUR. Der maximale Betrag aus dem EFRE für das OP beträgt 72,04 MEUR, d.h. ein EFRE-Kofinanzierungsprozentsatz von 50 %. Zusätzlich zu den fünf Partnerregionen der Euregio Maas-Rhein, die oben genannt wurden, zählt ein Teil des **Landes Rheinland-Pfalz (D)** (Eifelkreis Bitburg-Prüm und Kreis Vulkaneifel) als 100%-Gebiet zum Fördergebiet hinzu und die **Arrondissements Leuven (B)** und **Huy-Waremme (B)** sowie **Zuidoost Noord-Brabant (NL)** nehmen als angrenzende Gebiete (20 %) am Programm teil. In Leuven und Zuidoost Noord-Brabant sind besondere Wissensrichtungen und Betriebe angesiedelt, die einen wichtigen Beitrag zur weiteren Entwicklung von Innovation und Wirtschaft innerhalb der EMR liefern können. (siehe auch Karte)

Contact / Kontakt :

Stichting Euregio Maas-Rhein
Gospertstraße 42
B- 4700 EUPEN
Tél./ Tel: +32 / 87 789 630
info@euregio-mr.eu

Site internet /
Internetseite :www.interregemr.euwww.euregio-mr.euCarte du territoire /
Karte des Gebietes :

<p>EUREGIO EGRENSIS Communauté de travail de Bavière Communauté de travail de Saxe-Thuringe Communauté de travail de Bohême <i>Arbeitsgemeinschaft Bayern e.V</i> <i>Arbeitsgemeinschaft Sachsen/Thüringen e. V.</i> <i>Arbeitsgemeinschaft Böhmen</i></p>	
<p>Fonds à la libre disposition de l'administration (Bavière-Bohême) - fonds de microprojets (Saxe-Bohême) <i>Dispositionsfonds (Teilregion Bayern – Böhmen) - Kleinprojektfonds (Teilregion Sachsen – Böhmen)</i></p>	
<p>Thématiques / Maßnahmenbereiche :</p>	<p>Fonds à la libre disposition de l'administration de Bavière-Bohême : les microprojets peuvent relever de toutes les priorités et mesures du programme opérationnel Objectif-3 de l'Etat libre de Bavière et de la République tchèque. Les axes essentiels des microprojets bavarois et tchèques sont des mesures dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la culture, du tourisme et de l'administration. Au sein du programme de Saxe-Tchéquie, l'accent est mis au niveau de l'organisation et de la mise en œuvre de séminaires, de conférences, de rencontres, de représentations et de concours ; de l'établissement et/ou de l'approfondissement de recherches ou de concepts communs ; du recueil d'informations et de la création de systèmes d'information pour les zones transfrontalières communes ; de mesures dans le domaine éducatif, stages, projets d'échanges, tout comme des projets dans les relations publiques</p> <p><i>Dispositionsfonds Bayern-Böhmen: Kleinprojekte können sich auf alle Prioritäten und Maßnahmen des Operationellen Programmes Ziel-3 Freistaat Bayern – Tschechische Republik beziehen. Schwerpunkte der bayerisch-tschechischen Kleinprojekte sind Maßnahmen in den Bereichen Bildung, Kultur, Tourismus und Verwaltung. Im Förderprogramm Sachsen-Tschechien liegen die Schwerpunkte in der Organisation und Durchführung von Seminaren, Konferenzen, Begegnungen, Darbietungen und Wettbewerben; Erstellung und/oder Vertiefung von Untersuchungen bzw. gemeinsamen Konzepten; Sammlung von Informationsmaterial und Schaffung von Informationssystemen für den gemeinsamen Grenzraum; Bildungsmaßnahmen, Praktika, Austauschprojekte sowie Vorhaben der Öffentlichkeitsarbeit.</i></p>
<p>Groupes cibles / Zielgruppen :</p>	<p>Associations, groupements, communes, tout comme d'autres organisations qui désirent mettre en œuvre des idées à l'aspect transfrontalier.</p> <p><i>Vereine, Verbände, Kommunen sowie weitere Organisationen, die grenzüberschreitende Ideen umsetzen wollen.</i></p>
<p>Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:</p>	<p>Du côté bavarois: 70% Du côté tchèque ou saxon: 85%</p> <p><i>Auf bayerischer Seite: 70% Auf tschechischer oder sächsischer Seite: 85%</i></p>

<p>Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:</p>	<p>Max. 36 mois (du côté bavarois), Max. 18 mois (du côté tchèque), Max. 12 mois (du côté saxon).</p> <p><i>Max. 36 Monate (auf bayerischer Seite), Max. 18 Monate (auf tschechischer Seite), Max. 12 Monate (auf sächsischer Seite).</i></p>
<p>Personne contact / Ansprechpartner:</p>	<p>Michaela Jarmer, EUREGIO EGRENSIS Arbeitsgemeinschaft Bayern e. V. michaela.jarmer@euregio-egrensis.de</p>
<p>Programme INTERREG / INTERREG Programm:</p>	<p>Programme de l'Objectif-3 pour une coopération transfrontalière Etat libre de Bavière-République tchèque 2007-2013. <i>Ziel 3-Programm zur grenzübergreifenden Zusammenarbeit Freistaat Bayern-Tschechische Republik 2007-2013.</i></p> <p>Document de programme de l'Objectif-3 pour la promotion de la coopération transfrontalière 2007-2013, entre l'Etat libre de Saxe et la République tchèque. <i>Programmdokument Ziel 3 zur Förderung der grenzübergreifenden Zusammenarbeit 2007 – 2013 zwischen dem Freistaat Sachsen und der Tschechischen Republik.</i></p>
<p>Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:</p>	<p>guus.muijzers@ec.europa.eu</p>
<p>Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:</p>	<p>L'EUROREGIO EGRENSIS a été fondée en 1993, dans le cadre de la signature d'une déclaration commune. Cette étape a été rendue possible par la fondation en 1992 de la communauté de travail de Bavière, tout comme la création des communautés de travail partenaires, à savoir celle de Bohême en 1991 et celle de Vogtland/Westerzgebirge en 1992 (depuis 2007 communauté de travail de Saxe-Thuringe). Le territoire de l'EUROREGIO EGRENSIS s'étend sur une superficie totale d'environ 17 000 km² et compte approximativement deux millions d'habitants. Quelque 50% d'entre eux se situent dans la partie bavaroise, 30% dans la partie saxonne-thuringienne et 20% dans la partie tchèque. L'EUROREGIO EGRENSIS se compose de trois communautés de travail, qui sont indépendantes juridiquement : la communauté de travail EUROREGIO EGRENSIS de Bavière, la communauté de travail EUROREGIO EGRENSIS de Saxe-Thuringe et la communauté de travail EUROREGIO EGRENSIS de Bohême. Les deux communautés de travail allemandes sont organisées en tant qu'associations déclarées d'utilité publique, alors que la communauté de travail de Bohême est un groupement communal, c'est-à-dire une association de villes et de communes. Chacune des trois communautés de travail possède sa propre présidence, ou son propre conseil d'administration, qui est responsable de la destinée de l'association ou du groupement. En outre, chaque communauté de travail dispose d'une agence (Marktredwitz, Plauen, Karlsbad), pourvue d'un poste de directeur titulaire, ainsi que d'autres collaborateurs. Les lignes directrices pour le travail de l'Euroregio entière sont données par la présidence commune. Celle-ci est composée des trois représentants des présidences des trois communautés de travail et est soutenue par les agences. Tous les deux ans, un représentant de l'une des trois communautés de travail est élu à la tête de la présidence commune de l'EUROREGIO EGRENSIS.</p>

1993 wurde die EUREGIO EGRENSIS im Zuge einer gemeinsam unterzeichneten Erklärung gegründet. Diesem Schritt war die Gründung der EUREGIO EGRENSIS Arbeitsgemeinschaft Bayern e. V. im Jahr 1992 sowie der beiden anderen Partnerarbeitsgemeinschaften Böhmen (1991) und Vogtland/Westerzgebirge (1992) (seit 2007: Arbeitsgemeinschaft Sachsen/Thüringen e. V.) vorausgegangen. Das Gesamtgebiet der EUREGIO EGRENSIS erstreckt sich auf rund 17.000 Quadratkilometer und etwa zwei Millionen Einwohner. Etwa 50 Prozent davon entfallen auf den bayerischen Teil, ca. 30 Prozent auf den sächsisch-thüringischen sowie 20 Prozent auf den tschechischen Teil. Die EUREGIO EGRENSIS besteht aus drei rechtlich selbstständigen Arbeitsgemeinschaften: EUREGIO EGRENSIS Arbeitsgemeinschaft Bayern e. V., EUREGIO EGRENSIS Arbeitsgemeinschaft Sachsen/Thüringen e. V. und EUREGIO EGRENSIS Arbeitsgemeinschaft Böhmen. Die beiden deutschen Arbeitsgemeinschaften sind als eingetragene und gemeinnützige Vereine organisiert, während die böhmische Arbeitsgemeinschaft ein Kommunalverband ist, also als Vereinigung von Städten und Gemeinden. Jede der drei Arbeitsgemeinschaften hat ein eigenes Präsidium bzw. einen Vorstand, der für die Geschicke des Vereins bzw. des Verbandes verantwortlich ist. Darüber hinaus verfügt jede Arbeitsgemeinschaft über eine Geschäftsstelle (Marktrechwitz, Plauen, Karlsbad), die jeweils mit einem hauptamtlichen Geschäftsführer und weiteren Mitarbeitern/-innen besetzt ist. Die Leitlinien für die Arbeit der Gesamt-Euregio gibt das Gemeinsame Präsidium vor. Es besteht aus jeweils drei Vertretern der Präsidien der drei Arbeitsgemeinschaften und wird durch die Geschäftsstellen unterstützt. Ein Repräsentant aus einer der drei Arbeitsgemeinschaften wird jeweils für etwa zwei Jahre zum Vorsitzenden des Gemeinsamen Präsidiums der EUREGIO EGRENSIS gewählt.

Contact / Kontakt :

EUREGIO EGRENSIS Arbeitsgemeinschaft Bayern e.V.
Fikentscherstr. 24
95615 Marktrechwitz

EUREGIO EGRENSIS Arbeitsgemeinschaft Böhmen
Na Vyhřídce 53
CZ 360 01 Karlsbad/Karlovy Vary

EUREGIO EGRENSIS Arbeitsgemeinschaft Sachsen/Thüringen e.V.
Friedensstraße 32
08523 Plauen

Site internet / Internetseite :

www.euregio-egrensis.eu

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



Eurorégion Neisse-Nisa-Nysa / Euroregion Neisse-Nisa-Nysa	
<p>1. Fonds de microprojets commun de l'Eurorégion Neisse-Nisa-Nysa dans le cadre du programme Saxe (D) - République tchèque / Gemeinsamer Kleinprojektefonds der Euroregion Neisse-Nisa-Nysa im sächsisch-tschechischen Programm</p> <p>2. Fonds de microprojets commun de l'Eurorégion Neisse-Nisa-Nysa dans le cadre du programme Pologne - République tchèque / Kleinprojektefonds der Euroregion Neisse-Nisa-Nysa im Programm Tschechien - Polen</p> <p>3. Fonds de microprojets Neisse e.V. - Eurorégion Sprewa-Nysa-Bóbr dans le cadre du programme Saxe (D) -Pologne / Kleinprojektefonds Euroregion Neisse e.V. - Euroregion Sprewa-Nysa-Bóbr im sächsisch-polnischen Programm</p> <p>4. Fonds de microprojets commun de l'Eurorégion Neisse-Nisa-Nysa le long de la frontière entre la Saxe (D) et la Pologne / Gemeinsamer Kleinprojektefonds der Euroregion Neisse-Nisa-Nysa entlang der sächsisch-polnischen Grenze</p>	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>Organisation et réalisation de séminaires, conférences, manifestations d'information, rencontres ; mise en place de systèmes d'information pour le territoire frontalier commun ; échanges de groupes ; mesures éducatives ; projets de communication, études.</p> <p><i>Organisation und Durchführung von Seminaren, Konferenzen, Informationsveranstaltungen, Begegnungen; Schaffung von Informationssystemen für den gemeinsamen Grenzraum; Gruppenaustausche; Bildungsmaßnahmen; Projekte der Öffentlichkeitsarbeit; Studien.</i></p>
Groupes cibles / Zielgruppen :	Citoyens de l'Eurorégion (sans restrictions). <i>Bürger der Euroregion (ohne Beschränkungen).</i>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	85 % subventions (1.500 € - 30.000 €), 15 % fonds propres. <i>85 % Fördermittel (1.500 € - 30.000 €), 15 % Eigenmittel.</i>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	1 an <i>1 Jahr</i>



Personne contact / Ansprechpartner:	Gerhard Watterott, Portsmouther Weg 1 02763 Zittau +49 3583 57500 watterott@euroregion-neisse.de
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	 Ziel 3 Cíl 3 <small>Ahoj sousede. Hallo Nachbar. 2007-2013. www.ziel3-cil3.eu</small> 
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	-
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	<p>L'Eurorégion Neisse-Nisa-Nysa a déjà été constituée dans l'année 1991. Elle est située dans la région où se rencontrent les frontières nationales de l'Allemagne, de la République de Pologne et de la République tchèque. L'Euregio doit son nom à la rivière frontalière <i>Neiße</i> qui prend sa source en Tchéquie et qui constitue la frontière entre l'Allemagne et la Pologne. L'Eurorégion Neisse-Nisa-Nysa est un groupement volontaire d'intérêt entre des communes, villes et districts allemands, tchèques et polonais, d'autres institutions ainsi que des personnes morales de droit public de l'administration autonome. Ce n'est pas une personne morale. Le groupement vise à créer pour cette région un espace commun de coopération varié au-delà des frontières nationales.</p> <p><i>Die Euroregion Neisse-Nisa-Nysa entstand schon im Jahre 1991. Sie befindet sich im Gebiet, wo die Staatsgrenzen der Bundesrepublik Deutschland, der Republik Polen und der Tschechischen Republik aufeinander treffen. Ihren Namen erhielt die Euroregion nach dem Grenzfluss Neiße, der in Tschechien entspringt und weiter die Staatsgrenze zwischen Deutschland und Polen bildet. Die Euroregion Neisse-Nisa-Nysa ist eine freiwillige Interessengemeinschaft deutscher, tschechischer und polnischer Gemeinden, Städte, Landkreise und weiterer Selbstverwaltungs-körperschaften und anderer Institutionen. Sie ist kein Rechtssubjekt. Die Gemeinschaft strebt für ihr Gebiet die Herausbildung eines gemeinsamen vielfältigen Kooperationsraumes dies- und jenseits der nationalen Grenzen an.</i></p>
Contact / Kontakt :	<p>D Euroregion Neisse e.V., Portsmouther Weg 1, 02763 Zittau, watterott@euroregion-neisse.de, +49 3583 57500</p> <p>CZ Euroregion Nisa regionální sdružení Tř. 1. máje 858/26, 46001 Liberec III, +420 485 340 991</p> <p>PL Geschäftsstelle Jelenia Góra Stowarzyszenie Gmin Polskich Euroregionu Nysa ul. 1 Maja 57, 58-500 Jelenia Góra, +48757676470</p>
Site internet / Internetseite :	www.neisse-nisa-nysa.org

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



Fehmarnbelt-Region	
Fonds de subventions pour microprojets en lien avec le projet « kulturLINK Fehmarnbelt-Region » Mikroprojekt-Fördermittelpool in Anknüpfung an kulturLINK Fehmarnbelt-Region	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	Projets dans six domaines culturels définis dans le cadre de kulturLINK : beaux-arts, arts vivants, musique, littérature, films/médias et héritage culturel. <i>Projekte im Rahmen von sechs kulturLINK definierten thematischen Kulturbereichen: Bildende Kunst, Darstellende Kunst, Musik, Literatur, Film/Medien und Kulturerbe.</i>
Groupes cibles / Zielgruppen :	Institutions et associations culturelles, acteurs culturels, artistes et citoyens ainsi qu'autres acteurs publics souhaitant développer une coopération culturelle. Kultureinrichtungen, Kulturvereine, Kulturakteure, Künstler und Bürger sowie sonstige öffentliche Akteure, die eine kulturelle Zusammenarbeit entwickeln möchten
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	Les partenaires de projet sont obligés d'établir un cofinancement du projet. Le montant total n'est cependant pas déterminé formellement. Le fonds de subventions pour microprojets ne doit prendre en charge le coût total que de manière exceptionnelle. <i>Die Projektpartner müssen eine Kofinanzierung des Projektes einrichten, es gibt jedoch keinen festen Prozentsatz. Der Mikroprojekt-Förderpool fördert nur ausnahmsweise 100 % des Budgets.</i>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	2010-2013
Personne contact / Ansprechpartner:	Næstved Kommune Rådmandshaven 20 DK-4700 Næstved Att. Kulturscoutin Helen Sværke Tél. / Tel. +45 2545 0664 Courriel / E-mail: kulturlink@naestved.dk www.kulturlink.org
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	Le fonds de subventions pour microprojets a été mis en place en lien avec le projet INTERREG IV A « kulturLINK Fehmarnbeltregion ». <i>Der Mikroprojekt-Fördermittelpool wurde in Zusammenhang mit dem INTERREG IV A Projekt „kulturLINK Fehmarnbelt-Region“ eingerichtet.</i>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	-

Courte description de la structure et de l'espace de coopération /
Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:

Le fonds de subventions pour microprojets a été mis sur place en vue de soutenir l'établissement de réseaux culturels prévus dans le cadre du projet kulturLINK. Les citoyens et la vie culturelle en général devraient être en capacité de mettre en œuvre des projets culturels transfrontaliers. Le projet kulturLINK Fehmarnbelt-Region a pour objectif de renforcer la coopération culturelle dans la région Fehmarnbelt. Ladite coopération devrait servir de base à une future coopération économique à renforcer ultérieurement. Dans l'ensemble, le projet vise à créer des structures mettant en contact les habitants de la région Fehmanbelt et à créer ainsi une conscience régionale commune. La philosophie du projet kulturLINK Fehmarnbelt-Region repose sur le slogan « Communauté et diversité » : le défi consiste à faire naître une communauté ancrée dans la diversité culturelle des territoires.

Les partenaires sont :

- la Chambre de commerce et d'industrie de Lübeck (partenaire principal)
- la commune Næstved (représentant des 14 communes danoises)
- le Kreis de Ostholstein (D)
- la ville hanséatique de Lübeck
- la AktivRegion Wagrien-Fehmarn (D)

Le projet est soutenu par la région Sjælland et les 2 régions culturelles danoises Storstrøm' et ,Midtog vestsjælland'.

Der Mikroprojekt-Fördermittelpool wurde aus dem Zweck ins Leben gerufen, den Aufbau kultureller Netzwerke zu unterstützen, die im Rahmen von kulturLINK geschaffen werden. Die Bürger und das Kulturleben im Allgemeinen sollen befähigt werden, grenzübergreifende Kulturprojekte zu etablieren. Ziel des Projektes kulturLINK Fehmarnbelt-Region ist die Stärkung der kulturellen Zusammenarbeit in der Fehmarnbelt-Region. Diese soll als Grundlage dienen für eine künftig auszubauende wirtschaftliche Zusammenarbeit. Insgesamt soll das Projekt Strukturen zu schaffen, die die Menschen in der Fehmarnbelt-Region zusammenbringen und so ein regionales Bewusstsein entstehen lassen. Die Philosophie des Projektes kulturLINK Fehmarnbelt-Region ist getragen durch "Gemeinsamkeit UND Vielfalt": Die Herausforderung besteht darin, eine Gemeinsamkeit, die aber in der kulturellen Vielfalt der Gebiete verwurzelt ist, zu schaffen.

Der Partnerkreis besteht aus :

- der Industrie- und Handelskammer zu Lübeck (Leadpartner)
- der Næstved Kommune (Vertreter der 14 dänischen Kommunen)
- dem Kreis Ostholstein
- der Hansestadt Lübeck
- der AktivRegion Wagrien-Fehmarn

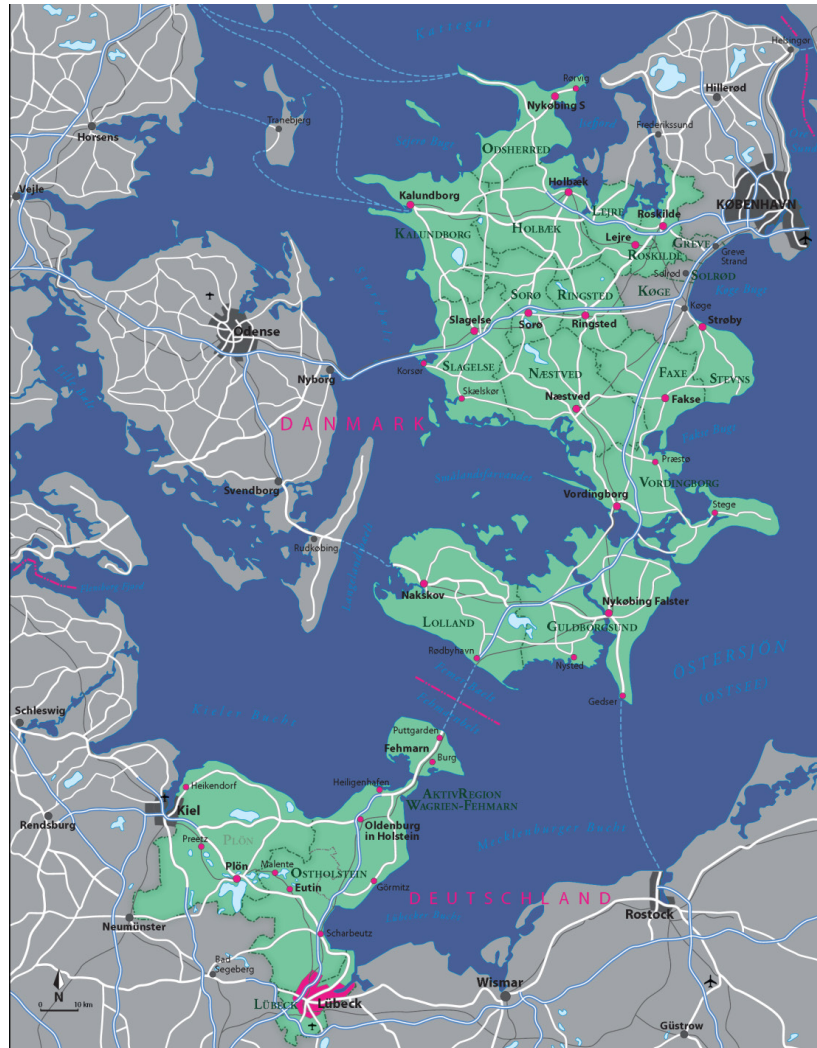
Das Projekt wird von der Region Sjælland und den 2 dänischen Kulturregionen ,Storstrøm' und ,Midtog vestsjælland' unterstützt.


Contact / Kontakt :

Leadpartner kulturLINK Fehmarnbelt Region
Industrie- und Handelskammer zu Lübeck
Fackenburger Allee 2, 23554 Lübeck
Frau Nicola Lucas
Tél. / Tel.: +49 451 6006-168
Portable / Mobil: +49 175 4394 719
Fax: +49 451 6006-4168
Courriel / E-Mail: lucas@ihk-luebeck.de
www.ihk-schleswig-holstein.de

Site internet / Internetseite : www.kulturlink.org

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



Région Sønderjylland-Schleswig Region Sønderjylland-Schleswig	 <p>KulturDialog</p> <p>REGION</p>  <p>SØNDERJYLLAND - SCHLESWIG</p>  <p>INTERREG4A SYDDANMARK-SCHLESWIG-K.E.R.N.</p> <p>Europäischer Fonds für regionale Entwicklung Investition in Ihre Zukunft</p> 
Dialogue culturel KulturDialog	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	Culture, langue, enfants, jeunesse et loisirs. <i>Kultur, Sprache, Kinder, Jugend und Freizeit.</i>
Groupes cibles / Zielgruppen :	Organisations, associations, établissements de formation, citoyens. <i>Organisationen, Vereine, Bildungseinrichtungen und Bürger.</i>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	Non déterminé (les coûts internes, par ex. les salaires, ne sont pas subventionnés). <i>Nicht festgelegt (interne Kosten, wie z.B. Löhne, werden nicht gefördert).</i>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	1.4.2011-31.12.2013 (3 ans). <i>1.4.2011-31.12.2013 (3 Jahre).</i>
Personne contact / Ansprechpartner:	Andrea Graw-Teebken, Anna Kindberg. Cf. contact ci-dessous. / <i>S. Kontaktdaten unten.</i>
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	Interreg IV A Syddanmark-Schleswig-K.E.R.N.
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	-
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	<u>A: La région Sønderjylland-Schleswig</u> La région de Sønderjylland-Schleswig a été fondée en 1997. Les membres sont la région Syddanmark et les communes de Tønder, Aabenraa, Haderslev et Sønderborg du côté danois et, en Allemagne, la ville de Flensburg ainsi que les deux Landkreise de Frise du Nord et de Schleswig-Flensburg. La ville de Flensburg a depuis longtemps un lien étroit avec le royaume danois. Depuis la réforme administrative de 2006, la région Syddanmark est membre de la coopération en tant que successeur de l'ancien Sønderjyllands Amt, qui est représenté à peu près par les quatre communes de Haderslev, Tønder, Aabenraa et Sønderborg. Les thématiques principales sont l'amélioration de la situation des frontaliers (conseil et soutien), les différents projets dans le domaine de la langue et de la culture, la communication permanente sur le plan politique concernant les infrastructures, l'éducation, etc.

B: Le projet « KulturDialog »

Le projet KulturDialog, c'est-à-dire « dialogue culturel », est un projet dans le cadre du programme INTERREG IV A Syddanmark-Schleswig-K.E.R.N. Les partenaires du projet sont hormis la région de Syddanmark les partenaires de la région Sønderjylland-Schleswig. Le projet comporte trois domaines : un pool culturel, le soutien lors de l'établissement d'une région culturelle transfrontalière commune, la médiatisation transfrontalière des offres culturelles dans la région Sønderjylland-Schleswig ainsi que dans la future région culturelle sous l'appellation « Kulturfokus », soit « foyer culturel ».

Pool culturel : le pool culturel dispose d'environ 215.000 EUR par an. Les acteurs culturels ont la possibilité de déposer une demande au pool culturel concernant des activités culturelles. Un projet doit respecter certains critères, p. ex. avoir un caractère transfrontalier et être réalisé en coopération entre au moins un partenaire allemand et danois.

Région culturelle transfrontalière commune : le deuxième objectif du projet est la contribution à l'établissement de la région culturelle commune Sønderjylland-Schleswig prévue par la ville de Flensburg, les deux Landkreise de Frise du Nord et Schleswig-Flensburg et les quatre communes danoises.

La médiatisation transfrontalière des offres culturelles : les acteurs culturels doivent avoir la possibilité de mettre en ligne leurs manifestations sur un portail Internet au-delà des frontières. Tandis que c'est déjà possible au Danemark, un tel portail est envisagé pour l'Allemagne. En outre, il est prévu d'informer sur les microprojets.

C : INTERREG IV A Syddanmark-Schleswig-K.E.R.N

Le projet KulturDialog est un projet dans le cadre du programme INTERREG IV A Syddanmark-Schleswig-K.E.R.N. Pour des informations supplémentaires sur ce programme d'INTERREG suivez le lien <http://interreg4a.de/wm229714>

A: Die Region Sønderjylland-Schleswig

Die Region Sønderjylland-Schleswig wurde 1997 gegründet. Die Mitglieder sind die Region Syddanmark sowie die Kommunen Tønder, Aabenraa, Haderslev und Sønderborg auf dänischer Seite und in Deutschland die Stadt Flensburg sowie die beiden Kreise Nordfriesland und Schleswig-Flensburg. Die Stadt Flensburg verbindet eine lange Zusammengehörigkeit mit dem dänischen Königreich. Die Region Syddanmark ist seit der dänischen Verwaltungsreform 2006 Mitglied der Zusammenarbeit als Nachfolgerin des ehemaligen Amt Südjütland, das in etwa durch die vier Kommunen Haderslev, Tønder, Aabenraa und Sønderborg abgedeckt wird. Die wichtigsten Einsatzgebiete sind die Verbesserung der Situation der Grenzpendler (Beratung und Unterstützung), verschiedenste Projekte im Bereich Sprache und Kultur, und laufende Gespräche auf politischer Ebene zu Themen wie Infrastruktur, Bildung etc.

B: Das Projekt « KulturDialog »

Das Projekt KulturDialog ist ein Projekt im Rahmen des Programms INTERREG 4 A Syddanmark-Schleswig-K.E.R.N. Projektpartner sind bis auf die Region Syddanmark die Partner der Region Sønderjylland-Schleswig. Das Projekt beinhaltet folgende Bereiche: einen Kulturpool, die Unterstützung bei der Etablierung einer gemeinsamen grenzüberschreitenden Kulturregion, die grenzüberschreitende Vermarktung der Kulturangebote in der Region Sønderjylland-Schleswig sowie der zukünftigen Kulturregion unter der Bezeichnung Kulturfokus.

Kulturpool : dem Kulturpool stehen jährlich Gelder in Höhe von rund 215.000 EUR zur Verfügung. Kulturakteure können Anträge für grenzüberschreitende Kulturaktivitäten an den Kulturpool einreichen. Ein Projekt muss u.a. grenzüberschreitenden Charakter haben und in Zusammenarbeit mit mindestens

einem deutschen und einem dänischen Partner durchgeführt werden.

Gemeinsame grenzüberschreitende Kulturregion: die Stadt Flensburg, die Kreise Schleswig-Flensburg und Nordfriesland sowie die 4 dänischen Kommunen planen, eine gemeinsame Kulturregion Sønderjylland-Schleswig zu schaffen. Die Unterstützung des Prozesses ist ein weiteres Vorhaben des Projektes KulturDialog.

Grenzüberschreitende Vermarktung der Kulturangebote: Kulturakteure sollen grenzüberschreitend die Möglichkeit bekommen, ihre Veranstaltungen selbst auf einem Internetportal online zu stellen. Auf dänischer Seite ist dies bereits möglich; auf deutscher Seite wird eine entsprechende Internetplattform noch entstehen. Des Weiteren ist u.a. eine Vermarktung der Mikroprojekte vorgesehen.

C : INTERREG IV A Syddanmark-Schleswig-K.E.R.N

Das Projekt KulturDialog ist ein Projekt im Rahmen des Programms INTERREG 4 A Syddanmark-Schleswig-K.E.R.N. Für weitergehende Informationen folgen Sie dem Link <http://interreg4a.de/wm229714>

Contact / Kontakt :

A : Peter Hansen

Region Sønderjylland-Schleswig, Regionskontor & Infocenter

Lyren 1, DK-6330 Padborg

Tél / Tel: +45 74 67 05 01

Fax: +45 74 67 05 21

Courriel / E-mail: Peter.Hansen@sjsl.regionsyddanmark.dk

B : Andrea Graw-Teebken / Anna Kindberg

Region Sønderjylland-Schleswig, Regionskontor & Infocenter

Lyren 1, DK-6330 Padborg

Tél. / Tel: +45 74 67 05 01

Fax: +45 74 67 05 21

Courriel / E-mail: andrea.graw-teebken@sjsl.regionsyddanmark.dk,
anna.kindberg@sjsl.regionsyddanmark.dk

C: INTERREG-Sekretariat, Entwicklungsagentur Nord GmbH

Lise Meitner Straße 2

D 24941 Flensburg

Tél. / Tel: + 49 461 9992 401

Courriel / E-mail: info@eanord.de

Site internet / Internetseite :

www.region.dk

www.pendlerinfo.org

www.region.de

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



Eurodistrict regio pamina Eurodistrikt Regio Pamina	
PAMINA21	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	
Groupes cibles / Zielgruppen :	Citoyens de tout âge. <i>Bürger aller Altersgruppen.</i>
Montant de cofinancement / Höhe der Kofinanzierung :	750 € - 40 000 € (50%).
Période de réalisation / Realisierungszeitraum:	1 année. <i>1 Jahr.</i>
Personne contact / Ansprechpartner:	Frédéric SIEBENHAAR Ancienne Douane 67630 Lauterbourg frederic.siebenhaar@cg67.fr +33 (0) 3 68 33 88 25 // 07277 – 89 990 25
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	INTERREG IV A Rhin supérieur <i>INTERREG IV A Oberrhein</i>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	M.WOJCIK Commission européenne - DG Regio Rue des Nerviens 105 B 1049 BRUXELLES
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	L'eurodistrict regio pamina se situe au nord de la région du Rhin supérieur. Il est composé de trois territoires, le Palatinat du sud (Rhénanie-Palatinat), le Mittlerer Oberrhein (Bade-Wurtemberg) et l'Alsace du nord (Région Alsace). La plus grande ville de l'eurodistrict est Karlsruhe. L'instance administrative transfrontalière de cet espace de 6000 km ² est l'EURODISTRICT REGIO PAMINA. L'EURODISTRICT REGIO PAMINA a pour objet de promouvoir, de soutenir et de coordonner la coopération transfrontalière sur le territoire de l'eurodistrict regio pamina au niveau local et régional. Aux fins d'atteindre l'objet visé, l'EURODISTRICT assume les missions suivantes: l'élaboration de concepts communs en faveur d'un développement cohérent du territoire, la coordination et la promotion de la coopération au quotidien, INFOBEST et PAMINA21. La politique de l'EURODISTRICT REGIO PAMINA se fonde sur les statuts et des lignes d'orientation servant de base à un programme d'action pour le développement durable.

Der Eurodistrict Regio Pamina liegt am nördlichen Ende der Oberrhein-Region. Er umfasst drei Teilräume, namentlich die Südpfalz (Rheinland-Pfalz), der Mittlere Oberrhein (Baden-Württemberg) und das Nord-Elsass (Région Alsace). Die größte Stadt im Eurodistrict ist Karlsruhe. Die grenzüberschreitende Verwaltungsinstanz des 6000 km² großen Gebietes ist der EURODISTRICT REGIO PAMINA. Der EURODISTRICT REGIO PAMINA verfolgt das Ziel, die grenzüberschreitende Zusammenarbeit im Eurodistrict Regio Pamina auf lokaler und regionaler Ebene zu unterstützen und zu koordinieren. Um dieses Ziel zu erreichen, nimmt der EURODISTRICT folgende Aufgaben wahr: Erarbeitung gemeinsamer Konzepte für eine kohärente Entwicklung des Raumes, Koordination und Förderung der Zusammenarbeit im Alltag, INFOBEST, PAMINA21. Den Rahmen für die Politik des EURODISTRICT REGIO PAMINA bilden die Satzung sowie die Leitziele als Grundlage für einen Aktionsplan zur nachhaltigen Entwicklung.

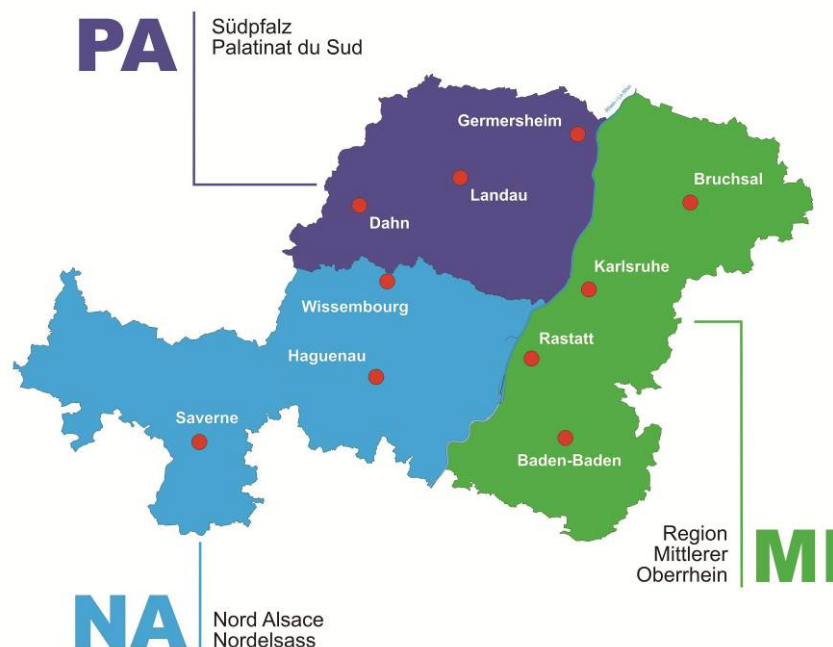
Contact / Kontakt :


EURODISTRICT REGIO PAMINA
Ancienne Douane
67630 Lauterbourg
+33 (0) 3 68 33 88 00
info@eurodistrict-regio-pamina.eu

EURODISTRICT REGIO PAMINA
Altes Zollhaus
76768 Neulauterbourg
+ 49 (0) 7277 – 89 990 0
info@eurodistrict-regio-pamina.eu

Site internet / Internetseite : www.eurodistrict-regio-pamina.eu

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



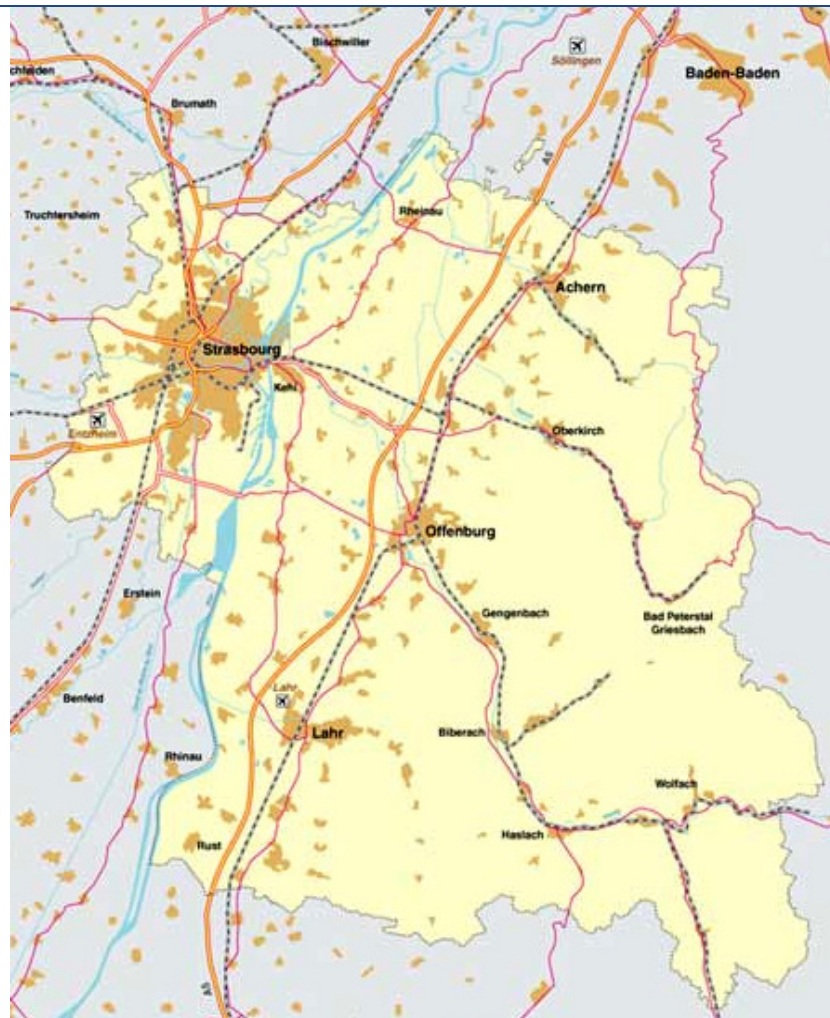
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau	
Mon Eurodistrict – Fonds pour les microprojets de l’Eurodistrict Strasbourg-Ortenau Mein Eurodistrikt – Kleinprojektfonds des Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau	
Thématiques / <i>Maßnahmenbereiche :</i>	Culture, bilinguisme, éducation, sport, environnement, économie. <i>Kultur, Zweisprachigkeit, Bildung, Sport, Umwelt, Wirtschaft.</i>
Groupes cibles / <i>Zielgruppen :</i>	Toutes les institutions de la société civile dotées d’une personnalité juridique (associations, écoles, communes ou autres collectivités locales). <i>Alle Einrichtungen der Zivilgesellschaft, die rechtsfähig sind: Vereine, Schulen, Gemeinden oder andere Gebietskörperschaften.</i>
Montant de cofinancement des microprojets/ <i>Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:</i>	Budget global du microprojet entre 2 000 € et 80 000 €. Cofinancement européen à hauteur de 50% du budget global (entre 1.000 € et 40.000 €). <i>Gesamtbudget des Kleinprojektes zwischen 2.000 € und 80.000 €. Kofinanzierung durch EU-Mitteln in Höhe von 50% des Gesamtbudgets, d.h. von 1.000 € bis 40.000 €.</i>
Période de réalisation des microprojets / <i>Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:</i>	Au cas par cas – Réalisation d’ici le 30 septembre 2014. <i>Je nach Projekt – Umsetzung bis zum 30. September 2014.</i>
Personne contact / <i>Ansprechpartner:</i>	Chloé MAKSOUDIAN chloe.maksoudian@eurodistrict.eu Tél/Tel: 0049 (0) 7851 899 16
Programme INTERREG / <i>INTERREG Programm:</i>	INTERREG IV A Rhin supérieur <i>INTERREG IV A Oberrhein</i>
Contact à la DG REGIO / <i>Kontaktperson bei der DG REGIO:</i>	M.WOJCIK, Commission européenne - DG Regio Rue des Nerviens 105 B 1049 BRUXELLES
Courte description de la structure et de l’espace de coopération / <i>Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:</i>	L’Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a vu le jour en 2005. Depuis 2010, il est constitué en Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Il représente un espace franco-allemand d’une superficie de 2 100 km ² et compte 868 000 habitants. Il est constitué de 79 communes, à savoir les 28 communes membres de la Communauté Urbaine de Strasbourg pour le côté français et les 51 communes membres de l’Ortenaukreis pour le côté allemand. Il se donne pour objectif général de promouvoir la coopération transfrontalière sur son territoire. Il se donne pour objectifs particuliers de promouvoir et accompagner les initiatives citoyennes à travers un soutien à des projets transfrontaliers ; garantir une bonne qualité de vie à ses citoyens et faciliter leur quotidien à travers une réflexion continue dans le cadre de ses groupes de travail thématiques (santé, transports, prévention de la délinquance, cartographie...) ; soutenir le développement économique et culturel de son territoire ; renforcer l’identité de son territoire à travers l’organisation de manifestations grand public ; participer au renforcement de la cohésion territoriale européenne et représenter un laboratoire d’expérience pour l’intégration européenne.

Der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau wurde 2005 gegründet. Er ist seit 2010 ein Europäischer Verbund für Territoriale Zusammenarbeit (EVTZ). Er bildet ein deutsch-französisches Gebiet mit einer Fläche von 2.100 km² und zählt 868.000 Einwohner. Er umfasst 79 Gemeinden aus der Stadtgemeinschaft Straßburg auf französischer Seite und 51 Gemeinden aus dem Ortenaukreis auf deutscher Seite. Sein Hauptziel ist die Förderung der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit auf seinem Gebiet. Seine spezifischen Ziele sind folgende: Bürgerinitiativen durch die Unterstützung von grenzüberschreitenden Projekten fördern und begleiten; Sicherung einer hohen Lebensqualität für die Bürger und Erleichterung ihres Alltags durch gezieltes und regelmäßiges Arbeiten im Rahmen der thematischen Arbeitsgruppen (Gesundheit, Verkehr, Vorbeugung gegen die Kriminalität, Kartographie...); die wirtschaftliche und kulturelle Entwicklung des Gebiets fördern; die Identität des Gebiets durch die Durchführung von Veranstaltungen für die breite Öffentlichkeit stärken; an der Stärkung der europäischen territorialen Kohäsion teilnehmen und ein Erfahrungslabor für die europäische Integration bilden.

Contact / Kontakt : Email : info@eurodistrict.eu
Tél/Tel: 0049 (0) 7851 899 75 10
Fabrikstraße 12
77 694 Kehl

Site internet /
Internetseite : www.eurodistrict.eu

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



Haut-Rhin – Breisgau-Hochschwarzwald	 <p> Projets citoyens transfrontaliers Grenzüberschreitende Bürgerprojekte <i>Fonds microprojets - 2011-2014 - Kleinprojektefonds</i> </p>
Fonds de microprojets Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald/Département du Haut-Rhin Kleinprojektefonds Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald/Département du Haut-Rhin	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	Culture, sports, environnement, tourisme, jeunesse, (rencontre directe de citoyens). <i>Kultur, Sport, Umwelt, Tourismus, Jugend, etc. (direkte Begegnung).</i>
Groupes cibles / Zielgruppen :	Citoyens de tout âge. <i>Bürger aller Altersgruppen.</i>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	500 € - 40 000 €
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	1 année. <i>1 Jahr.</i>
Personne contact / Ansprechpartner:	Tobias Fahrländer, Landratsamt Breisgau-Hochschwarzwald Stadtstraße 2 79104 Freiburg
Programme INTERREG/ INTERREG Programm:	INTERREG IV A Rhin supérieur <i>INTERREG IV A Oberrhein</i>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	M. WOJCIK, Commission européenne - DG Regio Rue des Nerviens 2015 B 1049 BRUXELLES
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	Le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald et le Département du Haut-Rhin entretiennent des relations étroites et privilégiées depuis les années 90. Ils coopèrent activement et de façon permanente au niveau politique et administratif. Les échanges entre les différents secteurs des deux collectivités territoriales ainsi qu'entre les associations, écoles et citoyens sont nombreux et dynamiques. En 1998, suite à l'Accord de Karlsruhe, le premier Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), Centre Hardt – Rhin supérieur, a été créé dans la zone du Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald et du Département du Haut-Rhin. Par ailleurs, des liens étroits ont été noués non seulement entre la ville de Neuenburg (université populaire transfrontalière), la ville de Breisach (Infobest Vogelgrun-Breisach) et le Département du Haut-Rhin, mais également jusqu'en Haute-Forêt-Noire entre les communes de Hinterzarten et

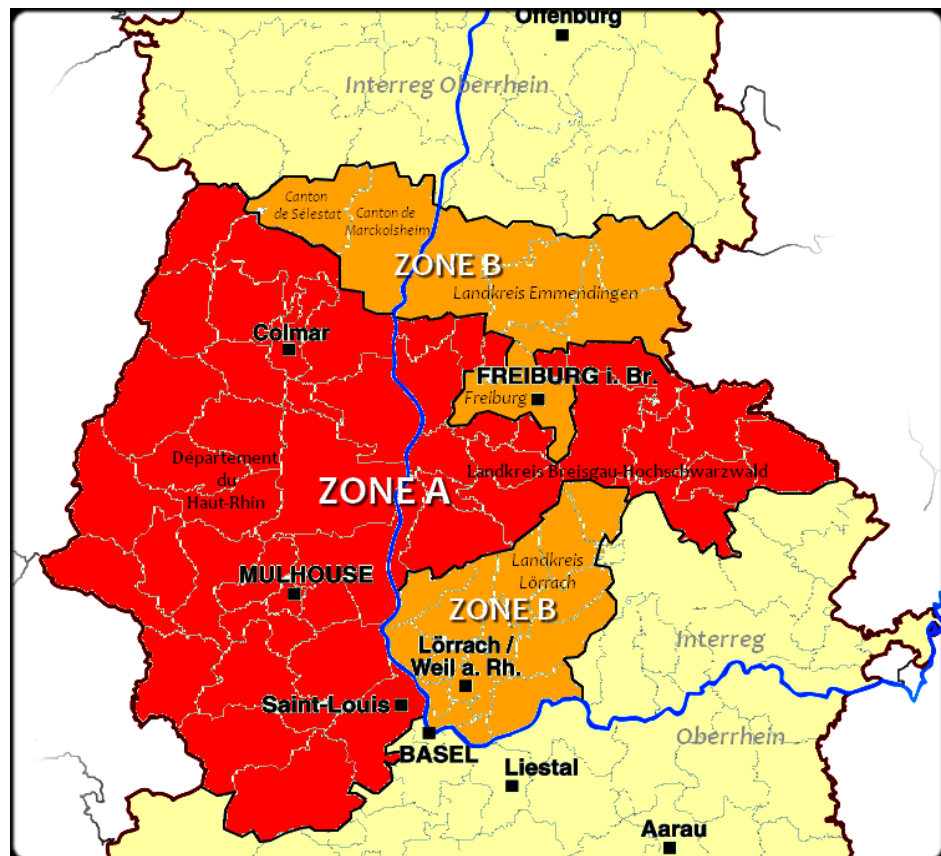
d'Eguisheim. Le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald et le Département du Haut-Rhin souhaitent approfondir leur coopération en s'engageant dans le projet « Fonds de microprojets » et soutenir ainsi les rencontres de citoyens.

Das Département du Haut-Rhin und der Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald unterhalten seit den 90er Jahren eine intensive und vertrauensvolle Zusammenarbeit. Es bestehen permanente politische und administrative Kontakte. Zwischen den Teilräumen der beiden Gebietskörperschaften, den Gemeinden, den Vereinen, Schulen und den Bürgern besteht ein reger Austausch. 1998 wurde im Gebiet des Départements du Haut-Rhin und des Landratsamtes Breisgau-Hochschwarzwald der erste grenzüberschreitende Zweckverband am Oberrhein nach dem Karlsruher Abkommen gegründet. Darüber hinaus bestehen starke Verflechtungen zwischen der Stadt Neuenburg (grenzüberschreitende Volkshochschule), der Stadt Breisach (INFOBEST Vogelgrun-Breisach) und dem Département du Haut-Rhin. Weitere Verflechtungen reichen bis zum Hochschwarzwald (Hinterzarten/Eguisheim). Das Département du Haut-Rhin und der Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald möchten ihre intensive Zusammenarbeit mit dem konkreten Projekt eines „Kleinprojektfonds“ weiter vertiefen und auf diese Weise Bürgerbegegnungen fördern.

Site internet /
Internetseite :

En français: <http://www.lkbh.de/servlet/PB/menu/1492927/index.html>
In Deutsch: <http://www.lkbh.de/servlet/PB/menu/1492867/index.html>

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



EUREGIO	 
Fonds de microprojets priorité I Kleinprojekte Priorität I	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>Promotion du transfert de technologie et de connaissances entre les instituts de recherche et l'économie, promotion de réseaux économiques ainsi que de la coopération transfrontalière d'entreprises, promotion de la qualification en vue de l'amélioration du potentiel innovateur des entreprises.</p> <p><i>Förderung des Technologie- und Wissenstransfers zwischen Forschungseinrichtungen und der Wirtschaft, Förderung von wirtschaftlichen Netzwerken sowie der grenzübergreifenden Zusammenarbeit von Unternehmen, Förderung der Qualifizierung zur Verbesserung des innovativen Potenzials der Unternehmen.</i></p>
Groupes cibles / Zielgruppen :	<p>Communes allemandes et néerlandaises, entreprises, associations de coopération et organisations.</p> <p><i>Deutsche und niederländische Kommunen, Unternehmen, Kooperationsverbände und Organisationen.</i></p>
Montant de cofinancement des microprojets/ Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	<p>50 % des dépenses éligibles, au maximum 50.000€.</p> <p><i>50 % der förderfähigen Kosten, maximal 50.000€.</i></p>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	01.01.2008 – 30.06.2015
Personne contact / Ansprechpartner:	<p>Ralf W. Runde Postfach 1164 D-48572 Gronau Tél./Tel.: + 49 (0)2562 7020 Fax: + 49 (0)2562 70259 courriel / E-mail: info@euregio.de www.euregio.de</p>
Programme INTERREG/ INTERREG Programm:	INTERREG IV A Deutschland-Nederland 2007-2013
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	-

Courte description de la structure et de l'espace de coopération /
Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:

L'EUREGIO est une structure organisée selon le droit allemand au titre d'une association. L'association dispose d'une structure binationale unique. Celle-ci fait en sorte que les intérêts des membres allemands et néerlandais soient pris en compte au même titre. L'association compte 130 communes membres, à savoir 104 du côté allemand et 26 du côté néerlandais. Une partie des villes et communes est rattachée indirectement à l'EUREGIO à travers les (Land-)Kreise. Tous les membres sont représentés dans l'assemblée générale de l'EUREGIO. L'EUREGIO comprend une superficie d'environ 13.000 km² où vivent à peu près 3,4 millions d'habitants. Presque deux tiers du territoire et des citoyens appartiennent au territoire de l'Allemagne et un tiers au territoire néerlandais. En Allemagne, le territoire de l'EUREGIO s'étend sur une partie du Land de Basse-Saxe et du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Au total, 130 villes, communes et (Land-)Kreise font partie de l'EUREGIO. En Basse-Saxe, la région de l'EUREGIO comprend le Landkreis du comté de Bentheim, le Landkreis et la ville d'Osnabrück ainsi que les communes Emsbüren, Salzbergen et Spelle (Landkreis Emsland). En Rhénanie-du-Nord-Westphalie en font partie : la ville de Münster ainsi que tous les Kreise du Münsterland, et, aux Pays-Bas, les Régios Achterhoek (Province de Gelderland) et Twente ainsi que les communes Dalfsen, Hardenberg, Ommen (Province de Overijssel) et Coevorden (Province de Drenthe).

Die EUREGIO ist nach deutschem Recht als eingetragener Verein (e.V.) organisiert. Die Organisation hat eine einzigartige, binationale Struktur. Diese sorgt dafür, dass die Interessen der deutschen und der niederländischen Mitglieder gleichermaßen zur Geltung kommen. Zu dem Verein zählen 130 Mitgliedskommunen - 104 auf deutscher und 26 auf niederländischer Seite. Ein Teil der Städte und Gemeinden ist indirekt über ihren jeweiligen (Land-)Kreis an die EUREGIO angeschlossen. Alle Mitglieder sind in der EUREGIO-Mitgliederversammlung vertreten. Die EUREGIO umfasst eine Fläche von rund 13.000 km². In dem Gebiet leben fast 3,4 Mio. Einwohner. Etwa zwei Drittel der Fläche und der Bevölkerung gehören zum deutschen und ein Drittel zum niederländischen Staatsgebiet. Auf deutscher Seite erstreckt sich die Region über Teile des Landes Niedersachsen und über Teile des Landes Nordrhein-Westfalen. Insgesamt gehören 130 Städte, Gemeinden und (Land)kreise zur EUREGIO. In Niedersachsen umfasst das EUREGIO-Gebiet den Landkreis Grafschaft Bentheim, die Stadt und den Landkreis Osnabrück und die Gemeinden Emsbüren, Salzbergen und Spelle (Landkreis Emsland). In Nordrhein-Westfalen gehören die Stadt Münster und alle Kreise des Münsterlandes (Kreis Borken, Kreis Coesfeld, Kreis Steinfurt, Kreis Warendorf) zur EUREGIO und in den Niederlanden die Regios Achterhoek (Provinz Gelderland) und Regio Twent sowie die Gemeinden Dalfsen, Hardenberg, Ommen (Provinz Overijssel) und Coevorden (Provinz Drenthe).

Contact / Kontakt : info@euregio.de

Site internet /
Internetseite : www.euregio.de

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



EUREGIO	
Microprojets priorité II Kleinprojekte Priorität II	 
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>Promotion des énergies renouvelables ainsi que du développement des technologies à faible consommation d'énergie, promotion du développement transfrontalier des infrastructures, promotion de la protection transfrontalière de la nature, du paysage ainsi que de l'environnement.</p> <p><i>Förderung erneuerbarer Energien sowie der Entwicklung energiesparender Technologien, Förderung der grenzübergreifenden Entwicklung von infrastrukturellen Angeboten, Förderung des grenzübergreifenden Natur- und Landschaftsschutzes sowie des Umweltschutzes.</i></p>
Groupes cibles / Zielgruppen :	<p>Communes allemandes et néerlandaises, entreprises, associations de coopération et organisations.</p> <p><i>Deutsche und niederländische Kommunen, Unternehmen, Kooperationsverbände und Organisationen.</i></p>
Montant de cofinancement des microprojets/ Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	<p>50 % des dépenses éligibles, au maximum 25.000 €.</p> <p><i>50 % der förderfähigen Kosten, maximal 25.000 €.</i></p>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	01.01.2008 – 30.06.2015
Personne contact / Ansprechpartner:	<p>Ralf W. Runde Postfach 1164 D-48572 Gronau Tél./Tel.: + 49 (0)2562 7020 Fax: + 49 (0)2562 70259 Courriel / E-mail: info@euregio.de www.euregio.de</p>
Programme INTERREG/ INTERREG Programm:	INTERREG IV A Deutschland-Nederland 2007-2013
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	

Courte description de la structure et de l'espace de coopération /
Kurzbeschreibung der Einrichtung /
und des Kooperationsraumes:

L'EUREGIO est une structure organisée selon le droit allemand au titre d'une association. L'association dispose d'une structure binationale unique. Celle-ci fait en sorte que les intérêts des membres allemands et néerlandais soient pris en compte au même titre. L'association compte 130 communes membres, à savoir 104 du côté allemand et 26 du côté néerlandais. Une partie des villes et communes est rattachée indirectement à l'EUREGIO à travers les (Land-)Kreise. Tous les membres sont représentés dans l'assemblée générale de l'EUREGIO. L'EUREGIO comprend une superficie d'environ 13.000 km² où vivent à peu près 3,4 millions d'habitants. Presque deux tiers du territoire et des citoyens appartiennent au territoire de l'Allemagne et un tiers au territoire néerlandais. En Allemagne, le territoire de l'EUREGIO s'étend sur une partie du Land de Basse-Saxe et du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Au total, 130 villes, communes et (Land-)Kreise font partie de l'EUREGIO. En Basse-Saxe, la région de l'EUREGIO comprend le Landkreis du comté de Bentheim, le Landkreis et la ville d'Osnabrück ainsi que les communes Emsbüren, Salzbergen et Spelle (Landkreis Emsland). En Rhénanie-du-Nord-Westphalie en font partie : la ville de Münster ainsi que tous les Kreise du Münsterland, et, aux Pays-Bas, les Régios Achterhoek (Province de Gelderland) et Twente ainsi que les communes Dalfsen, Hardenberg, Ommen (Province de Overijssel) et Coevorden (Province de Drenthe).

Die EUREGIO ist nach deutschem Recht als eingetragener Verein (e.V.) organisiert. Die Organisation hat eine einzigartige, binationale Struktur. Diese sorgt dafür, dass die Interessen der deutschen und der niederländischen Mitglieder gleichermaßen zur Geltung kommen. Zu dem Verein zählen 130 Mitgliedskommunen - 104 auf deutscher und 26 auf niederländischer Seite. Ein Teil der Städte und Gemeinden ist indirekt über ihren jeweiligen (Land-)Kreis an die EUREGIO angeschlossen. Alle Mitglieder sind in der EUREGIO-Mitgliederversammlung vertreten. Die EUREGIO umfasst eine Fläche von rund 13.000 km². In dem Gebiet leben fast 3,4 Mio. Einwohner. Etwa zwei Drittel der Fläche und der Bevölkerung gehören zum deutschen und ein Drittel zum niederländischen Staatsgebiet. Auf deutscher Seite erstreckt sich die Region über Teile des Landes Niedersachsen und über Teile des Landes Nordrhein-Westfalen. Insgesamt gehören 130 Städte, Gemeinden und (Land)kreise zur EUREGIO. In Niedersachsen umfasst das EUREGIO-Gebiet den Landkreis Grafschaft Bentheim, die Stadt und den Landkreis Osnabrück und die Gemeinden Emsbüren, Salzbergen und Spelle (Landkreis Emsland). In Nordrhein-Westfalen gehören die Stadt Münster und alle Kreise des Münsterlandes (Kreis Borken, Kreis Coesfeld, Kreis Steinfurt, Kreis Warendorf) zur EUREGIO und in den Niederlanden die Regios Achterhoek (Provinz Gelderland) und Regio Twent sowie die Gemeinden Dalfsen, Hardenberg, Ommen (Provinz Overijssel) und Coevorden (Provinz Drenthe).

Contact / Kontakt :

info@euregio.de

Site internet / Internetseite :

www.euregio.de

EUREGIO	 
Microprojets priorité III Kleinprojekte Priorität III	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>Promotion d'un système de santé transfrontalier et de la protection transfrontalière des consommateurs, promotion d'un marché de travail transfrontalier et des frontaliers, promotion de l'intégration, notamment par l'éducation et la culture, promotion de la coopération transfrontalière concernant la sécurité intérieure.</p> <p><i>Förderung von grenzübergreifendem Gesundheitswesen und Verbraucherschutz, Förderung des grenzübergreifenden Arbeitsmarkts und der Grenzpendler, Förderung von Integration insbesondere durch Bildung und Kultur, Förderung der grenzübergreifenden Zusammenarbeit zur Inneren Sicherheit</i></p>
Groupes cibles / Zielgruppen :	<p>Communes allemandes et néerlandaises, entreprises, associations de coopération et organisations.</p> <p><i>Deutsche und niederländische Kommunen, Unternehmen, Kooperationsverbände und Organisationen.</i></p>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	<p>50 % des dépenses éligibles, au maximum 25.000 €.</p> <p><i>50 % der förderfähigen Kosten, maximal 25.000 €.</i></p>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	01.01.2008 – 30.06.2015
Personne contact / Ansprechpartner:	<p>Ralf W. Runde Postfach 1164 D-48572 Gronau Tél./Tel.: + 49 (0)2562 7020 Fax: + 49 (0)2562 70259 Courriel / E-mail: info@euregio.de www.euregio.de</p>
Programme INTERREG/ INTERREG Programm:	INTERREG IV A Deutschland-Niederland 2007-2013
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	

Courte description de la structure et de l'espace de coopération /
 Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:

L'EUREGIO est une structure organisée selon le droit allemand au titre d'une association. L'association dispose d'une structure binationale unique. Celle-ci fait en sorte que les intérêts des membres allemands et néerlandais soient pris en compte au même titre. L'association compte 130 communes membres, à savoir 104 du côté allemand et 26 du côté néerlandais. Une partie des villes et communes est rattachée indirectement à l'EUREGIO à travers les (Land)Kreise. Tous les membres sont représentés dans l'assemblée générale de l'EUREGIO. L'EUREGIO comprend une superficie d'environ 13.000 km² où vivent à peu près 3,4 millions d'habitants. Presque deux tiers du territoire et des citoyens appartiennent au territoire de l'Allemagne et un tiers au territoire néerlandais. En Allemagne, le territoire de l'EUREGIO s'étend sur une partie du Land de Basse-Saxe et du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Au total, 130 villes, communes et (Land-)Kreise font partie de l'EUREGIO. En Basse-Saxe, la région de l'EUREGIO comprend le Landkreis du comté de Bentheim, le Landkreis et la ville d'Osnabrück ainsi que les communes Emsbüren, Salzbergen et Spelle (Landkreis Emsland). En Rhénanie-du-Nord-Westphalie en font partie : la ville de Münster ainsi que tous les Kreise du Münsterland, et, aux Pays-Bas, les Régios Achterhoek (Province de Gelderland) et Twente ainsi que les communes Dalfsen, Hardenberg, Ommen (Province de Overijssel) et Coevorden (Province de Drenthe).

Die EUREGIO ist nach deutschem Recht als eingetragener Verein (e.V.) organisiert. Die Organisation hat eine einzigartige, binationale Struktur. Diese sorgt dafür, dass die Interessen der deutschen und der niederländischen Mitglieder gleichermaßen zur Geltung kommen. Zu dem Verein zählen 130 Mitgliedskommunen - 104 auf deutscher und 26 auf niederländischer Seite. Ein Teil der Städte und Gemeinden ist indirekt über ihren jeweiligen (Land-)Kreis an die EUREGIO angeschlossen. Alle Mitglieder sind in der EUREGIO-Mitgliederversammlung vertreten. Die EUREGIO umfasst eine Fläche von rund 13.000 km². In dem Gebiet leben fast 3,4 Mio. Einwohner. Etwa zwei Drittel der Fläche und der Bevölkerung gehören zum deutschen und ein Drittel zum niederländischen Staatsgebiet. Auf deutscher Seite erstreckt sich die Region über Teile des Landes Niedersachsen und über Teile des Landes Nordrhein-Westfalen. Insgesamt gehören 130 Städte, Gemeinden und (Land)kreise zur EUREGIO. In Niedersachsen umfasst das EUREGIO-Gebiet den Landkreis Grafschaft Bentheim, die Stadt und den Landkreis Osnabrück und die Gemeinden Emsbüren, Salzbergen und Spelle (Landkreis Emsland). In Nordrhein-Westfalen gehören die Stadt Münster und alle Kreise des Münsterlandes (Kreis Borken, Kreis Coesfeld, Kreis Steinfurt, Kreis Warendorf) zur EUREGIO und in den Niederlanden die Regios Achterhoek (Provinz Gelderland) und Regio Twent sowie die Gemeinden Dalfsen, Hardenberg, Ommen (Provinz Overijssel) und Coevorden (Provinz Drenthe).

Contact / Kontakt : info@euregio.de

Site internet / Internetseite : www.euregio.de


EUREGIO e.V.	 EUREGIO
EUREGIO-Mozer-Programm	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>Dialogue interculturel, sport, éducation, rencontres, culture, langue du (pays) voisin, coopération administrative, formation politique.</p> <p><i>Interkultureller Dialog, Sport, Schule, Begegnungen, Kultur, Nachbarsprache, behördliche Zusammenarbeit, politische Bildung.</i></p>
Groupes cibles / Zielgruppen :	<p>Sans but lucratif, en-dehors de ce critère, pas de restrictions.</p> <p><i>Keine Gewinnerzielungsabsicht, sonst keine Einschränkungen.</i></p>
Montant de cofinancement des microprojets/ Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rencontres scolaires : 5 € forfaitairement par jour et par participant. 2. Jusqu'à 100 % des frais non couverts, plafond de 3.000 € au maximum. 3. Décisions au cas par cas dans la commission Mozer de l'EUREGIO existant depuis 1971. <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Bei Schulbegegnungen: pauschal 5 € pro Tag und Teilnehmer.</i> 2. <i>Bis zu 100 % auf die ungedeckten Kosten, aber maximal 3.000 €.</i> 3. <i>Einzelfallentscheidungen in der seit 1971 bestehenden EUREGIO-Mozer-Kommission.</i>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	<p>A tout moment, la mise à disposition de la subvention d'environ 200.000 € par an est effectuée dans le cadre du budget de l'EUREGIO e.V. D'un montant total de 206.000 €, le montant de 36.000 € provient du budget de l'EUREGIO (cotisations des membres), tandis que l'autre partie est mise en place par les Provinces néerlandaises et les Länder allemands.</p> <p><i>Jederzeit, die Mittelbereitstellung von ca. 200.000 € jährlich erfolgt im Rahmen des Haushaltsplanes der EUREGIO e.V. Von den 206.000 € kommen 36.000 € aus allgemeinen Mitteln der EUREGIO (und damit aus deren Mitgliedsbeiträgen), der andere Teil von den Provinzen bzw. Bundesländern.</i></p>
Personne contact / Ansprechpartner:	<p>Lorenz Dik l.dik@euregio.nl</p>
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	<p>Non-applicable. <i>Nicht anwendbar.</i></p>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	<p>L'EUREGIO e.V. (association déclarée) est l'association intercommunale transfrontalière pour le Münsterland, la ville et le Landkreis d'Osnabrück, le Landkreis du Comté de Bentheim, les Régios Achterhoek et Twente ainsi que pour les communes le long de la rivière Vechte aux Pays-Bas. Les 130 communes membres comptent 3,4 millions d'habitants.</p> <p><i>EUREGIO e.V. ist der grenzüberschreitende Kommunalverband für das Münsterland, die Stadt und den Landkreis Osnabrück, Landkreis Grafschaft Bentheim, die Regios Achterhoek und Twente sowie Gemeinden an der Vechte in den Niederlanden. Die 130 Mitgliedskommunen haben 3,4 Mio. Einwohner.</i></p>



Contact / Kontakt : Harald Krebs, Directeur / Geschäftsführer
h.krebs@euregio.de
 Tél. / Tel. +49 (0)2562-7020

Site internet /
 Internetseite : www.euregio.de

Carte du territoire /
 Karte des Gebietes :



Région Ems Dollart / Ems Dollart Region		 EDR
Net(z)werk		
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	Coopération socioculturelle, innovation, transfert de connaissances et création des réseaux. <i>Soziokulturelle Zusammenarbeit, Innovation, Wissenstransfer und Netzwerkbildung.</i>	
Groupes cibles / Zielgruppen :	Habitants de la région Ems Dollart. <i>Einwohner der Ems Dollart Region.</i>	
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	Subvention FEDER 50 % du coût global éligible, financement maximal de 80 % par des contributions des provinces et du Land de Basse-Saxe. <i>EU-Finanzierung 50 % der förderfähigen Gesamtkosten, max. Finanzierung 80 % durch Beiträge von Provinzen und dem Land Niedersachsen.</i>	
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	01.12.2008-30.06.2015	
Personne contact / Ansprechpartner:	Eske Weers Gestion de projets „Net(z)werk“ <i>Projektmanagement „Net(z)werk“</i>	
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	INTERREG IV A Allemagne - Pays-Bas <i>INTERREG IV A Deutschland -Niederlande</i>	
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	-	
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	<p>La région Ems-Dollart est un syndicat mixte germano-néerlandais qui compte env. 100 membres issus de communes, Landkreise, chambres de commerce, chambres de commerce et d'industrie, etc. La région comporte les provinces de Groningen, Drenthe et de la Frise du côté néerlandais, les Landkreise d'Aurich, Cloppenburg, Emsland, Frise, Leer et Wittmund du côté allemand ainsi que les villes situées dans ce territoire.</p> <p><i>Die Ems Dollart Region ist ein deutsch-niederländischer Zweckverband mit ca. 100 Mitgliedern aus Gemeinden, Landkreisen, Handelskammern, Industrie- und Handelskammern, etc. Das Gebiet umfasst die Provinzen Groningen, Drenthe und Friesland auf der niederländischen Seite, auf der deutschen Seite die Landkreise Aurich, Cloppenburg, Emsland, Friesland, Leer und Wittmund sowie die Städte in diesem Gebiet.</i></p>	
Contact / Kontakt :	Drs. Karel Groen, Directeur EDR	
Site internet / Internetseite :	www.edr.eu	

Euregio Rhein-Waal	 
People to people Accent sur l'innovation et le développement durable / Fokus Innovation und Nachhaltigkeit	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	Intégration et société, arts et culture (People to people), économie, technologie, innovation (accent sur l'innovation), développement durable, nature, environnement, infrastructures (accent sur le développement durable). <i>Integration und Gesellschaft, Kunst und Kultur (People to people), Wirtschaft, Technologie, Innovation (Fokus Innovation), Nachhaltigkeit, Natur, Umwelt, Infrastruktur (Fokus Nachhaltigkeit).</i>
Groupes cibles / Zielgruppen :	Communes allemandes et néerlandaises, instituts de recherche, entreprises, groupements de coopération, associations, fondations, institutions éducatives, institutions socioculturelles, fédérations et organisations (à but non lucratif). <i>Deutsche und niederländische Kommunen, Forschungsinstitute, Unternehmen, Kooperationsverbände, Vereine, Stiftungen, Bildungsstätten, Bildungsanstalten, soziokulturelle Einrichtungen, Verbände und gemeinnützige Organisationen.</i>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	Max. 50 % du coût global éligible avec un plafond de 25.000 €. <i>Max. 50 % der förderfähigen Gesamtkosten bis zu einer Obergrenze von 25.000 €.</i>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	De quelques mois jusqu'à deux ans, la période de réalisation s'élevant en moyenne à un an ou un an et demi. <i>Von einigen Monaten bis zu zwei Jahren. Durchschnittliche Laufzeit liegt zwischen einem Jahr und anderthalb Jahren.</i>
Personne contact / Ansprechpartner:	Svenja Arntz Chargée de la coordination du projet cadre / <i>Rahmenprojektkoordinatorin</i> Tél./Tel.: +49 (0)2821 793012 arntz@euregio.org
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	INTERREG 4 A, programme INTERREG commun de la région Ems-Dollart, de l'EUREGIO à Gronau, de l'Euregio Rhein-Waal et de l'Euregio Rhein-Maas-Nord. <i>INTERREG 4 A, gemeinsames INTERREG-Programm der Ems-Dollart-Region, der EUREGIO in Gronau, der Euregio Rhein-Waal und der Euregio Rhein-Maas-Nord.</i>
Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	La communication avec Bruxelles passe par le secrétariat INTERREG commun Allemagne-Pays-Bas. <i>Kommunikation nach Brüssel läuft über das gemeinsame INTERREG Sekretariat Deutschland-Niederland.</i>

Courte description de la structure et de l'espace de coopération /
Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:

L'EUREGIO Rhein-Waal est un syndicat mixte germano-néerlandais de droit public, comptant 56 organisations membres, dont notamment des communes et des chambres de commerce de la zone frontalière. Le territoire de l'EUREGIO Rhein-Waal comporte du côté allemand les cantons de Kleve et de Wesel, ainsi que la ville de Duisbourg. Du côté néerlandais, il comporte une grande partie de la province Gelderland, avec les régions Arnhem- Nijmegen, West-Veluwe, et Zuid-West-Gelderland, des parties de Nordost-Brabants ainsi que la partie nord de la province de Limburg.

Die Euregio Rhein-Waal ist ein öffentlich-rechtlicher deutsch-niederländischer Zweckverband mit 56 Mitgliedsorganisationen. Dazu zählen unter anderem Kommunen und Handelskammern aus der Grenzregion. Das Arbeitsgebiet der Euregio Rhein-Waal umfasst auf deutscher Seite die Kreise Kleve und Wesel und die Stadt Duisburg. Auf niederländischer Seite umfasst er einen Großteil der Provinz Gelderland mit den Gebietsteilen Arnhem-Nijmegen, West-Veluwe, Zuid-West-Gelderland, Teile Nordost-Brabants sowie den nördlichen Teil der Provinz Limburg.

Contact / Kontakt :


Herr Sjaak Kamps
Directeur / Geschäftsführer Euregio Rhein-Waal
Tél./Tel.: +49 (0)2821 79300
kamps@euregio.org

Site internet /
Internetseite :

www.euregio.org
www.deutschland-nederland.eu

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



Euregio Rhein-Waal	
Sport, rencontres sociales et culturelles (SSK) Sport, soziale und kulturelle Begegnungen (SSK)	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>Les projets SSK sont tout particulièrement lancés dans les domaines de l'éducation, du sport et de la culture. Ils promeuvent la coopération transfrontalière et se distinguent par leur proximité avec les citoyens. Des exemples d'initiatives/de projets dans le cadre de SSK sont des échanges scolaires, compétitions sportives, manifestations (musicales), expositions, rencontres du troisième âge, activités communes de police et des pompiers, etc.</p> <p><i>SSK-Projekte sind schwerpunktmäßig in den Bereichen Bildung, Sport und Kultur angesiedelt. Sie fördern die grenzüberschreitende Zusammenarbeit und zeichnen sich durch Bürgernähe aus. Beispiele für Initiativen/Projekte im Rahmen von SSK sind Schüleraustausche, Sportturniere, (Musik)Veranstaltungen, Ausstellungen, Seniorentreffen, Gemeinsame Aktivitäten von Polizei und Feuerwehr, etc.</i></p>
Groupes cibles / Zielgruppen :	<p>Etablissements d'enseignement, institutions socioculturelles et organisations ou groupements à but non lucratif, tout comme des autorités communales et régionales.</p> <p><i>Bildungsanstalten, soziokulturelle Einrichtungen und gemeinnützige Organisationen oder Verbände sowie kommunale und regionale Behörden.</i></p>
Montant de cofinancement des microprojets/ Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	<p>2 500 € au maximum par manifestation. Le montant de cofinancement moyen est compris entre 300 et 500 €. La contribution maximale s'élève à 300 € pour les échanges scolaires d'un jour, et à 620 € pour les échanges de plusieurs jours.</p> <p><i>Max 2.500 € pro Veranstaltung. Der Durchschnittsbeitrag liegt zwischen 300 und 500 €. Für eintägige Schüleraustausche gibt es einen maximalen Beitrag von 300 €, für mehrtägige Austausch liegt der Grenze bei 620 €.</i></p>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	<p>Le plus souvent des manifestations d'une journée.</p> <p><i>Meistens eintägige Veranstaltungen.</i></p>
Personne contact / Ansprechpartner:	<p>Heidi de Ruiter Tél./Tel: +49 (à)2821 793022 deruiter@euregio.org</p>
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	<p>Pas de programme INTERREG, le cofinancement étant effectué par les provinces néerlandaises de Gelderland et Limburg, ainsi que le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.</p> <p><i>Kein INTERREG-Programm, da die Finanzierung aus Mitteln der niederländischen Provinzen Gelderland und Limburg und vom Land Nordrhein-Westphalen übernommen wird.</i></p>

Contact à la DG REGIO /
Kontaktperson bei der
DG REGIO:

Courte description de la
structure et de l'espace
de coopération /
Kurzbeschreibung der
Einrichtung und des
Kooperationsraumes:

L'EUREGIO Rhein-Waal est un syndicat mixte germano-néerlandais de droit public comptant 56 organisations membres, dont notamment des communes et des chambres de commerce de la zone frontalière. Le territoire de l'EUREGIO Rhein-Waal comporte du côté allemand les cantons de Kleve et de Wesel, ainsi que la ville de Duisbourg. Du côté néerlandais, il comporte une grande partie de la province Gelderland, avec les régions Arnhem- Nijmegen, West-Veluwe, et Zuid-West-Gelderland, des parties de Nordost-Brabants ainsi que la partie nord de la province de Limburg.

Die Euregio Rhein-Waal ist ein öffentlich-rechtlicher deutsch-niederländischer Zweckverband mit 56 Mitgliedsorganisationen. Dazu zählen unter anderem Kommunen und Handelskammern aus der Grenzregion. Das Arbeitsgebiet der Euregio Rhein-Waal umfasst auf deutscher Seite die Kreise Kleve, Wesel und die Stadt Duisburg. Auf niederländischer Seite umfasst er einen Großteil der Provinz Gelderland mit den Gebietsteilen Arnhem-Nijmegen, West-Veluwe, Zuid-West-Gelderland, Teile Nordost-Brabants sowie den nördlichen Teil der Provinz Limburg.

Contact / Kontakt :


Herr Sjaak Kamps
Directeur / Geschäftsführer Euregio Rhein-Waal
Tél./Tel.: +49 (0)2821 79300
kamps@euregio.org

Site internet /
Internetseite :

www.euregio.org

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



Eurorégion Śląsk Cieszyński - Těšínské Slezsko Euroregion Śląsk Cieszyński - Těšínské Slezsko	
Fonds de microprojets de l'Eurorégion Śląsk Cieszyński - Těšínské Slezsko Kleinprojektfonds der Euroregion Śląsk Cieszyński - Těšínské Slezsko	
Thématiques / Maßnahmenbereiche :	<p>Culture, héritage historique, tourisme, sports, intégration des collectivités dans la coopération transfrontalière dans la région frontalière, développement socio-économique, protection de l'environnement, gestion de crise, promotion de la coopération transfrontalière, éducation, coopération transfrontalière entre écoles ainsi qu'entre organisations de jeunesse, échange de jeunes, échange de personnel scientifique et didactique, développement des systèmes d'information et de communication, autres actions s'inscrivant dans les idées du Fonds de microprojet et de la coopération transfrontalière.</p> <p><i>Kultur, historisches Erbe, Tourismus, Sport, Integration der lokalen Behörden in die grenzüberschreitende Zusammenarbeit in der Grenzregion, sozioökonomische Entwicklung, Umweltschutz, Krisenmanagement, Förderung der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit, Bildung, grenzüberschreitende Kooperation zwischen Schulen und zwischen Jugendorganisationen, Jugendaustausche, Austausch von wissenschaftlichem Personal sowie Lehrkräften, Entwicklung von Informations- und Kommunikationssystemen, weitere Aktivitäten im Ideenfeld des Kleinprojektfonds und der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit.</i></p>
Groupes cibles / Zielgruppen :	<p>I^{er} groupe cible : organisations à but non lucratif et/ou organisations publiques II^{ème} groupe cible : citoyens, bénéficiaires indirectes du projet</p> <p><i>1. Zielgruppe : gemeinnützige und/oder öffentliche Organisationen</i> <i>2. Zielgruppe : Bürger, vom Projekt indirekt Begünstigte</i></p>
Montant de cofinancement des microprojets / Höhe der Kofinanzierung der Kleinprojekte:	<p>FEDER : 2.000€ – 30.000€ (max. 85 % FEDER; max. 10 % budget national (côté polonais); min. 5 % apport propre). Montant total des dépenses du projet: max. 60.000€.</p> <p><i>EFRE : 2.000€ – 30.000€ (max. 85 % EFRE; max. 10 % Staatshaushalt (Polen betreffend); min. 5% Eigenbeitrag). Gesamtbetrag der Projektausgaben : max. 60.000€.</i></p>
Période de réalisation des microprojets / Realisierungszeitraum der Kleinprojekte:	<p>La durée du projet n'est pas limitée (durée recommandée: 12 mois au maximum).</p> <p><i>Die Projektlaufzeit ist nicht begrenzt (Richtlinie: max. 12 Monate).</i></p>
Personne contact / Ansprechpartner:	<p>Joanna Herman Stowarzyszenie Rozwoju i Współpracy Regionalnej „Olza“ Rynek 18, 43-400 Cieszyn Courriel / Email: joanna.herman@olza.pl ; biuro@olza.pl Tél./Tel : +48 33 8578720, +48 33 8578721</p>
Programme INTERREG / INTERREG Programm:	<p>Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière République tchèque - République de Pologne 2007-2013</p> <p><i>Operationelles Programm zur grenzüberschreitenden Zusammenarbeit Tschechische Republik – Republik Polen 2007-2013</i></p>

Contact à la DG REGIO / Kontaktperson bei der DG REGIO:	M.WÓJCIK, Commission européenne - DG Regio Rue des Nerviens 105 B 1049 BRUXELLES
Courte description de la structure et de l'espace de coopération / Kurzbeschreibung der Einrichtung und des Kooperationsraumes:	<p>L'Eurorégion Śląsk Cieszyński - Těšínské Slezsko a été créée en 1998. Son territoire s'étend le long de la frontière de la République tchèque et de la République de Pologne de Hrčava et Jaworzynka à Bohumín et Chałupki. Du point de vue administratif, elle comprend sur un territoire de 1400 km² environ 60 communes polonaises et tchèques où habitent près de 650 000 citoyens. Du côté polonais, l'Euroregion Śląsk Cieszyński - Těšínské Slezsko est représentée par Stowarzyszenie Rozwoju i Współpracy Regionalnej „Olza” (l'Association de Développement et de Coopération Régionale «Olza») dont le siège se situe à Cieszyn. Du côté tchèque, elle est représentée par Regionální sdružení územní spolupráce Těšínského Slezska (l'Association Régionale de Coopération Territoriale de Silésie de Cieszyn) dont le siège se situe à Český Těšín. L'Eurorégion soutient le développement local et régional de la zone frontalière, en particulier dans des domaines tels que l'échange d'expériences et d'informations, le développement du tourisme, du trafic de voyageurs et l'amélioration du trafic frontalier, la coopération dans le domaine de l'aménagement du territoire, la coopération dans le domaine de l'économie et du commerce, l'échange culturel et protection du patrimoine culturel, la coopération entre écoles et jeunes sur le territoire de l'Eurorégion, l'aide au développement de la culture, de l'éducation et du sport, la mise en œuvre de solutions communes dans le domaine du transport, de la communication, de la sécurité civile, de l'écologie et de la protection de l'environnement naturel.</p> <p><i>Die Euroregion Śląsk Cieszyński - Těšínské Slezsko wurde 1998 gegründet. Ihr Gebiet erstreckt sich entlang der Grenze zwischen der Tschechischen Republik und der Republik Polen von Hrčava und Jaworzynka nach Bohumín und Chałupki. Verwaltungstechnisch umfasst sie auf einem Gebiet von 1400 km² ca. 60 polnische und tschechische Gemeinden, in denen etwa 650 000 Bürger wohnen. Auf polnischer Seite wird die Euroregion Śląsk Cieszyński - Těšínské Slezsko durch die Stowarzyszenie Rozwoju i Współpracy Regionalnej „Olza” (Organisation für regionale Entwicklung und Zusammenarbeit „Olza”) mit Sitz in Cieszyn vertreten; auf tschechischer Seite durch die Regionální sdružení územní spolupráce Těšínského Slezska (regionale Vereinigung zur territorialen Zusammenarbeit in Těšínské Slezsko) mit Sitz in Český Těšín. Die Euroregion unterstützt die lokale und regionale Entwicklung in der Grenzregion, insbesondere in Bereichen wie z.B.: Erfahrungs- und Informationsaustausch, Entwicklung im Bereich Tourismus und Reiseverkehr, Verbesserungen im Grenzverkehr, Zusammenarbeit im Bereich Raumordnung, Zusammenarbeit im Bereich Wirtschaft und Handel, Kulturaustausch und Schutz des Kulturerbes, Zusammenarbeit zwischen Schulen und Jugendlichen im Gebiet der Euroregion, Unterstützung bei der Entwicklung von Kultur, Bildung und Sport; Umsetzung von gemeinsamen Lösungen in den Bereichen Transport, Kommunikation und Zivilschutz sowie Ökologie und Schutz der natürlichen Umwelt.</i></p>
Contact / Kontakt :	<p><u>Pologne/Polen</u> Eurorégion / Euroregion Śląsk Cieszyński - Těšínské Slezsko Stowarzyszenie Rozwoju i Współpracy Regionalnej „Olza” Rynek 18, 43-400 Cieszyn Tél. / Tel.: (+48) 33 857 87 20 Fax: (+48) 33 857 87 21 Courriel/Email: biuro@olza.pl</p> <p><u>République tchèque/Tschechische Republik</u> Euroregion Śląsk Cieszyński - Těšínské Slezsko Regionální sdružení územní spolupráce Těšínského Slezska ul. Hlavní 1, 737 01 Český Těšín Tél. / Tel.: (+420) 558 711 474 Fax: (+420) 558 711 469 Courriel/Email: rsts@tesin.cz</p>

Site internet /
Internetseite :

www.euregio-teschinensis.org
www.olza.pl (côté polonais / für Polen)
www.euroregion.infoREG.cz (côté tchèque / für Tschechien)

Carte du territoire /
Karte des Gebietes :



Source / Quelle : « Euroregiony na granicach Polski », GUS